

# FICHE 2 – ECONOMIE

## *Diagnostic territorial*



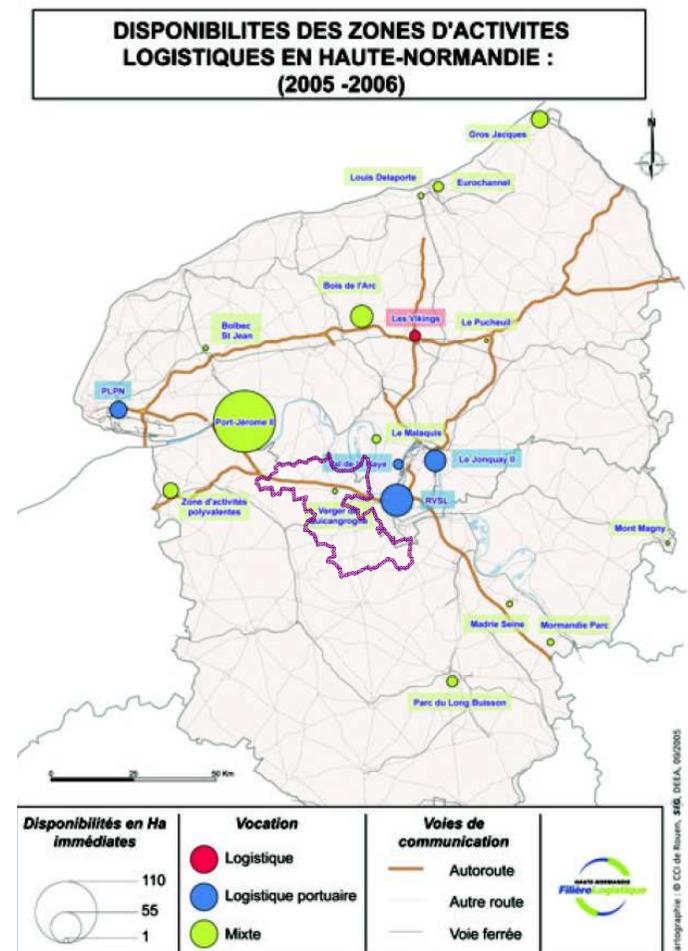
## Évolutions et prévisions socio-économiques

Les phénomènes économiques constituent un élément majeur de cadrage des réflexions d'un SCoT, et il importe à ce titre que le diagnostic analyse et mette en lumière les grandes évolutions constatées et ce qu'elles dégagent en termes de positionnement présent du territoire et d'enjeux pour le futur :

- Les phénomènes économiques constituent le déterminant essentiel des ressources et des revenus du territoire et de ses acteurs ;
- La localisation et la nature des activités et des emplois ont une influence sur la répartition et sur les modes de vie de la population, entraînant des conséquences innombrables sur des champs relevant du Scot : le logement, les infrastructures et services de transport, les écoles, les établissements de santé, ...
- Les activités économiques elles-mêmes produisent des effets directs: la localisation des commerces, la localisation des zones d'activités économiques, les caractéristiques et les contraintes liées aux activités agricoles, les effets du tourisme sur le visage présenté par le territoire...

### Enjeux – Contenu

- Une croissance affirmée de la population active (1,1% l'an) portée par une augmentation du taux d'activité global du territoire (48,4% en 2006)
- Un développement des emplois (1,1% l'an) porté par les services
- Une certaine forme de spécialisation de l'économie autour de quelques secteurs des services
- Des modes de développement contrastés entre diverses parties du territoire, autour d'une plus ou moins grande propension à y créer des emplois
- Un positionnement ambivalent ou un potentiel d'autonomie inaccompli
- Des centres d'emploi du territoire en évolution
- Des services à la population moyennement développés
- Des services aux entreprises essentiellement organisés autour de la logistique
- Une industrie peu présente
- Un secteur du BTP disposant probablement d'une marge de progression
- Un commerce d'abord tourné vers les flux inter-entreprises
- Une offre de foncier économique encore peu structurée
- Une agriculture entre mutations et bouleversements



## ▣ La population active

### Une croissance affirmée

La population active<sup>1</sup> du Pays du Roumois a atteint environ 20 300 personnes en 2006, contre un peu plus de 18 300 personnes en 1999 et 17 100 en 1990.

Ce chiffre de population active concerne l'ensemble des actifs résidant dans le Roumois, qu'ils travaillent dans le périmètre du SCOT ou ailleurs. Cette population active (population active au lieu de résidence), comprend les actifs occupés (salariés ou non salariés) et les chômeurs.

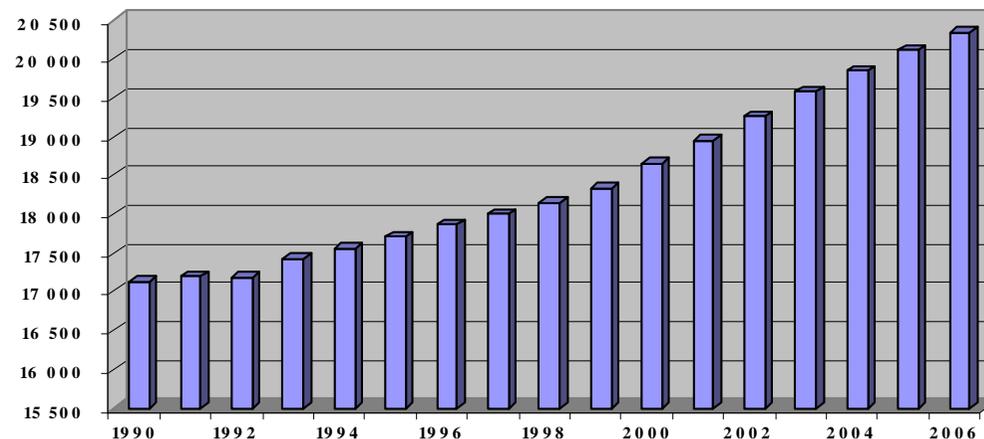
L'évolution du nombre des actifs est donc indépendante du chômage, et est liée à des variables sociologiques (comme le taux d'activité féminin) et à des considérations démographiques (telle la structure par âges de la population), puisque seules certaines tranches d'âges sont actives.

<sup>1</sup> La population active est l'ensemble des personnes qui déclarent exercer ou chercher à exercer une activité professionnelle rémunérée. Les chômeurs font donc partie de la population active. On regroupe dans la population active occupée uniquement les personnes déclarant exercer une activité professionnelle rémunérée. La population active inoccupée comprend les chômeurs. La population active totale (le plus souvent appelée simplement population active) est donc composée de deux sous-ensembles, la population active occupée et la population active inoccupée.

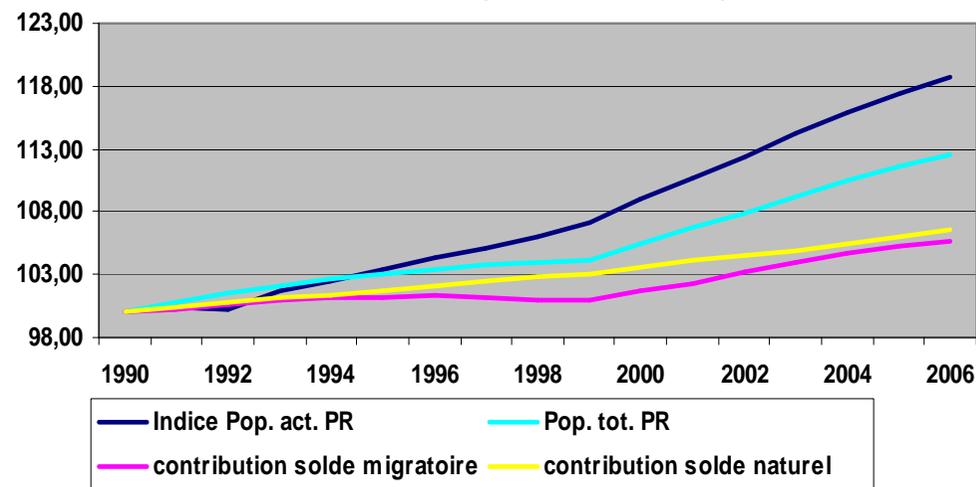
La population inactive est composée des personnes n'exerçant pas d'activité professionnelle et n'en recherchant pas. Population active et population inactive réunies constituent la population totale d'un pays.

Les taux d'activité sont aussi fréquemment exprimés par tranches d'âge. On rapporte alors la population d'actifs d'une tranche d'âge donnée à la population totale de cette même tranche d'âge. Le taux d'activité général d'une population est souvent exprimé par référence à la seule population d'âge actif (totalité des actifs rapportés à la population totale de 15 à 64 ans). L'étalonnage de l'activité au travers du taux global d'activité (totalité des actifs rapportés à la population totale) présente l'avantage, pour une approche territoriale, de tenir compte, dans les comparaisons, des distorsions liées au poids démographique des âges extrêmes.

Population active totale  
du Pays du Roumois



Evolutions comparées des populations  
actives et totales (indice 100 en 1990)



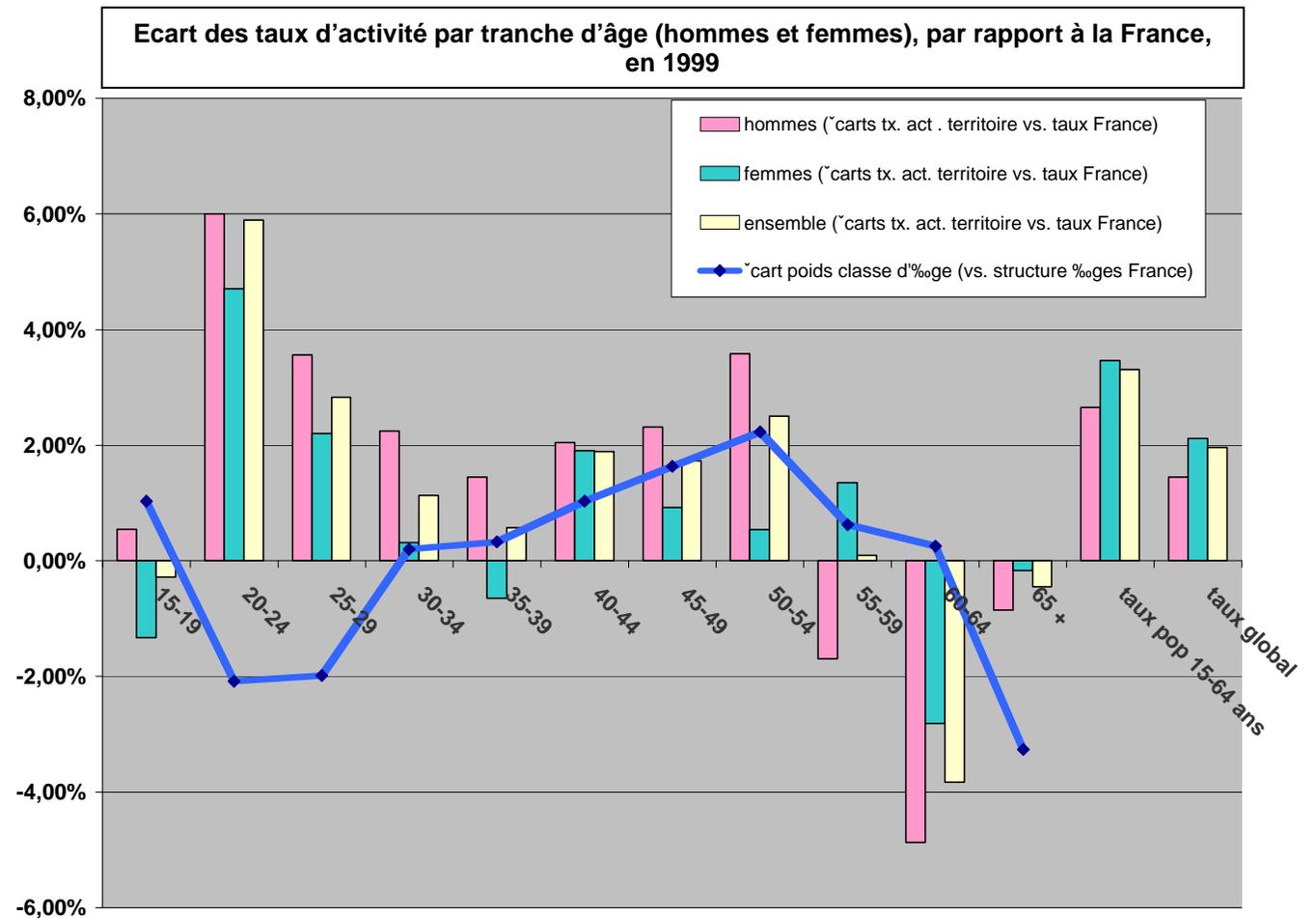
## FICHE ÉCONOMIE

La population active du Roumois est proportionnellement importante et elle connaît

une progression continue, plus rapide que celle de sa population totale, du fait d'une certaine augmentation du taux d'activité du territoire (population active/population totale), qui est passé de 45,9 % en 1990 à 48,4 % en 2006.

Cette situation, constatée à un moindre degré à l'échelle nationale, est particulièrement affirmé dans le Roumois pour deux types de raison :

- Les taux d'activité par tranches d'âges tendent à être supérieurs aux taux moyens en France, sauf à partir de 60 ans, et dans la tranche des 55-59 ans pour les hommes.
- Les tranches d'âge dont la progression a été la plus rapide dans les années 90 sont les 40-59 ans, qui présentent, par nature, les taux maximaux d'activité par rapport aux autres classes d'âge.



## Un niveau d'activité élevé

Le territoire est affecté depuis 1993 par des taux de chômage plus bas que la moyenne des territoires de référence (notamment le département de l'Eure et la France).

Sur le territoire, la population active est bien répartie, à l'image de la population totale. Les secteurs qui présentent les taux globaux d'activité les plus élevés sont les deux intercommunalités d'Amfreville et de Bourgheroulde, du fait de la plus forte proportion en leur sein des tranches d'âge 40-59 ans.

Au total, sur 100 habitants du Scot en 2006 :

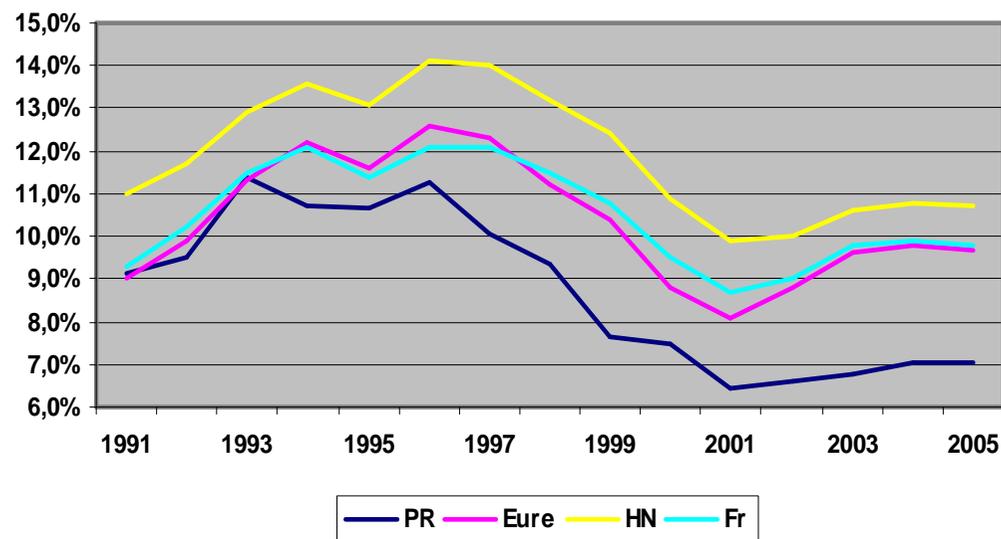
**48 étaient actifs, dont :**

- 45 avaient un emploi (45,3 % de la population)
- 3 étaient chômeurs (3,2% de la population)

**52 étaient inactifs, dont :**

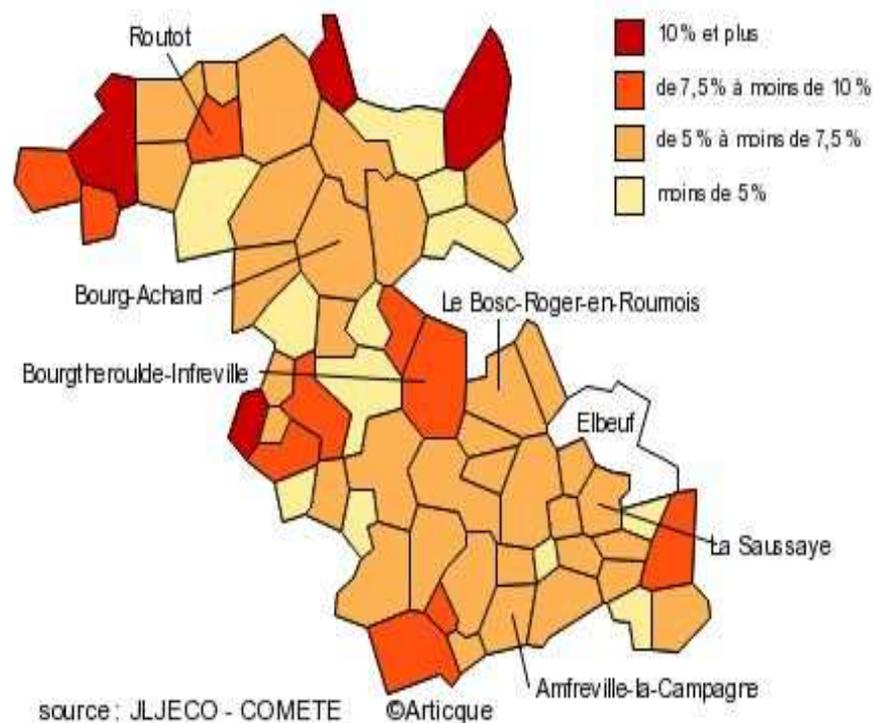
- 17 scolaires ou étudiants (16,5 % de la population)
- 12 retraités (12% de la population)
- 23 autres inactifs (23% de la population)

## Evolutions comparées des taux de chômage (BIT)



## SCOT du Pays du ROUMOIS

Taux de chômage moyen en 2006

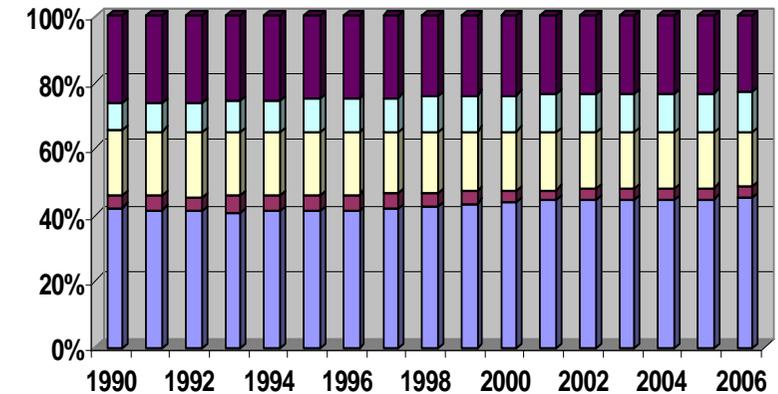


# FICHE ÉCONOMIE

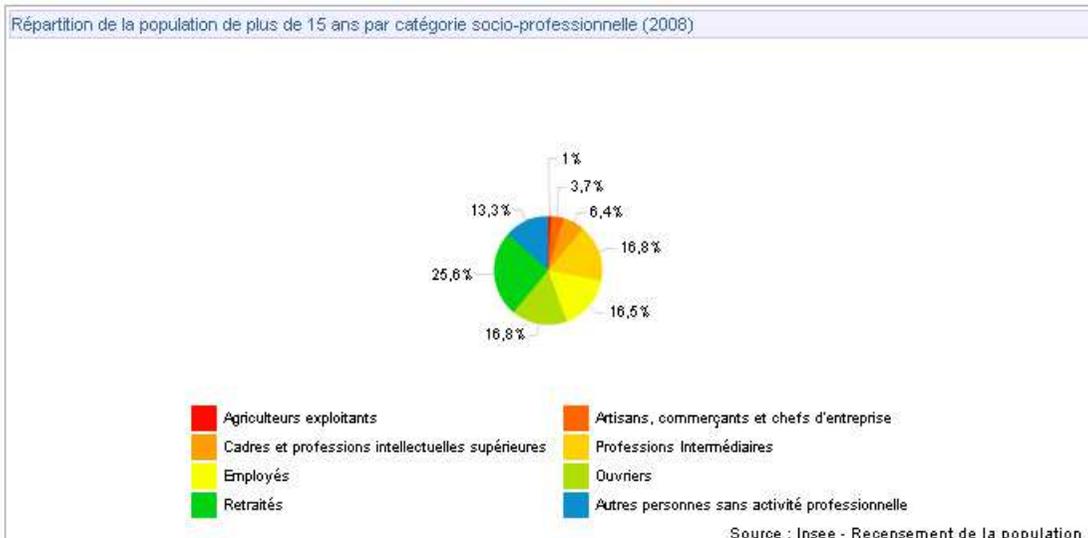
Le taux d'activité effective de 48,5 % (45,5 % en France en 2006) constitue une grandeur économique essentielle à l'analyse dynamique du territoire, dont elle conditionne la richesse. Les non actifs déterminent une part importante de l'économie, notamment résidentielle. Parmi eux, les retraités, passés de 8% à 12% de la population entre 1990 et 2005, disposent d'un pouvoir d'achat aujourd'hui supérieur, en moyenne, à celui des actifs. La part des revenus tirée des prestations sociales représente également un flux économique non négligeable. Mais, on doit relever que le pouvoir d'achat lié aux transferts retraites et sociaux n'est guère susceptible de s'accroître dans l'avenir, contrairement aux revenus d'activité.

En revanche, les perspectives de maintien pérenne du taux global d'activité à son niveau nécessite un renouvellement démographique très affirmé dans les classes d'âge les plus jeunes. Le territoire ne dispose plus guère, en effet, de réserve de mobilisation d'un supplément d'actifs : d'une part, les classes d'âge les plus actives sont aussi les plus nombreuses, et elles approchent l'âge de cessation d'activité ; d'autre part, les taux d'activité féminins du territoire sont déjà élevés, et ne devraient plus beaucoup augmenter.

Evolution de la structure de la population totale selon le statut d'activité/inactivité (en pourcentages de la population)

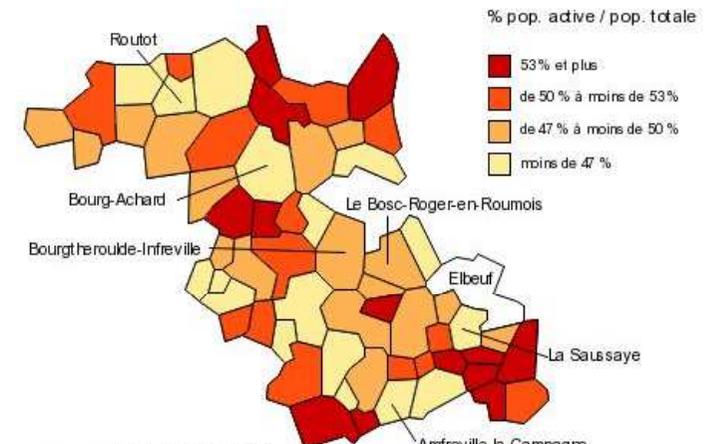


■ Pop. act. occupée ■ Chômeurs □ Scolaires □ Retraités ■ Autres inactifs



## SCoT du Pays du ROUMOIS

Taux d'activité moyen en 2006



## ▣ Les emplois du territoire

### Un développement porté par les services

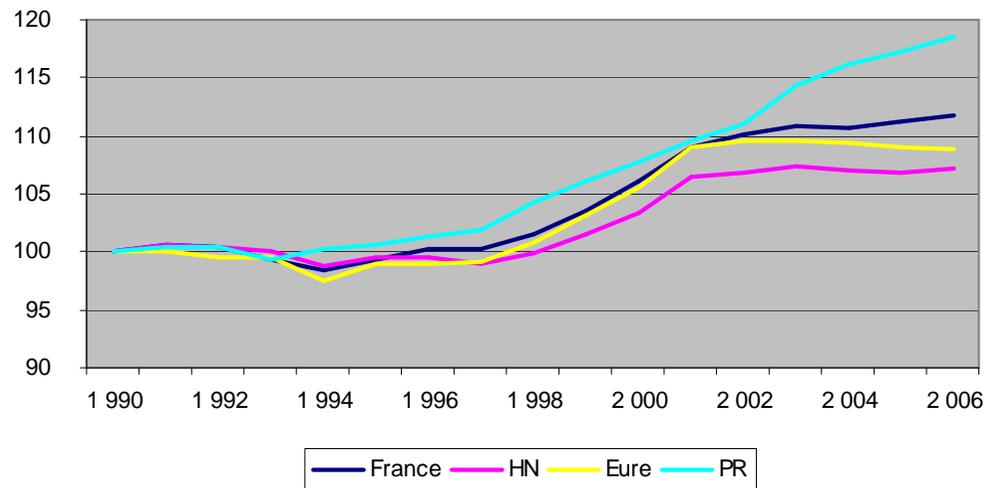
Le périmètre du SCoT a connu une expansion significative de ses emplois, sans infléchissement sur la période la plus récente, après 2000, surpassant ainsi nettement le rythme de création d'emplois en France, de même que dans son environnement proche, l'agglomération de Rouen-Elbeuf. Plus de 1 100 emplois ont ainsi été créés entre 1990 et 2006, dont un millier depuis 1997, et 650 depuis 2000 (le nombre d'emplois dans le Roumois est passé de 6 084 à 7 210 entre 1990 et 2006).

La croissance des emplois du Pays du Roumois a été essentiellement portée par les services, au cours des quinze dernières années. Les services se sont ainsi développés à un rythme supérieur à ce qui a été constaté en France sur la même période, mais inférieur à celui du département de l'Eure.

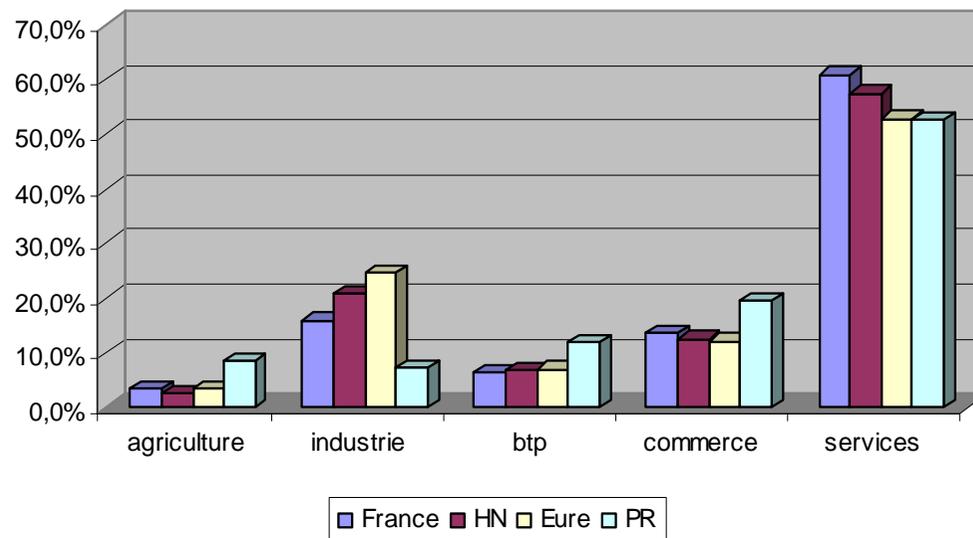
*Nota : les déformations croisées des deux courbes ci-contre des emplois des services et du commerce sur les années 2004 à 2006 sont sans signification économique. Ces variations apparentes portent sur les mêmes emplois, qui ont fait l'objet d'un reclassement. L'effectif du tertiaire est resté stable sur cette dernière période, et la croissance des emplois de 2004 à 2006 a été essentiellement portée par l'artisanat, notamment dans le bâtiment.*

Evolution des emplois du Roumois		
	1990-2006	
	en effectifs	en %
tous secteurs	1 126	18,5%
agriculture	-278	-31,0%
industrie	-36	-6,3%
btp	66	8,3%
commerce	197	16,2%
services	1 176	91,3%

Evolution comparées des emplois totaux

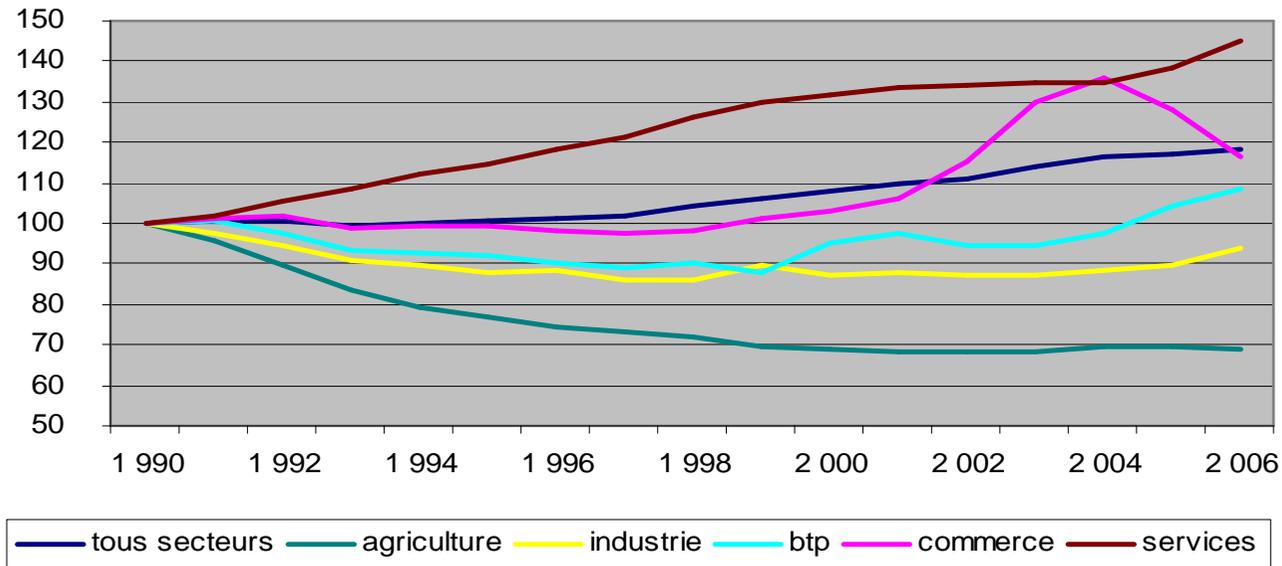


Structures comparées des emplois par secteurs (2005)

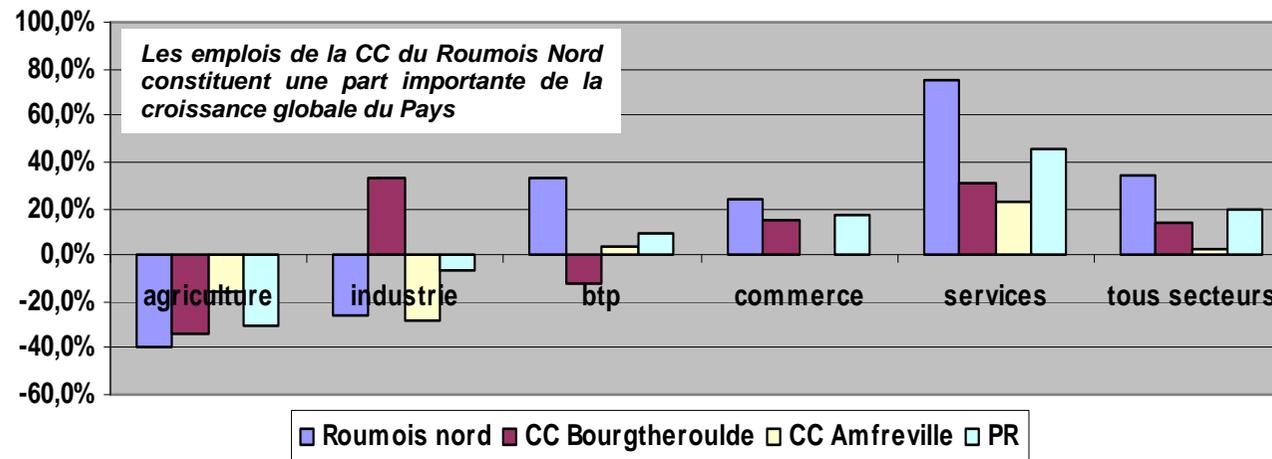


# FICHE ÉCONOMIE

## Evolution des emplois par secteurs (PR)



## Evolution comparée de l'emploi par communautés de communes (1990-2006) (variation en % de l'emploi de 1990)



## FICHE ÉCONOMIE

Le commerce s'est développé un peu plus vite qu'en moyenne en France ou dans l'Eure.

Le BTP a été très modérément créateur d'emplois, s'agissant d'un territoire caractérisé par un effort constructif significatif.

Cet élément pourrait suggérer que le territoire serait en mesure de mieux valoriser encore son potentiel d'attraction et de création d'emplois, notamment artisanaux, dans ce domaine.

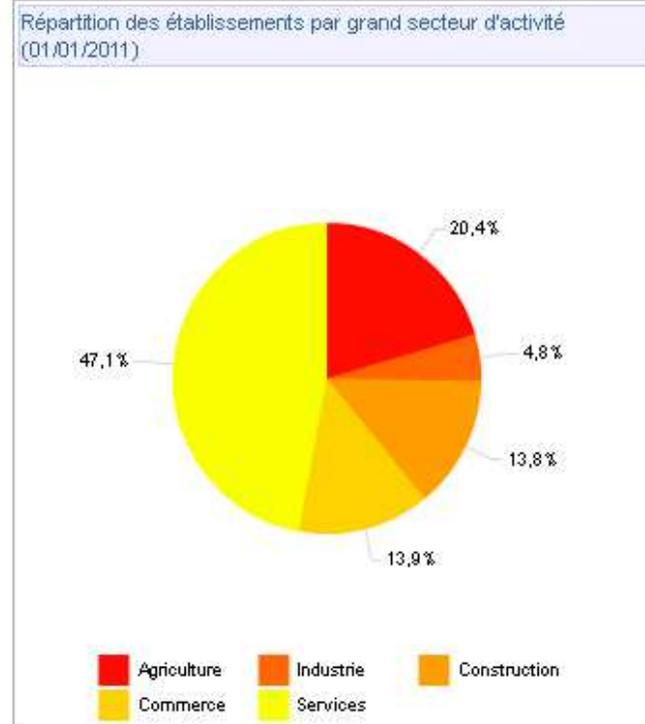
Le nombre des emplois du secteur industriel régresse comme partout ailleurs.

L'agriculture a perdu 30% de ses emplois depuis 1990 mais cette évolution est stabilisée depuis 2000.

En fin de période, les emplois de l'industrie (7,3 % du total des emplois) sont proportionnellement sous-représentés par rapport aux autres territoires tandis que ceux de l'agriculture (8,6 %) sont, au contraire, sur-représentés.

Le commerce (19,6 %) et le BTP (11,9 %) sont plutôt sur-représentés par rapport aux autres territoires.

Enfin, les services, qui représentent la plus grosse part des emplois (52,6 %), y sont plutôt moins développés qu'ailleurs, réserve faite du département de l'Eure.



## FICHE ÉCONOMIE

## Une certaine forme de spécialisation

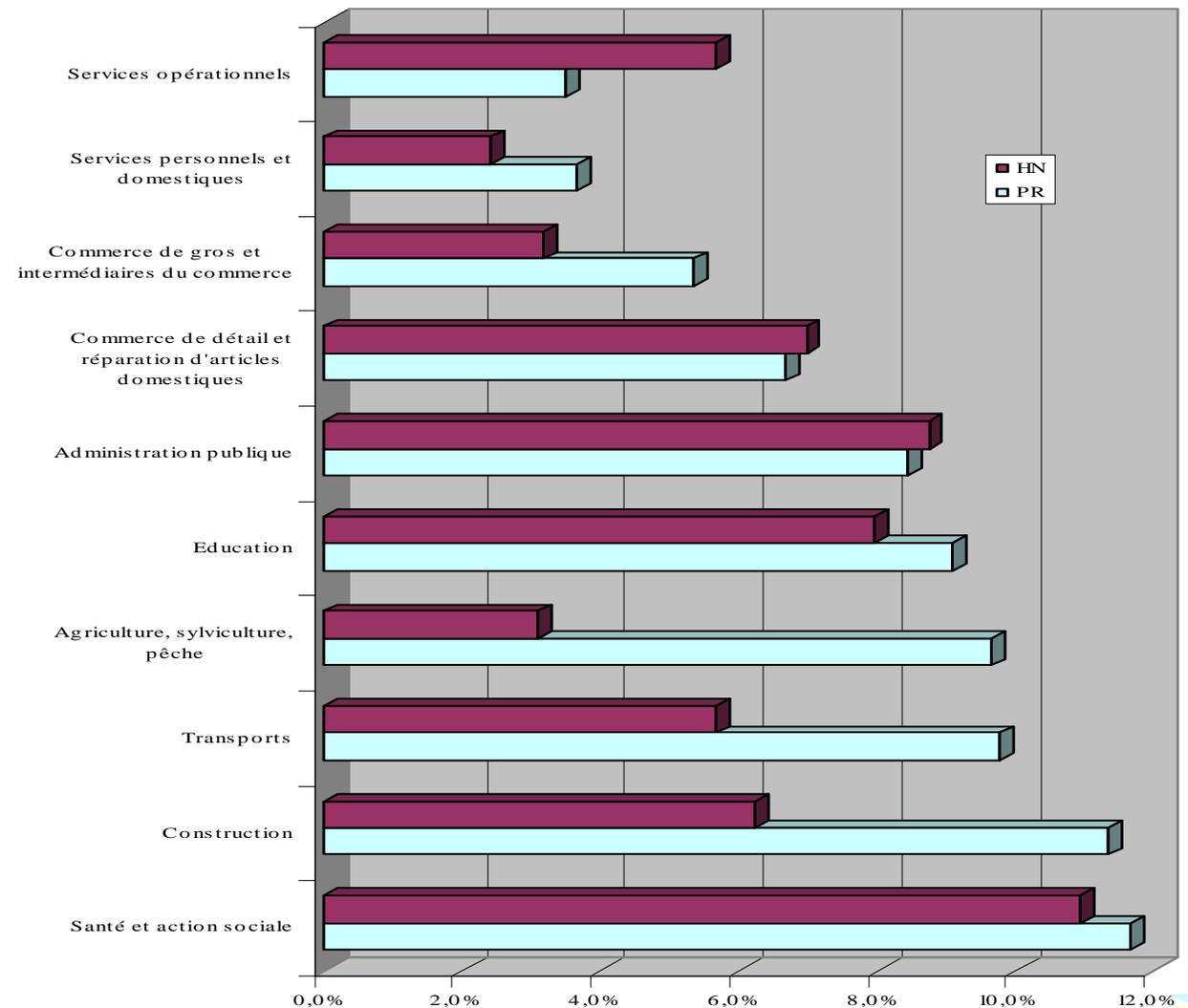
La hiérarchie des activités dominantes sur le territoire du Scot fournit l'image d'une économie relativement concentrée (les dix premiers secteurs de l'économie regroupent pratiquement 80 % des emplois du territoire) et présentant certains signes de spécialisation assez affirmée par rapport à l'économie régionale, avec des points forts dans la construction, dans les transports, dans l'agriculture, et dans le commerce de gros.

Les activités de services présentes dans les 10 premiers secteurs l'emportent largement, et elles totalisent à elles seules 46% du total des emplois.

L'ensemble des activités présentes dans ce classement de tête et liées aux entreprises (transports, commerce de gros et services opérationnels) représentent une proportion non négligeable de 18,6% du total des emplois, en dépit d'un faible positionnement du territoire dans les services opérationnels.

La part des non salariés dans les emplois du territoire (20%) est très supérieure à la moyenne des autres territoires de référence.

Comparaison du poids des secteurs d'activité Pays du Roumois/Région



## FICHE ÉCONOMIE

Les contributions respectives des trois intercommunalités aux emplois du territoire sont inégales.

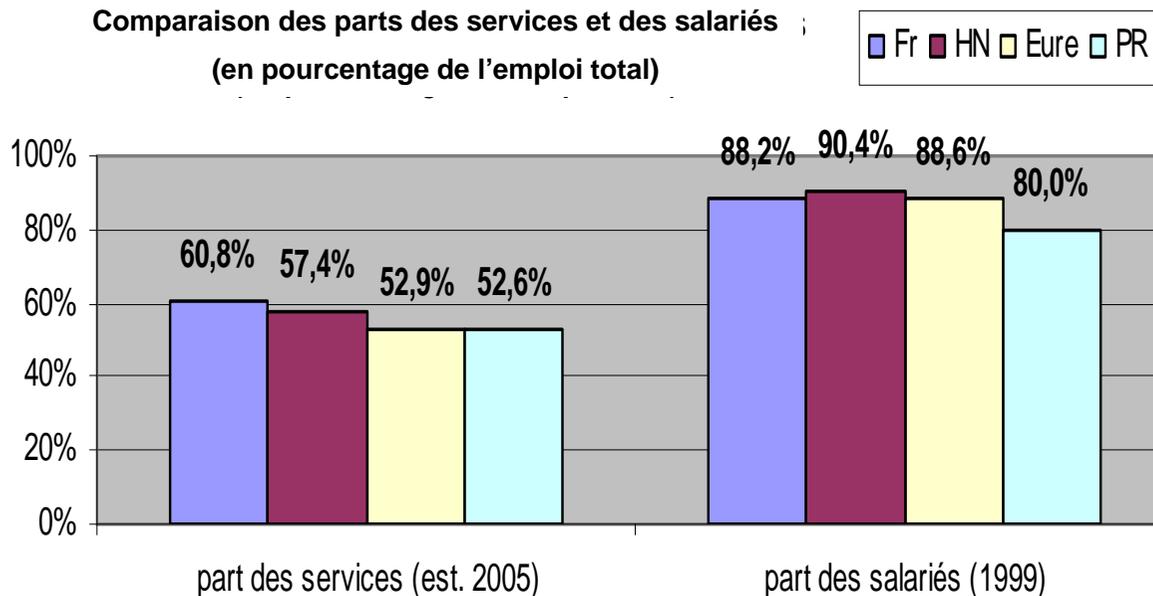
Le Roumois Nord se présente comme le plus riche en emplois avec 43 % du total, suivi de la Communauté de Communes de Bourgtheroulde avec 35 %, et 22 % pour celle d'Amfreville.

Cette hiérarchie se retrouve dans tous les champs de l'économie, à l'exception de l'industrie, où le Roumois-nord est le moins fortement positionné.

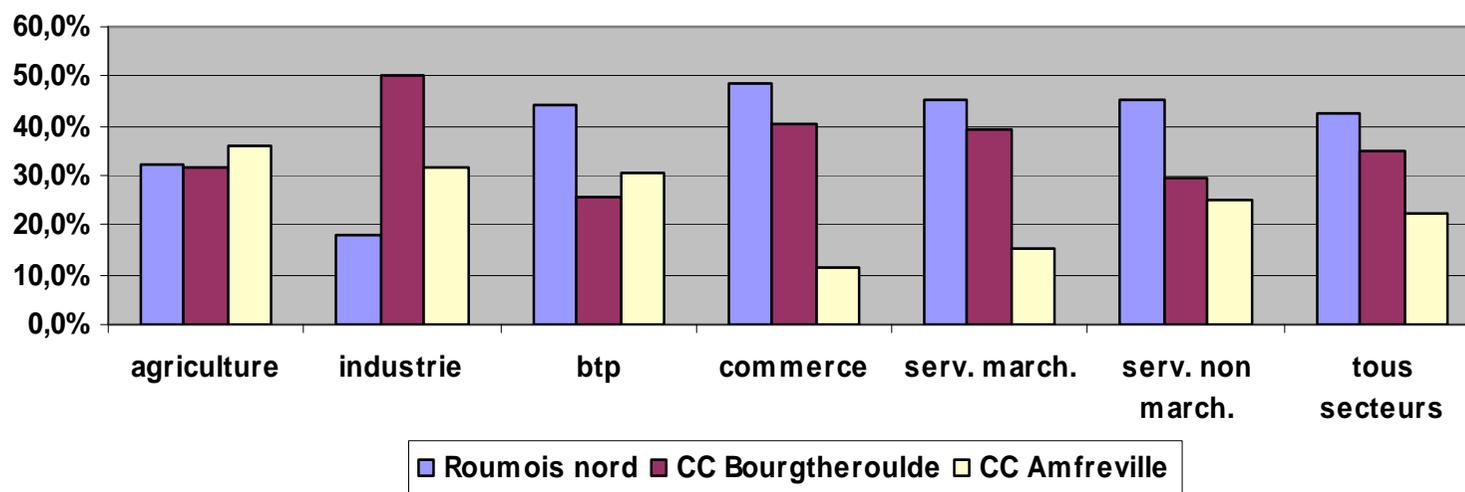
Il convient de relever le très faible positionnement du territoire de la Communauté de Communes d'Amfreville dans le domaine des services marchands et du commerce.

En termes d'évolutions au cours des 10 dernières années, le Roumois Nord présente le gisement d'emplois qui s'est le plus développé (tout particulièrement dans les services) ; la Communauté de Communes de Bourgtheroulde gagnant des emplois dans l'industrie.

**Comparaison des parts des services et des salariés ;**  
(en pourcentage de l'emploi total)



**Contribution des intercommunalités**  
en % de l'emploi total du secteur (2006)



## ▣ L'analyse territoriale du mode de développement

### Autonomie et dépendance du territoire

On peut construire une représentation des évolutions internes au Roumois, en analysant les rapports entretenus, pour chaque partie du Pays, entre deux variables explicatives de l'intensité et du mode de développement constaté : l'évolution de la population active et l'évolution des emplois du territoire. Leurs diverses combinaisons permettent de définir quelques configurations-types fondamentales, qui sont présentées ci-après.

#### La croissance stable de la population active est la composante indissociable de toute configuration porteuse de développement :

- si cette croissance de la population active est moins rapide que celle des emplois du territoire, elle sera qualifiée de croissance autonome (symbole C) ;
- si la croissance de la population active est plus rapide que celle des emplois du territoire, on parlera de croissance résidentielle (symbole R+) ;
- si la croissance de la population active s'accompagne d'une diminution des emplois du territoire, il s'agit d'une espèce de développement résidentiel par défaut qu'on qualifiera ici d'évolution résidentielle défensive (symbole R-).

Ce caractère plus ou moins résidentiel du développement est usuellement mesuré à l'aide d'un indicateur dénommé « indice d'attractivité économique » (IAE). Il se définit comme le rapport entre le nombre d'emplois localisés sur le territoire et l'effectif de la population active occupée du territoire (que ces actifs résident sur le territoire travaillent ou non sur le territoire).

L'évolution de cet indice sur une période donnée permet d'apprécier dans quelle mesure le développement du territoire s'est opéré à partir d'activités présentes plutôt dans son périmètre ou plutôt à l'extérieur. Si la valeur de ce rapport s'élève, cela exprime un développement orienté vers une croissance autonome et vers le maintien/renforcement des pôles d'emploi du territoire (communes disposant d'emplois -centres d'emploi-, où l'effectif des emplois est supérieur à la population active). S'il se dégrade, cette dégradation exprime une évolution de caractère résidentiel.

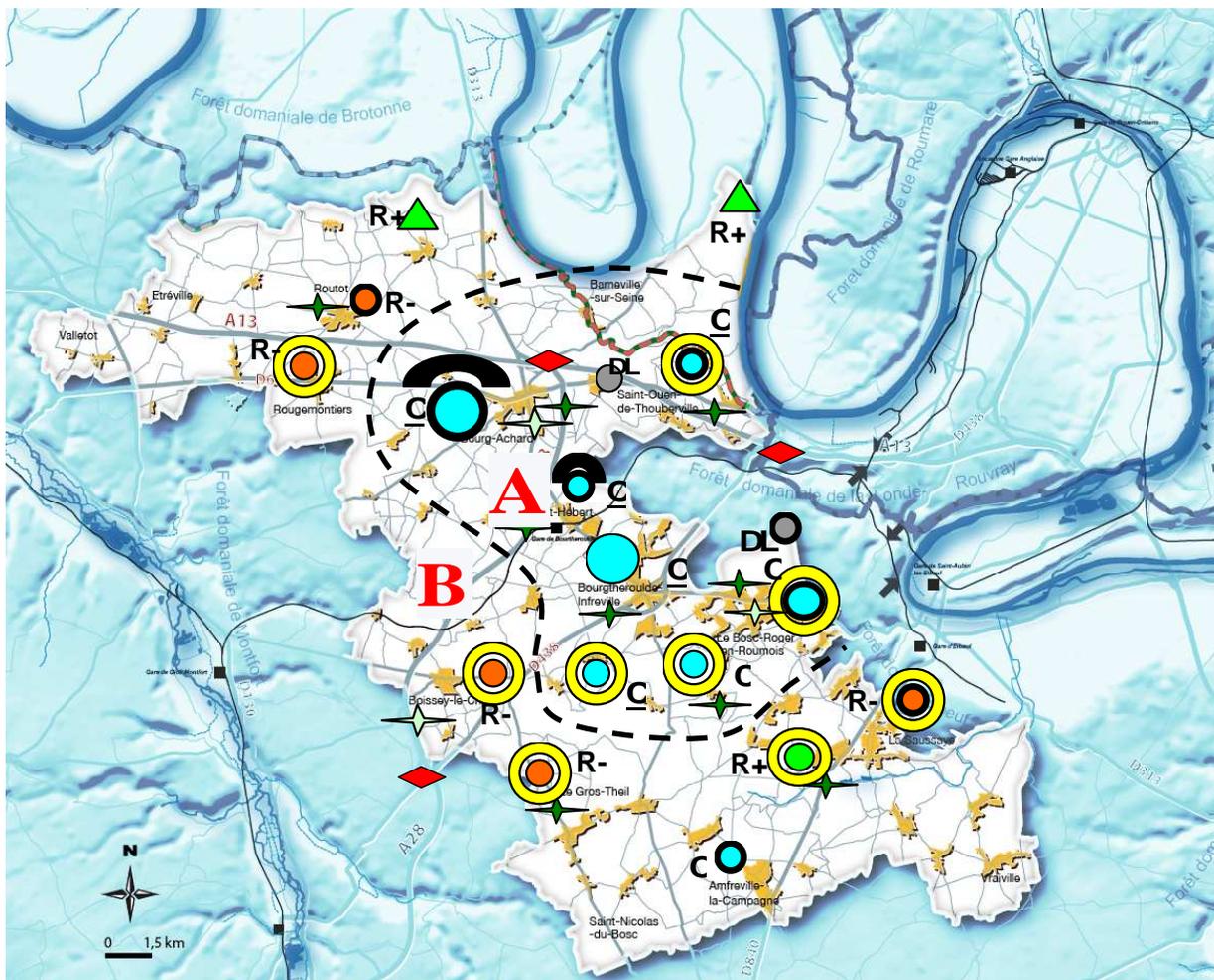
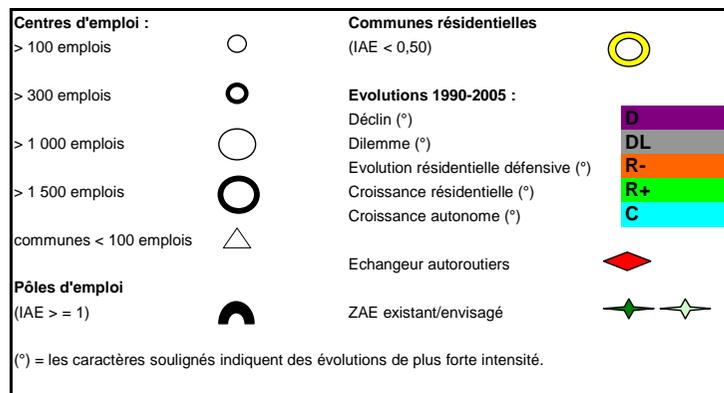
#### A l'inverse, une diminution durable de la population active est un signe de crise :

- si cette diminution de la population active s'accompagne d'une diminution du nombre d'emplois, c'est un scénario de déclin (ou de dévitalisation) (symbole D).
- si cette diminution de la population active s'accompagne d'une hausse de l'emploi, cette combinaison contradictoire est signe d'une configuration instable : soit d'un retournement d'une phase de déclin vers une configuration résidentielle ou de croissance autonome, soit d'une transition depuis ces dernières vers une phase de déclin. Cette situation ambivalente sera ici qualifiée de dilemme (symbole DL).

## FICHE ÉCONOMIE

Représentation des tendances à l'œuvre sur le territoire du Pays du Roumois (période 1990-2006).

Carte des principaux centres urbains



L'analyse des évolutions combinées de la population active et des emplois permet de cerner deux zones sur lesquelles se développent diverses configurations de ces facteurs fondamentaux.

Ces deux zones sont représentées par les symboles **A** et **B** dans la carte ci-dessus, et elles sont commentées ci-après.

## FICHE ÉCONOMIE

## Un positionnement ambivalent ou un potentiel inachevé

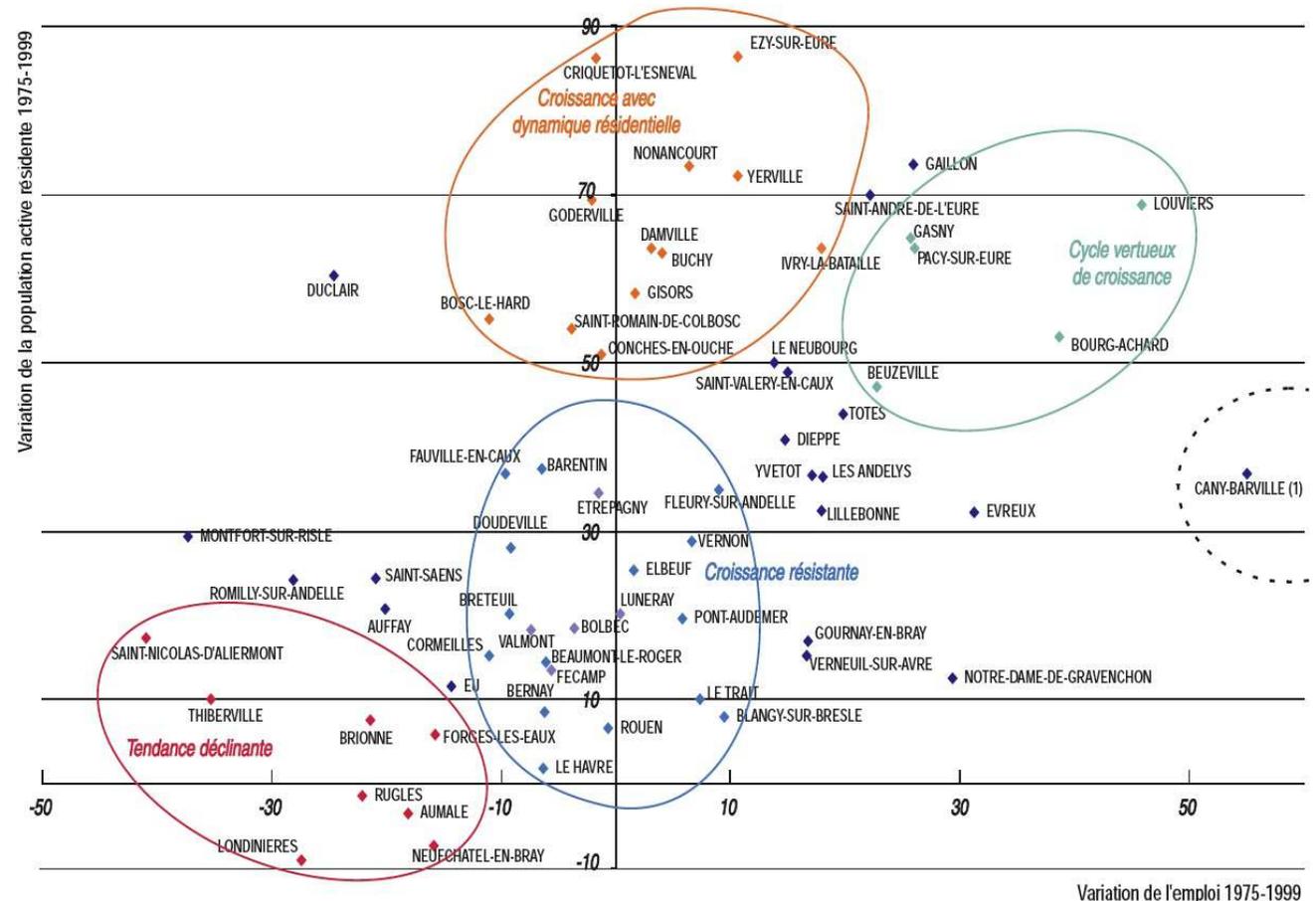
La carte qui précède permet de visualiser les tendances à l'œuvre sur la période de référence, sans biaiser l'analyse par référence aux segmentations par intercommunalité. Il en découle assez clairement que le développement général qu'a connu le territoire (croissances simultanées de la population active et des emplois) s'est exercé de manière relativement différenciée au sein de deux zones, respectivement identifiées par les caractères **A** et **B** sur cette carte :

- **Dans la zone A**, embrassant toute le secteur est du territoire, dont la partie sud poursuit l'agglomération d'Elbeuf et dont la partie nord s'organise autour des grands échangeurs autoroutiers du carrefour de l'A 13 et de l'A 28, le développement est essentiellement marqué par une croissance autonome.

C'est là que se situent les principaux centres d'emploi du territoire, et c'est là, autour des échangeurs, qu'on trouve les deux seuls de ces centres qui sont en même temps des pôles d'emploi (effectif d'emplois supérieur à l'effectif de la population active de la commune) ;

- **Dans la zone B**, à l'exception du petit centre d'emploi d'Amfreville, qui connaît, à son échelle, une croissance qu'on peut qualifier d'autonome, les autres centres d'emplois sont caractérisés par des évolutions exclusivement résidentielles, en très grande partie résidentielles défensives (déficit de créations nettes d'emplois par rapport à la croissance de la population active).

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET DE LA POPULATION ACTIVE RÉSIDENTE DANS LES BASSINS DE VIE (1975-1999)



Source : INSEE - Recensements de la population

(1) Pour des besoins de clarté du graphique, le taux de croissance de l'emploi du bassin de Cany-Barville a été modifié ; il est de + 77 % en réalité (installation de la centrale électrique de Paluel)

Unité : %

## FICHE ÉCONOMIE

Le Roumois, territoire très résidentiel dans son ensemble (territoire dont l'indice d'attractivité économique IAE est inférieur à 1) s'est développé, au cours des 15 dernières années, pratiquement à parité par enrichissement de son propre tissu d'emplois et par recours au reste de la zone d'emploi de Rouen.

Le rythme de croissance des emplois du Pays a été aussi rapide que celui de la croissance de la population active (18,5% en cumul dans les deux cas) mais il a été légèrement moins rapide que celui de la croissance de la population active occupée (21%), le niveau du chômage ayant considérablement baissé au cours de la période.

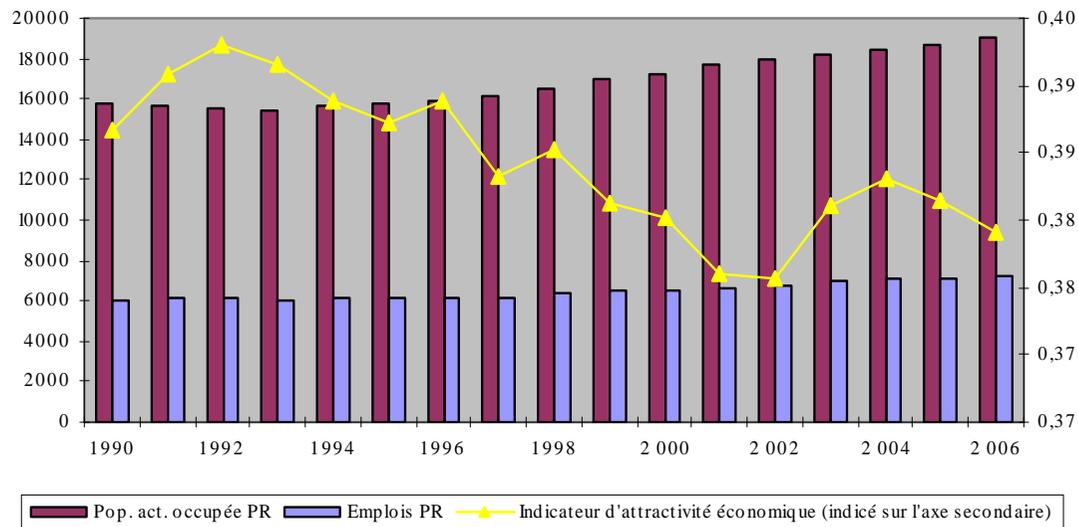
L'IAE du Pays, qui exprime son degré d'autonomie économique, déjà extrêmement faible, s'est donc légèrement dégradé, passant de 0,39 à 0,38.

**Les actifs du Roumois sont ainsi, de manière croissante, allés chercher à l'extérieur le solde d'emplois que le territoire ne fournissait pas, ce qui s'est traduit sur la période par une augmentation de la part des navettes domicile-travail avec l'extérieur du Pays.**

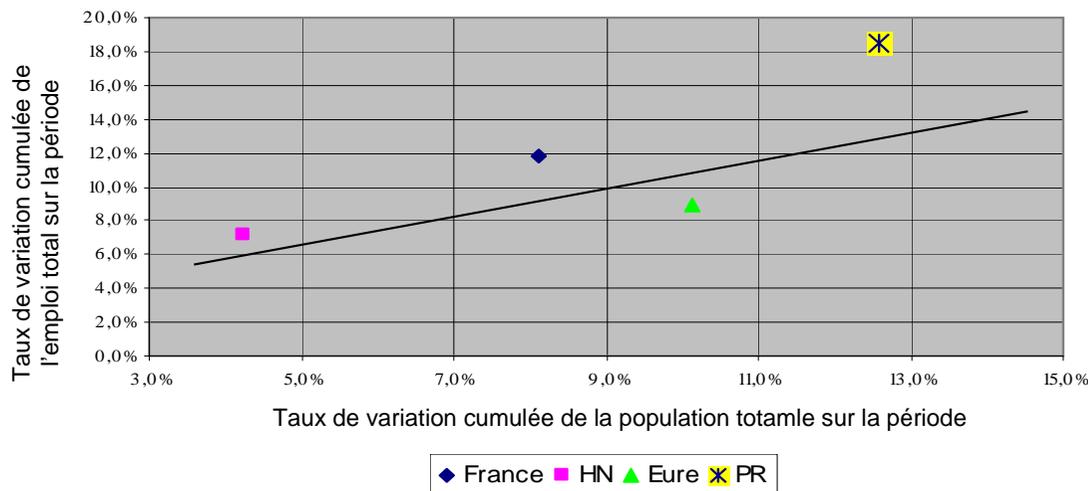
Le Roumois se trouve donc dans une position ambivalente : les rythmes combinés de développement de ses emplois et de sa population totale le placent sur une trajectoire très favorable de développement, si on la compare à un ensemble de références locales ou nationales.

Pourtant, dans le même temps, tout se passe comme si l'exploitation de ce potentiel n'était pas optimale, le territoire pris globalement ne parvenant pas à maintenir voire à améliorer son autonomie à l'égard du reste de la zone d'emploi de Rouen.

**Emplois du territoire et population active occupée : évolution de l'attractivité économique (PR)**

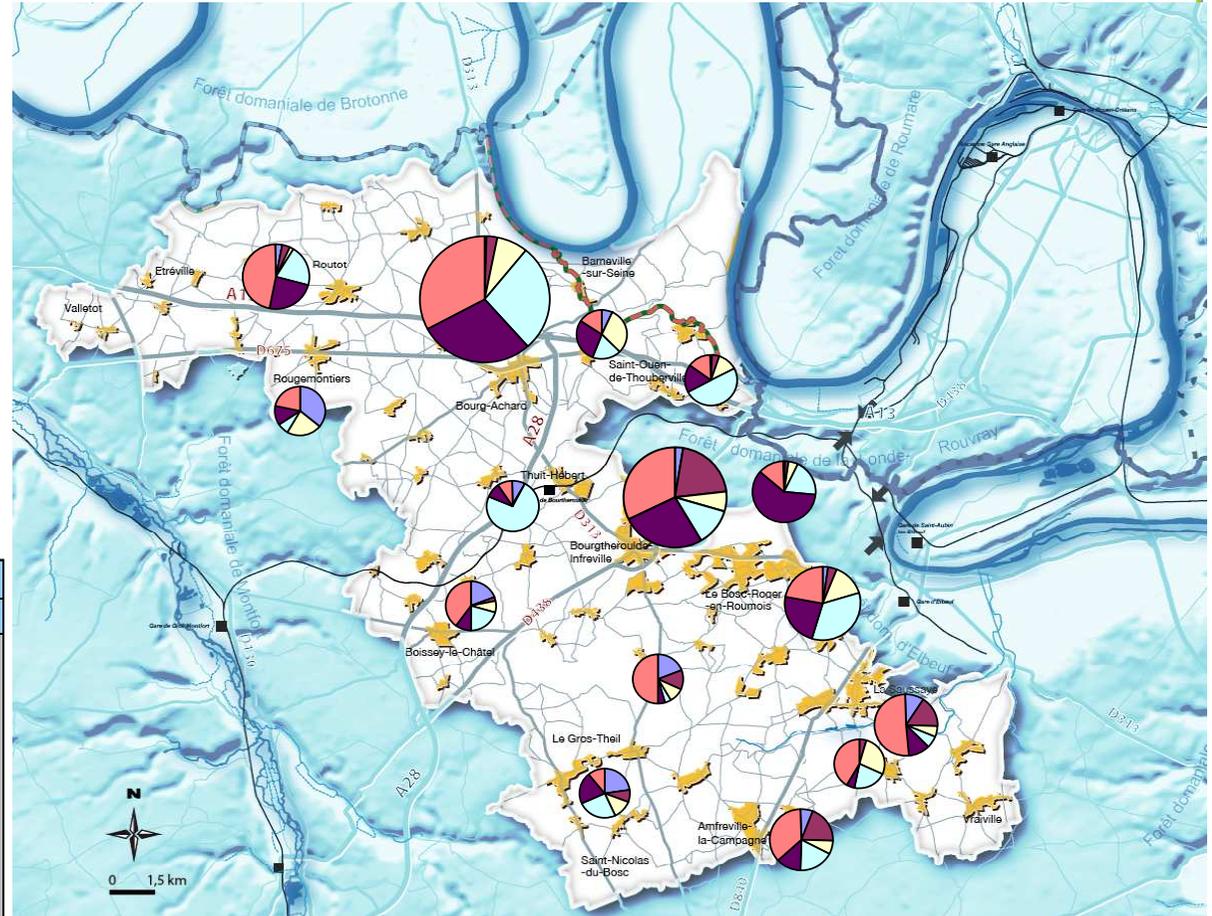


**Evolution de l'emploi total et de la population totale entre 1990 et 2004**

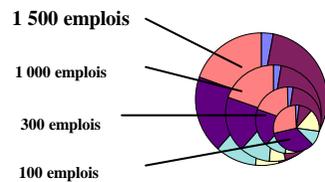


# FICHE ÉCONOMIE

## Structure et localisation des centres d'emploi du Pays du Roumois par secteurs économiques (estimation 2006)



Centres d'emploi	Structure des centres d'emploi par secteurs économiques						
	agriculture	industrie	BTP	commerce	services marchands	services non marchands	nb. d'emplois (est.)
Bourg-Achard	0,4%	2,6%	8,1%	27,0%	29,1%	32,7%	1 641
Bourgheroulde-Infreville	2,6%	20,6%	6,4%	11,9%	26,4%	32,0%	1 040
Le Bosc-Roger-en-Roumois	2,3%	3,5%	14,7%	34,7%	23,1%	21,8%	554
Routot	3,7%	3,9%	1,9%	20,1%	23,6%	46,9%	329
Saint-Ouen-du-Tilleul	1,4%	1,6%	4,8%	19,5%	58,9%	13,8%	299
La Saussaye	10,2%	16,3%	4,9%	6,2%	10,7%	51,6%	284
Amfreville-la-Campagne	6,4%	19,4%	6,8%	17,6%	12,7%	37,1%	268
Saint-Ouen-de-Thouberville	1,2%	4,8%	11,9%	48,4%	19,0%	14,7%	219
Thuit-Hébert	8,2%	0,0%	0,0%	73,0%	9,7%	9,1%	201
Le Thuit-Signol	8,7%	12,0%	15,0%	12,4%	28,1%	23,9%	156
Bosgouet	6,8%	0,0%	30,9%	17,8%	28,6%	15,9%	136
Saint-Pierre-du-Bosguéard	19,7%	12,3%	9,9%	4,0%	4,2%	49,9%	135
Saint-Pierre-des-Fleurs	0,0%	4,0%	27,9%	21,4%	4,6%	42,0%	130
Rougemontiers	36,0%	0,0%	22,1%	7,8%	13,0%	21,1%	124
Le Gros-Théil	22,4%	9,0%	11,7%	25,1%	20,2%	11,5%	117
Boissey-le-Châtel	19,2%	2,6%	7,4%	20,5%	10,0%	40,3%	106



## Les centres d'emploi du territoire

Les 16 communes du Pays du Roumois qui comptent chacune plus de 100 emplois totalisent ensemble 80% des emplois du territoire, soit un peu plus de 5 700 emplois de toute nature. Sur les seuls emplois salariés 2006, cette proportion s'élève à plus de 85% du total. Cette définition permet donc d'avoir une bonne représentation de la répartition des effectifs et des types d'emplois.

Les deux principaux centres d'emploi du territoire sont **Bourg-Achard** avec plus de 1 600 emplois et **Bourgtheroulde** avec un peu de 1 000 emplois. Cinq communes constituent des centres intermédiaires pour le territoire, avec un peu plus de 500 emplois pour **Bosc-le-Roger** et un effectif proche de 300 pour 4 d'entre elles (**Routot, St Ouen du Tilleul, La Saussaye, Amfreville**).

Les neuf autres communes constituent des ensembles plus petits dont le poids s'échelonne de 200 jusqu'à 100 emplois.

Seules deux communes, de tailles, par ailleurs, inégales, présentent le caractère de pôles d'emploi, c'est-à-dire qu'elles disposent d'un nombre d'emplois plus élevé que l'effectif de leur population active : il s'agit de Bourg-Achard et de Thuit-Hébert (200 emplois). Neuf communes présentent un caractère résidentiel plus marqué encore que dans le reste du Roumois (IAE nettement inférieur à 0,5) : Rougemontiers, St Ouen-de-Thouberville, Boisse-le-Châtel, Bosc-Roger, Le Gros-Theil, St Pierre-des-Fleurs, St Pierre-du-Bosguérard, Le Thuit-Signol, La Saussaye.

Les deux centres d'emploi de Bourg-Achard et de Bourgtheroulde, et, à une moindre échelle, de Routot, de St Ouen-du-Tilleul et de La Saussaye, sont caractérisés par une prédominance absolue des services (marchands ou non marchands), dans lesquels vont se cumuler les emplois de services aux entreprises, de services aux particuliers dont l'hôtellerie et la restauration, les services publics (éducation, santé, intercommunalités et communes), et les transports, y compris les auxiliaires de transports (notamment activités logistiques de Lidl et de la Sernam).

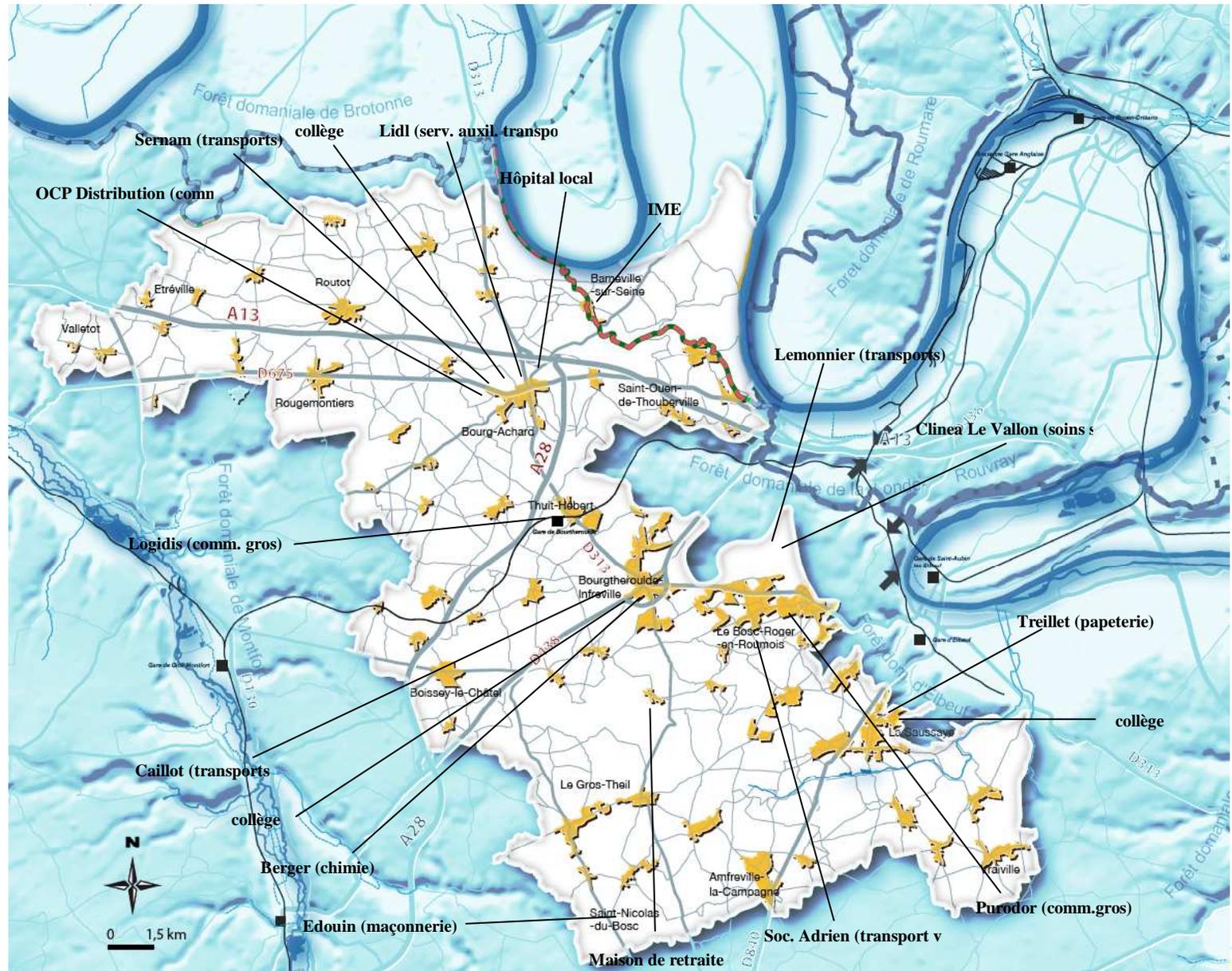
Les centres d'emploi dont le profil commercial est le plus marqué (en proportion des emplois, mais pas forcément en nombre d'emplois) sont Le Bosc-Roger, St Ouen-de-Thouberville et Thuit-Hébert.

En nombre d'emplois, le premier centre d'emplois commerciaux est Bourg-Achard. On y trouve aussi bien les emplois du commerce de détail que les activités de gros et d'intermédiaire du commerce, telles que celles de Logidis, de Purodor ou d'OCP distribution, par exemple.

Bourgtheroulde compte un peu plus d'emplois du commerce que St Ouen-de-Thouberville. Bourgtheroulde est le seul centre d'emploi au profil industriel marqué, et la commune concentre environ 40% des emplois industriels du Roumois. Bourg-Achard, Amfreville et La Saussaye concentrent l'essentiel du reste. Le Bosc-Roger, Bourg-Achard, Bourgtheroulde et St Nicolas-du-Bosc concentrent la majeure partie des emplois du BTP, même si c'est le petit centre d'emploi de Bosgouet, qui, en proportion, présente la plus forte spécialisation dans ce domaine.

L'emploi agricole est plus largement réparti sur l'ensemble du territoire.

# FICHE ÉCONOMIE



Localisation des plus grands établissements employeurs du Pays du Roumois

## ▣ Les services

### Les services à la population

Au sein des services à la population, les secteurs dominants relèvent des services non marchands (santé et activités sociales, éducation et administrations publiques). Il est frappant, par ailleurs, de constater qu'on trouve ces trois secteurs dans les six premiers secteurs principaux employeurs du Roumois en 1999. L'ensemble des services marchands vient très loin derrière (hôtels et restaurants, activités financières, activités récréatives et culturelles, activités immobilières).

Il faut noter que le secteur des transports a été rattaché aux services aux entreprises, à qui est destiné l'essentiel des prestations effectuées dans ce secteur par les entreprises du Roumois.

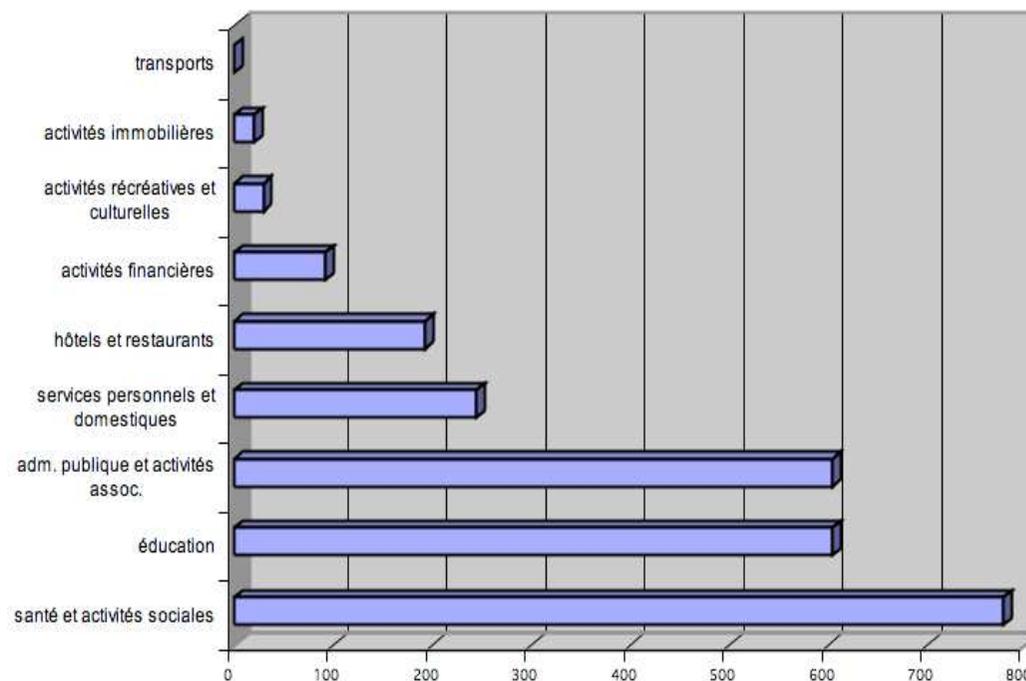
De façon générale, les services à la population ne sont pas particulièrement bien positionnés dans la structure des emplois du Pays, si on la compare à celles du département de l'Eure ou de la région de Haute-Normandie, déjà pas très bien placés dans ce champ au regard de la moyenne française.

Dans le cas du Roumois, l'analyse est à pondérer du fait qu'il s'agit d'un territoire au caractère résidentiel très marqué.

La part des services à la population, tout particulièrement des services marchands y est extrêmement faible.

Mais ce caractère s'inscrit dans l'histoire de la croissance du territoire, marquée par le modèle habituel des phénomènes de péri-urbanisation, riches en venue de populations, mais relativement pauvres en développement des services associés.

Décomposition des emplois des services à la population  
(hors transports) (nb. d'emplois 1999)



# FICHE ÉCONOMIE

Cette mise en perspective se dégage très nettement si on examine la densité comparée d'emplois de services à la population pour 1 000 habitants, d'où il ressort que le Roumois se positionne nettement derrière les départements de l'Eure et la région de Haute-Normandie, dans tous les domaines, y compris s'agissant des services non marchands.

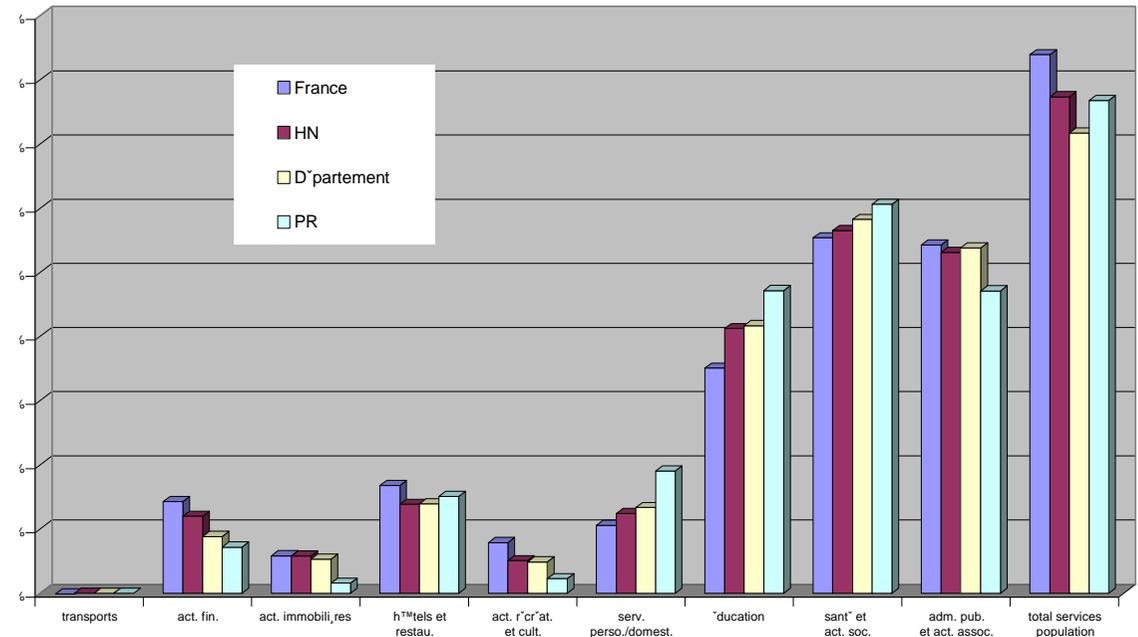
Sans que cette situation soit en soi surprenante, compte tenu de l'histoire du territoire au cours des 40 dernières années, elle laisse entrevoir des marges de progression non négligeables autour de l'économie résidentielle, celle des services à la population.

Le secteur des services à la population est l'un des contributeurs privilégiés aux emplois de non salariés sur le territoire.

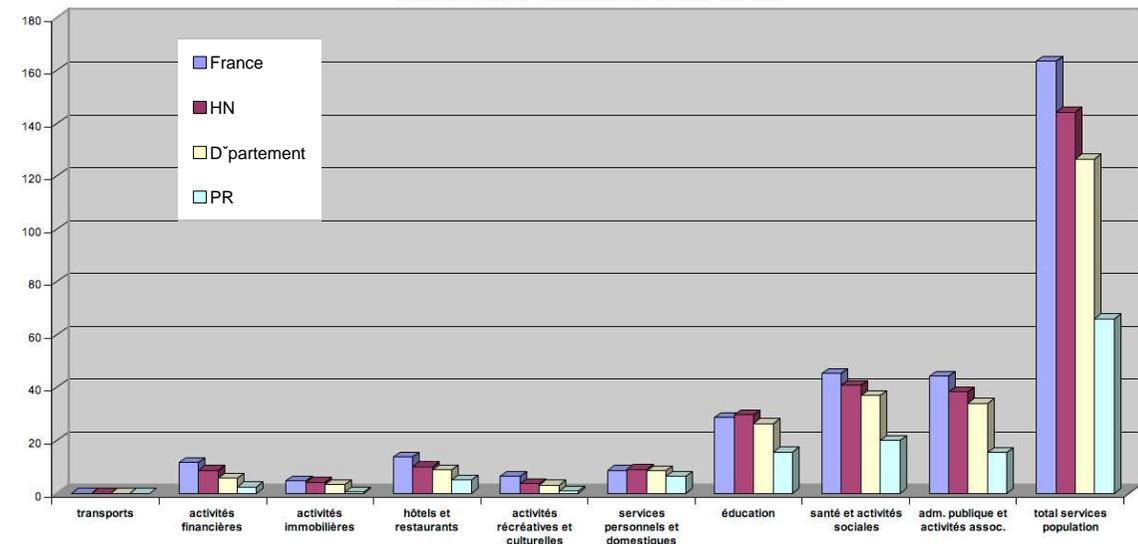
Ce trait est particulièrement affirmé dans les activités de l'hôtellerie, dans les services personnels et domestiques (blanchisserie, coiffure, soins de beauté, ...), dans les activités financières (assurance) et dans la santé.

On notera la sous-représentation des activités récréatives et culturelles ainsi que des activités immobilières, correspondant plus largement à la sous-représentation de ces deux secteurs dans la structure d'emplois du Roumois.

Poids comparé des emplois de services la population dans le total des emplois (hors transports) (salariés et non salariés)



Comparaison du nombre d'emplois de services à la population pour 1 000 habitants (hors transports) (emplois salariés et non salariés) (1999)



## FICHE ÉCONOMIE

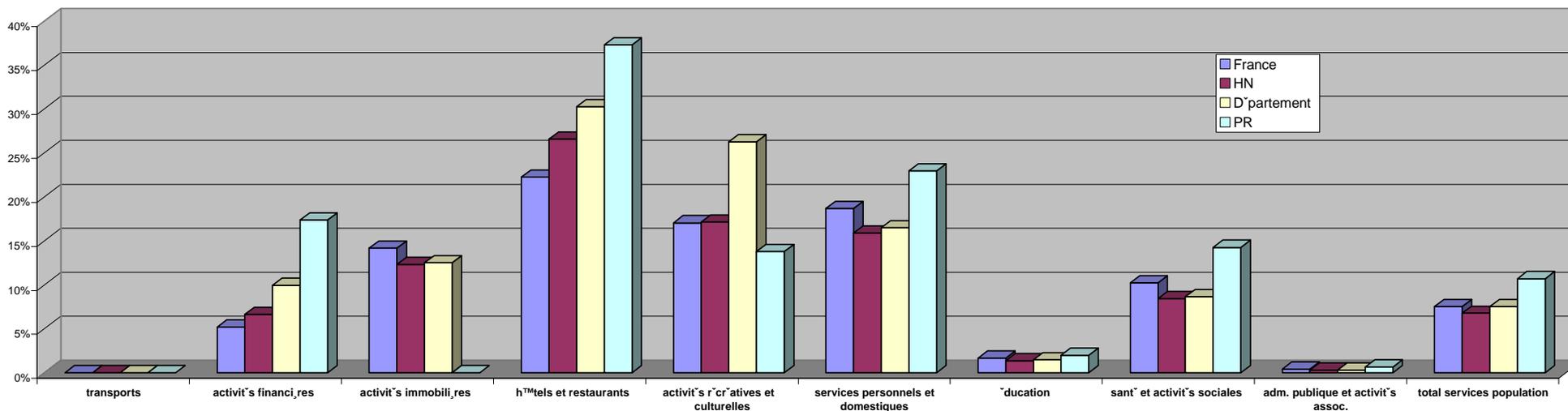
Une investigation plus précise peut être faite sur le secteur hôtelier, qui constitue l'un des gisements potentiels d'emplois de services à la population. Le parc hôtelier du Pays du Roumois se présente comme assez limité, le seul établissement de plus de 30 chambres se trouvant à Bourg-Achard. Un potentiel encore modeste a commencé à se développer dans le cadre de l'hébergement rural.

### Hébergement rural

Intercommunalités	Cbre. d'h <sup>TM</sup> tes	G <sup>te</sup> rural	G <sup>te</sup> groupe	Camping
Roumois nord	9	13	1	1
CC Bourgtheroulde	7	10	1	0
CC Amfreville	5	9	1	1
Pays du Roumois	21	32	3	2

Source Sydar 2008

Comparaison de la part des emplois de non salariés dans les services la population (hors transports) (1999)



# FICHE ÉCONOMIE

## Les services aux entreprises

Les services aux entreprises, sur le territoire du Scot, sont très largement dominés par le secteur des transports. Ce secteur, qui peut être mixte, relevant à la fois des services à la population et des services aux entreprises, est, dans le Roumois, essentiellement dédié aux services aux entreprises.

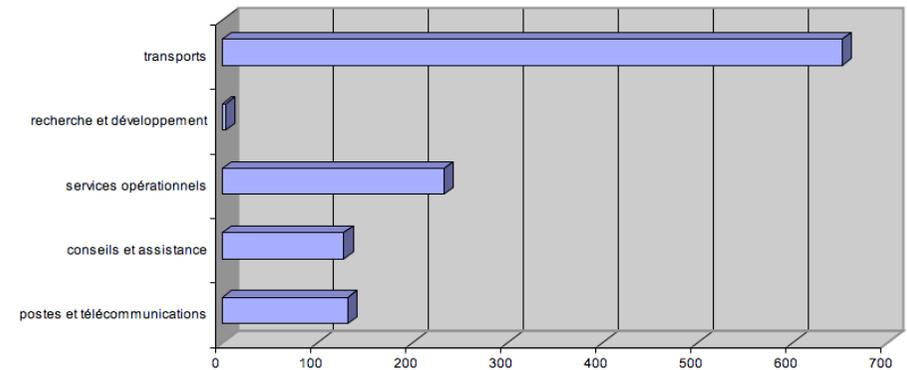
Il est caractérisé, dans le Roumois par la part très importante prise par les services auxiliaires de transport, c'est-à-dire, sur le territoire, par l'organisation des flux logistiques, notamment pour la grande distribution.

Les emplois du territoire liés à l'organisation des flux terrestres de transport sont essentiellement destinés au transport de marchandises, par opposition au transport de voyageurs.

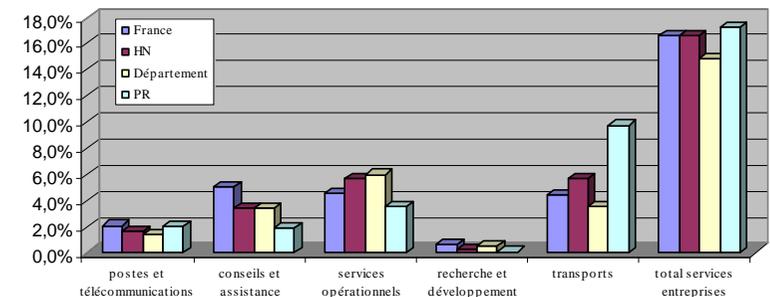
Plus généralement, les emplois de services aux entreprises, pris dans leur globalité, paraissent plutôt bien représentés sur le territoire. De fait, une fois mise à part cette spécialisation du Roumois dans les transports, il apparaît que les autres secteurs relevant des services aux entreprises souffrent plutôt d'une sous-représentation dans la structure d'emplois du Pays.

Sans s'appesantir sur l'absence d'activités de recherche et de développement, s'agissant des secteurs relativement aisés à aborder pour le Roumois, c'est-à-dire les services opérationnels (sécurité, nettoyage, assainissement, locations de matériels) et les activités de conseil et assistance (comptabilité, droit, gestion, architecture, bureaux d'études et de contrôle, publicité), le positionnement du territoire n'est pas très favorable. Un potentiel de développement paraît exister, là aussi.

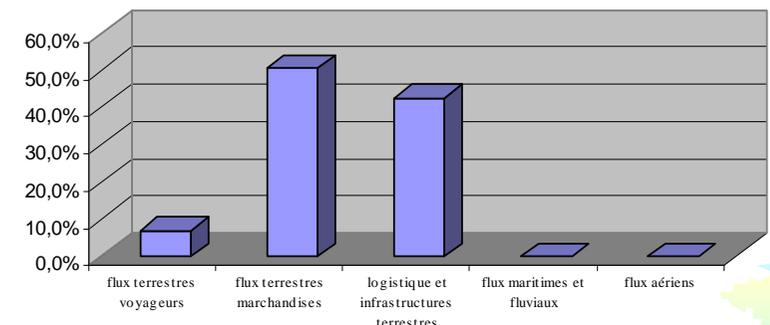
Décomposition des emplois des services aux entreprises (nb. d'emplois 1999)



Poids comparé des emplois de services aux entreprises dans le total des emplois (salariés et non salariés) (1999)



Poids comparé des diverses composantes d'emplois dans le secteur des transports (salariés uniquement) (1999)



## L'industrie et le BTP

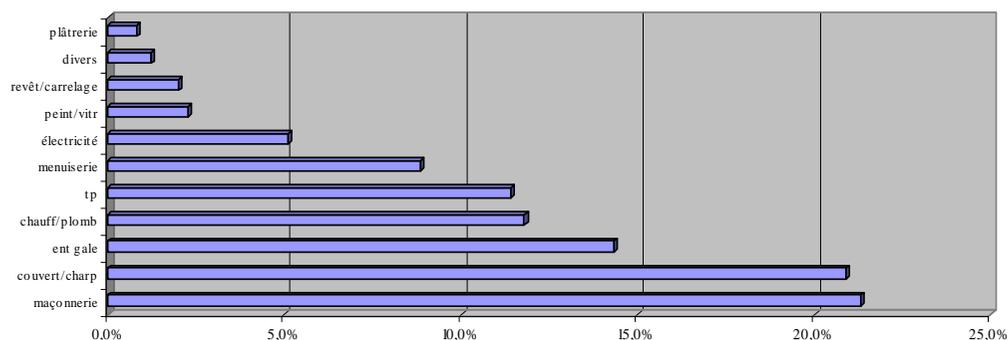
Dans les activités industrielles, dont l'importance est très réduite sur le territoire, l'essentiel des effectifs relève d'un nombre limité de petites entreprises. Le secteur qui vient en tête est celui de la chimie, caoutchouc, plastiques. Les emplois du territoire dans ce secteur relèvent essentiellement d'une entreprise localisée à Bourgtheroulde (Berger). Le secteur des équipements mécaniques est surtout présent au travers d'une entreprise de chaudronnerie, localisée à Amfreville. Les emplois relevant du secteur des équipements du foyer sont plus éclatés, mais principalement localisés à Bourgtheroulde. Le secteur de l'imprimerie-édition est essentiellement représenté par la papeterie Treillet à La Saussaye. Les emplois de la métallurgie et de la transformation des métaux sont essentiellement localisés à St Pierre-du-Bosguérard.

Il faut noter que le tableau ci-contre a été retraité, en ne tenant pas compte des emplois d'artisans boulangers et charcutiers, rattachés aux industries agro-alimentaires par la nomenclature de l'Insee (et rattachés aux emplois du commerce, dans le cadre de la présente étude).

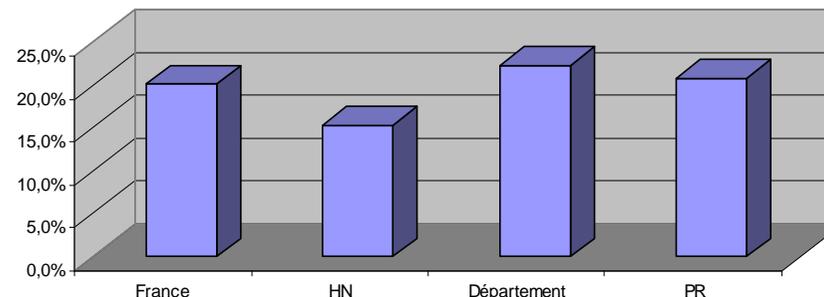
Emploi salarié Industrie (Sce. Unistatis 2006)	Etablissements	Emplois
Industries agr. et alim. (hors boulangeries)	6,7%	0,9%
habillement, cuir	6,7%	0,9%
Edition, imprimerie, reproduction	3,3%	11,3%
Pharmacie, parfumerie et entretien	3,3%	3,5%
Ind. équipements du foyer	13,3%	12,7%
Industrie automobile	3,3%	1,7%
équipements mécaniques	13,3%	15,9%
équipements électriques et électron.	10,0%	2,3%
Fabrication d'autres matériels de transport	0,0%	0,0%
Industries des produits minéraux	0,0%	0,0%
Industrie textile	0,0%	0,0%
Industries du bois et du papier	10,0%	4,6%
Chimie, caoutchouc, plastiques	10,0%	35,8%
Métallurgie et transformation des métaux	20,0%	10,4%
Ind. des compos. électriques et électron.	0,0%	0,0%
total industrie	100,0%	100,0%

Les emplois du bâtiment constituent l'un des secteurs bien positionnés dans la structure d'emplois du territoire, si on la compare aux références habituelles. Toutefois, on a noté plus haut le rythme relativement modéré de développement des emplois du secteur au cours des 15 dernières années, s'agissant d'un territoire résidentiel, marqué par une activité constructive importante. De fait, si on peut noter que les travaux publics ne représentent que 12% des emplois totaux du secteur, ce qui révèle la part forte de construction de logements, on peut également relever la proportion relativement faible au sein de l'ensemble, des emplois relevant d'entreprises du second-œuvre (22%). Une marge de progression pourrait bien, là aussi, exister pour le territoire.

Décomposition des emplois salariés de la construction (2006)



Comparaison de la part des emplois de non salariés dans la construction (1999)



## FICHE ÉCONOMIE

## Le commerce

## Préalable : les fréquences d'achats

Afin de construire une stratégie d'aménagement commercial permettant de répondre aux enjeux d'aménagement du territoire et de développement durable, l'analyse de la satisfaction des besoins a été conduite en distinguant les commerces selon la fréquence d'achats à laquelle ils répondent.

Les fréquences d'achats correspondent à des biens pour lesquels les comportements d'achats sont variables et renvoient à des comportements de déplacements différents (fréquence des déplacements, origine de la clientèle...). Ces fréquences renvoient également à des typologies d'activités commerciales qui n'induisent pas toutes les mêmes contraintes d'implantation (emprise foncière, modes d'accès...).

Les enjeux sont en effet variables selon qu'il s'agisse :

- d'achats quotidiens, correspondant à des équipements de petite envergure (inférieurs à 300 m<sup>2</sup>), dont la zone de chalandise est relativement restreinte (une commune voire communes limitrophes), et qui vont générer des déplacements très fréquents, souvent de courte distance. Afin de répondre à un enjeu de rationalisation des déplacements, il est préférable que cette offre soit maillée finement sur le territoire, au plus près des densités urbaines (habitats, emplois, équipements). Une telle logique d'implantation permet une desserte optimale des populations sur ces achats très fréquents, mais favorise également le recours à des modes de déplacements doux;
- d'achats hebdomadaires, associés également à des enjeux forts de proximité, mais correspondant à des équipements dont l'aire d'influence principale est plus large, rendant plus difficile un maillage fin de cette offre sur le territoire;

Fréquences d'achats	Types d'activités concernées	Aire d'influence principale
Quotidienne	Boulangerie, boucherie – charcuterie, tabac – presse, fleurs, alimentation, services et artisans...	> 1 000 hab.
Hebdomadaire	Supermarchés / hypermarchés, alimentaire spécialisé...	> 5 000 hab (pour des formats de plus de 1 000 m <sup>2</sup> de surface de vente).
Occasionnelle « légère »	Habillement, chaussures, optique, parfumerie, bijouterie, librairie papeterie CD/DVD, jeux - jouets, petite décoration, petit électroménager...	> 20 000 hab. voire métropolitaine
Occasionnelle « lourde »	Bricolage, Jardinage...	>10 000 hab.
Exceptionnelle / concepts atypiques	Mobilier, gros électroménager, gros bricolage / matériaux / revêtements, aménagement, de la maison (cuisines, salles de bains), concessionnaires automobiles, concepts spécifiques (Oxylane, village de marques...)	> 40 000 hab. voire métropolitaine (> 200 000 hab.)

## FICHE ÉCONOMIE

- d'achats occasionnels, associés cette fois à des fréquences de déplacements moins importantes et par conséquent à des enjeux de proximité moins forts. Cette fréquence d'achat renvoie à des équipements qui nécessitent une aire d'influence plus large pour fonctionner (> 10 000 habitants);
- d'achats exceptionnels, qui génèrent quant à eux des déplacements peu fréquents, mais qui peuvent être de longue distance (aire d'influence de l'offre très large). Ces équipements sont davantage associés à des enjeux de concentration (attitude comparative du consommateur), et leur développement est à réfléchir en complémentarité entre les territoires. Ce sont par ailleurs des équipements d'envergure, nécessitant une emprise foncière importante et des conditions de visibilité et d'accessibilité optimales.

Au-delà de la fréquence et de l'origine des déplacements, les modes d'accès associés à ces différents types d'achats sont également différents. Les achats quotidiens, hebdomadaires et occasionnels légers sont associés à des modes de transports mixtes (modes doux, transports en commun, véhicules particuliers), alors que les achats occasionnels lourds et exceptionnels sont davantage associés à des modes d'accès motorisés. Par ailleurs, les besoins fonciers nécessaires à l'implantation des différentes typologies d'activités sont variables, ainsi que l'impact sur l'animation des centralités urbaines. L'offre répondant à des achats quotidiens, hebdomadaires et occasionnels légers constitue la majeure partie de l'offre commerciale présente dans les centralités urbaines et villageoises et contribue fortement à leur vitalité économique.

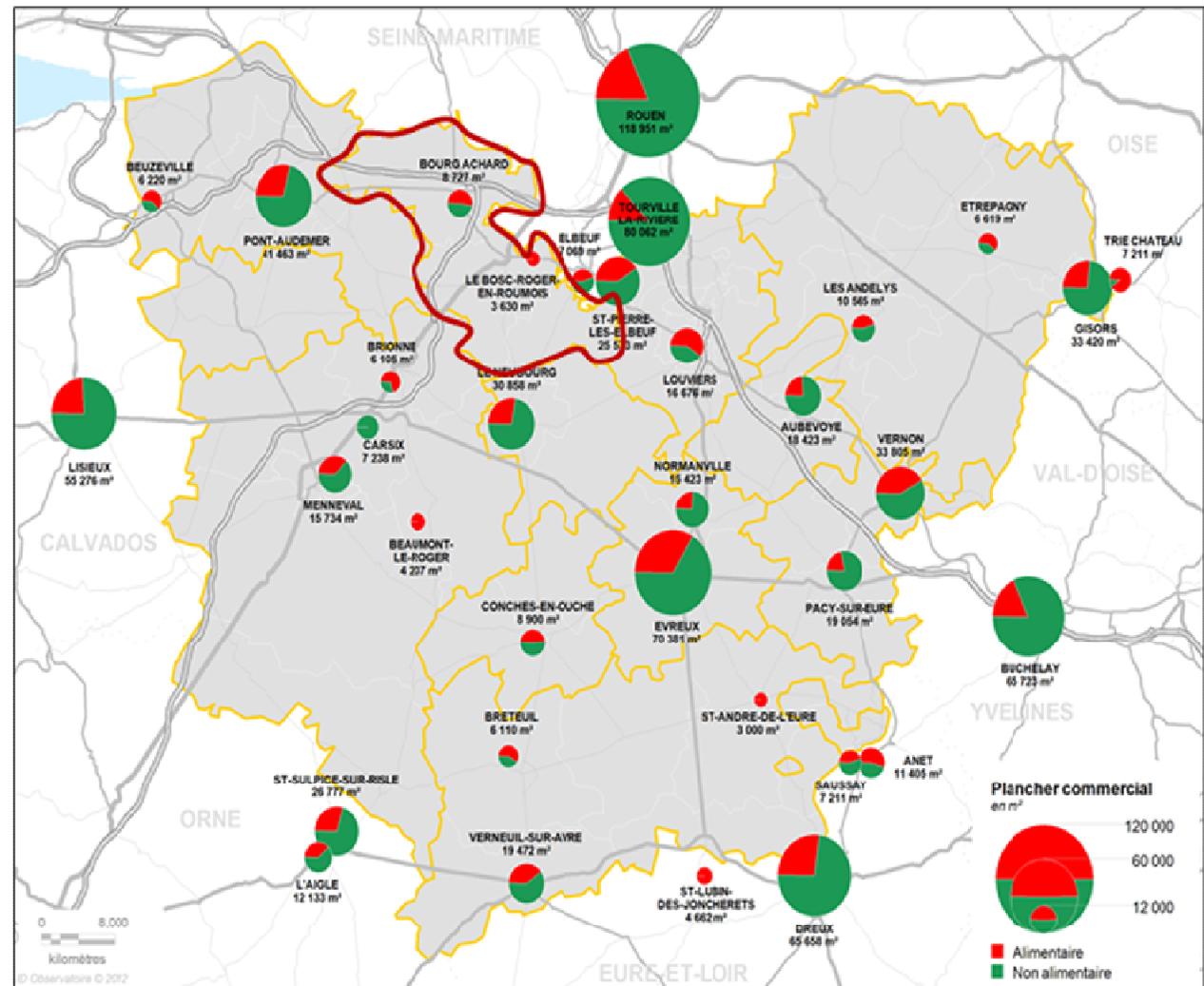
## FICHE ÉCONOMIE

## Les enjeux de l'aménagement commercial sur le Pays du Roumois

## Une offre commerciale de rayonnement local

- **Un environnement concurrentiel dense**

Le Pays du Roumois, situé aux portes de l'agglomération de Rouen-Elbeuf, est sous l'influence d'un environnement concurrentiel dense relativement dense. Les principaux pôles commerciaux proches sont les pôles de l'agglomération (Rouen, Tourville La Rivière, Elbeuf-Saint Pierre les Elbeuf), le Neubourg et Pont Audemer. Cette situation limite les possibilités pour le Pays du Roumois, de développer une offre commerciale répondant aux différentes catégories de besoins de consommation. Elle limite également l'enjeu d'accueillir une offre commerciale diversifiée, et l'enjeu de rapprochement des consommations notamment sur des besoins occasionnels et exceptionnels, la quasi-totalité de ces besoins de consommation pouvant être satisfaits aux portes du territoire.



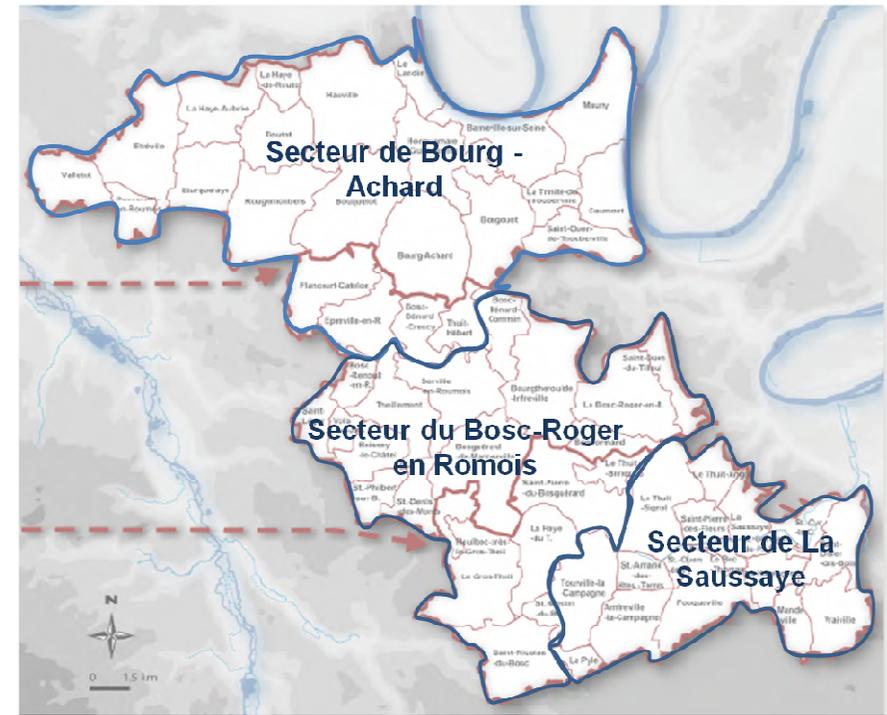
## FICHE ÉCONOMIE

- **Une zone de chalandise locale de l'offre commerciale**

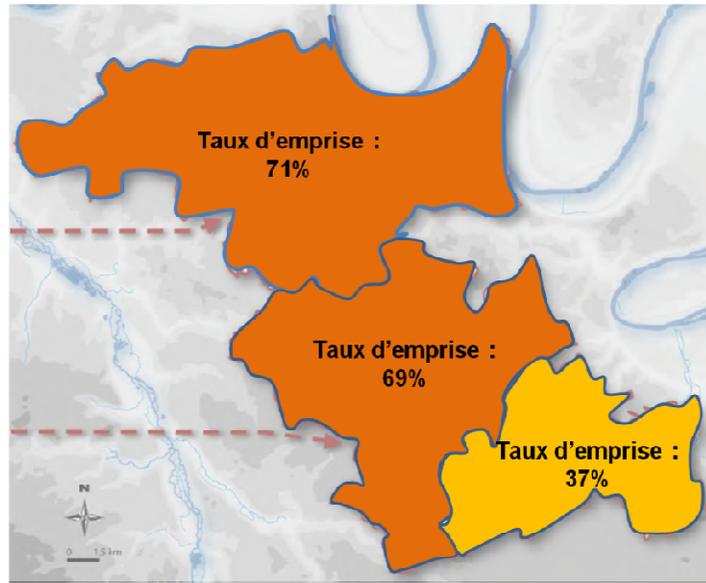
La carte ci-contre rappelle le découpage utilisé pour l'enquête de consommation réalisée à l'échelle du département de l'Eure en 2012 dans le cadre du SDAC. Le secteur d'enquête est l'échelle d'analyse la plus fine pouvant être utilisée concernant la demande.

**La zone de chalandise** : Les cartes ci-après représentent la zone de chalandise des commerces du Pays du Roumois. La zone de chalandise correspond à la zone dans laquelle réside la clientèle régulière des commerces du Pays du Roumois. Elle est déterminée sur la base des apports au chiffre d'affaires (80 à 90% du chiffre d'affaires) et des niveaux d'emprise de l'offre sur la consommation (> 10% d'emprise).

Secteurs d'enquête sur le Pays du Roumois



## FICHE ÉCONOMIE

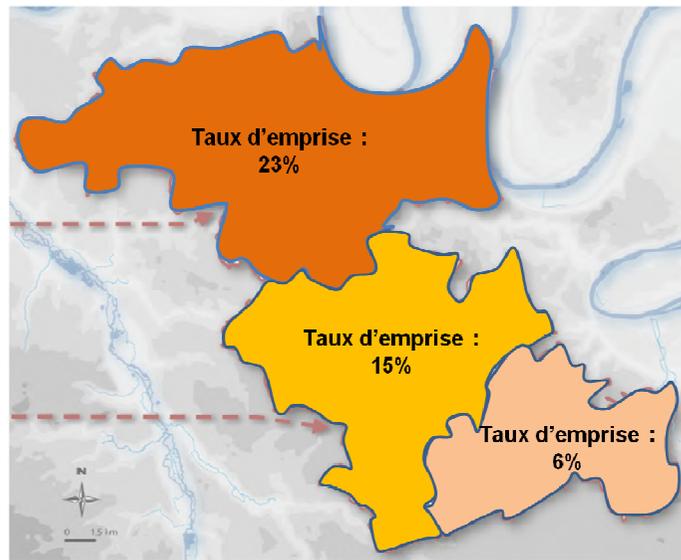


**ZC primaire**      **ZC secondaire**

**Zone de chalandise alimentaire**

96 % du Chiffre d'affaires alimentaire de l'offre du Pays du Roumois est réalisé sur la zone de chalandise correspondant au périmètre du Pays.

- Une zone de chalandise alimentaire qui correspond au périmètre du Pays,
- Des taux d'emprise<sup>2</sup> relativement forts sur la CCRN et la CCBI, plus faibles sur la CCIC davantage sous l'influence des territoires extérieurs.



**ZC primaire**    **ZC secondaire**    **ZC tertiaire**

**Zone de chalandise non alimentaire**

91 % du Chiffre d'affaires non alimentaire de l'offre du Pays Roumois est réalisé sur la zone de chalandise :

- Une zone de chalandise non alimentaire qui correspond là aussi au périmètre du Pays,
- Des taux d'emprise relativement faibles quel que soit le secteur, montrant une desserte très limitée du Pays du Roumois sur les biens non alimentaires.

<sup>2</sup> Le taux d'emprise est la part des consommations du secteur concerné, effectuée sur le Pays du Roumois

## Armature commerciale du Pays du Roumois

### Une offre en grandes surfaces peu dense et majoritairement tournée vers l'alimentaire

En conséquence, le Pays du Roumois accueille une offre commerciale peu dense, et répondant majoritairement à des besoins de proximité, quotidiens et hebdomadaires.

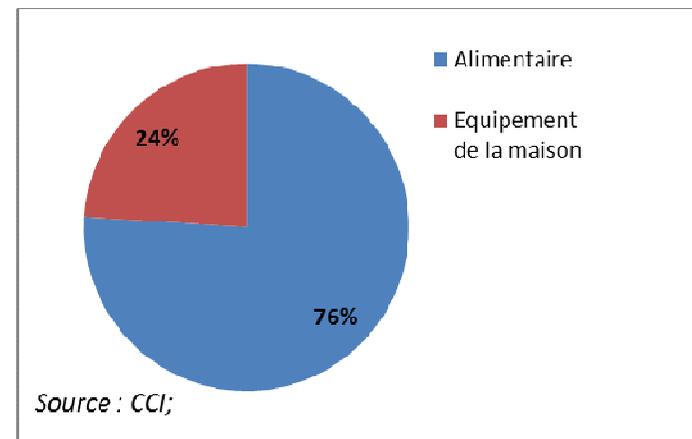
Le Pays du Roumois accueille 17 grandes surfaces (commerces > 300 m<sup>2</sup> de surface de vente pour un plancher total de 16 997m<sup>2</sup> de surface de vente (hors pépinières). La densité commerciale du territoire, de 394 m<sup>2</sup> pour 1 000 habitants est relativement faible par rapport aux moyennes nationales (957 m<sup>2</sup> pour 1 000 habitants). Cet écart est particulièrement marqué pour les commerces non alimentaires (128 m<sup>2</sup> pour 1 000 habitants sur le Pays du Roumois et 648 m<sup>2</sup> pour 1 000 habitants en moyenne nationale). Cette faible densité s'explique par une satisfaction des besoins non alimentaires en majorité sur les polarités commerciales externes au Pays du Roumois.

La répartition du plancher commercial des équipements de plus de 300 m<sup>2</sup> par famille de produit renforce le constat d'une offre répondant davantage à des besoins de proximité. 76% du plancher commercial correspond en effet à des surfaces alimentaires, répondant à des besoins relativement courants (hebdomadaires).

Les évolutions récentes mettent en évidence une évolution relativement rapide du plancher commercial des activités de plus de 300 m<sup>2</sup> de surface de vente entre 2004 et 2009, plus modérée entre 2009 et 2013.

Entre 2004 et 2009, trois nouvelles grandes surfaces se sont implantées sur le territoire soit une surface de vente de 2326 m<sup>2</sup> supplémentaires. Cette évolution s'est faite principalement dans le secteur de la grande distribution alimentaire où près de 75% des nouvelles surfaces construites concernent l'alimentaire. C'est la CC du Roumois Nord qui a connu la plus forte hausse avec 1611 m<sup>2</sup> nouveaux de surfaces de ventes, soit l'équivalent de la construction d'un supermarché de taille importante pour le territoire. La deuxième plus grande évolution concerne la CC de Bourgtheroulde-Infreville avec 774m<sup>2</sup> de surfaces supplémentaires, soit l'équivalent d'un petit supermarché à l'échelle du territoire. Sur cette période, le nombre de grandes surfaces alimentaires et leurs superficies ont augmenté de façon plus importante que sur l'ensemble du département de l'Eure.

Entre 2009 et 2013, l'évolution de l'offre en grandes surfaces à été beaucoup plus modérée (+ 1 153 m<sup>2</sup> de surface de vente), correspondant principalement à l'extension des supermarchés existants sur le territoire (Saint Pierre des Fleurs, Le Bosc-Roger-en-Roumois, Bourg-Achard).



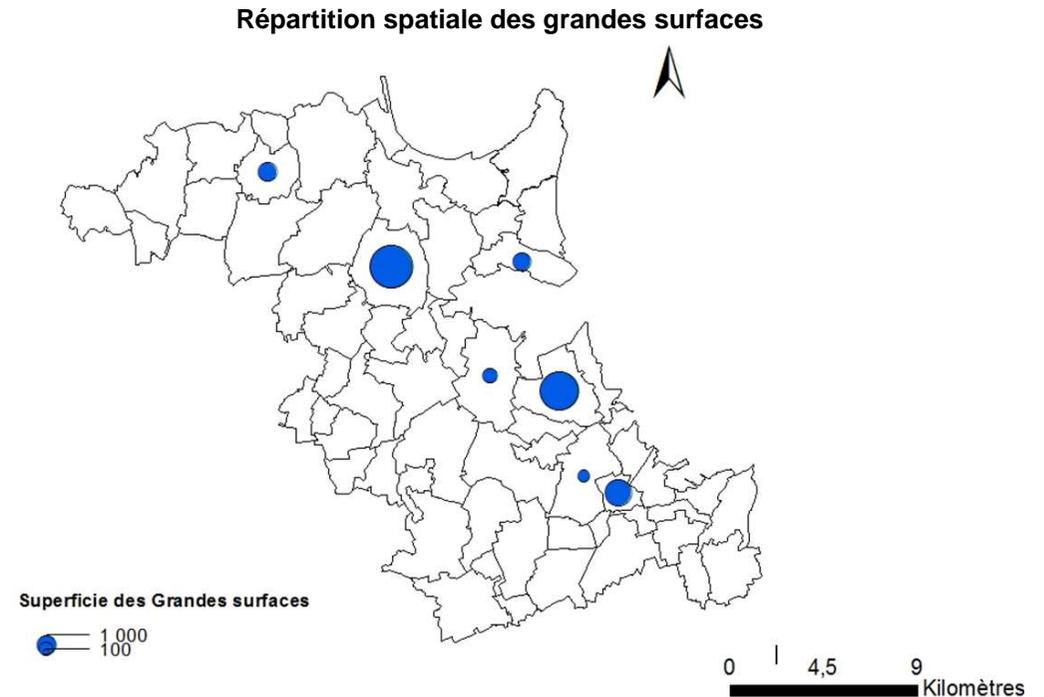
Répartition du plancher commercial par famille de produits

## FICHE ÉCONOMIE

La répartition spatiale des grandes surfaces met en évidence que les principaux équipements sont situés sur les polarités principales du SCoT et les communes limitrophes :

- Bourg Achard, qui concentre 8 714 m<sup>2</sup> de surface de vente en 2013,
- Bourgheroulde-infreville, commune à laquelle on peut associer le Bosc-Roger-en-Roumois, ces deux communes constituant la seconde polarité commerciale du SCoT avec 4 168 m<sup>2</sup> de surface de vente en 2013,
- Le Thuit-Signol, commune à laquelle on peut associer Saint Pierre des Fleurs, ces deux communes constituant la troisième polarité commerciale du SCoT, avec 2 000 m<sup>2</sup> de surface de vente totale.

Il est à noter que Bourg-Achard se distingue comme polarité principale par le volume de m<sup>2</sup> qu'elle accueille, mais également en étant la seule polarité accueillant des grandes surfaces non alimentaires.



### **Un commerce de proximité peu dense et parfois fragilisé**

Le commerce de proximité est également relativement peu dense sur le Pays du Roumois. On constate en effet une densité de 3,7 commerces pour 1 000 habitants sur le Pays de Roumois, contre 4,8 commerces pour 1 000 habitants dans le département de l'Eure, et 4 à 5 commerces pour 1 000 habitants dans les territoires ruraux en France.

Les secteurs commerciaux où le Pays du Roumois possède le plus d'établissements sont les secteurs de l'alimentation générale et de l'hygiène-soin-beauté. Tout comme le département, les secteurs semblant être à la marge sont les secteurs de l'équipement de la personne, de la maison et des loisirs. Or en comparant la densité commerciale du département et du Pays du Roumois, on s'aperçoit qu'il existe une différence de densité moins importante pour les secteurs de l'alimentation, des loisirs et de l'hygiène-soin-santé par rapport aux deux autres secteurs. En outre, le Pays du Roumois possède une densité commerciale plus importante pour le secteur des loisirs par rapport aux secteurs de l'équipement de la personne et de la maison, phénomène qui se retrouve inversé à l'échelle du département. L'offre du territoire se base alors principalement sur une offre en commerces d'alimentation générale (épicerie, boulangerie, boucherie, etc.), en commerces de loisirs (librairie, fleuriste, etc.) et en commerces relatifs au soin et à la beauté (coiffure, pharmacie, parfumerie, etc.) mais démontre également une véritable carence en commerces relatifs aux équipements de la personne (magasins de vêtements, chaussures, etc.).

## FICHE ÉCONOMIE

Ces constats témoignent là encore d'une offre commerciale du Pays de Roumois tournée vers la proximité et les achats du quotidien, et d'une satisfaction des besoins plus occasionnels, (correspondant aux commerces d'équipement de la personne et d'équipement de la maison), principalement effectuée sur les pôles extérieurs au Pays.

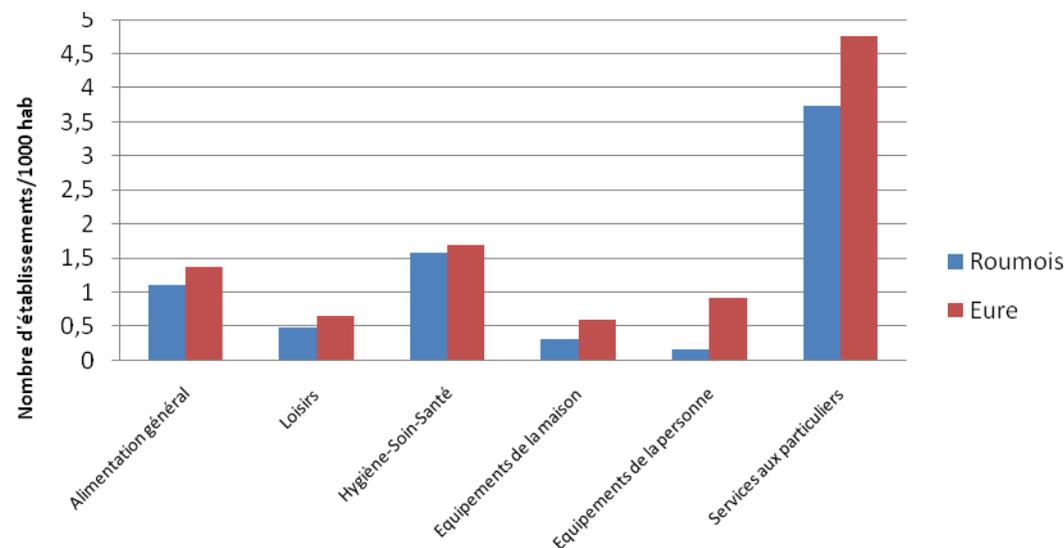
La répartition spatiale des commerces de proximité, met également en évidence qu'il existe un grand nombre de communes n'accueillant aucun commerce sur le Pays du Roumois.

Ce constat est à mettre en relation avec la taille des communes du Pays du Roumois, dont la plupart n'atteignent pas un seuil de population suffisant pour développer du commerce.

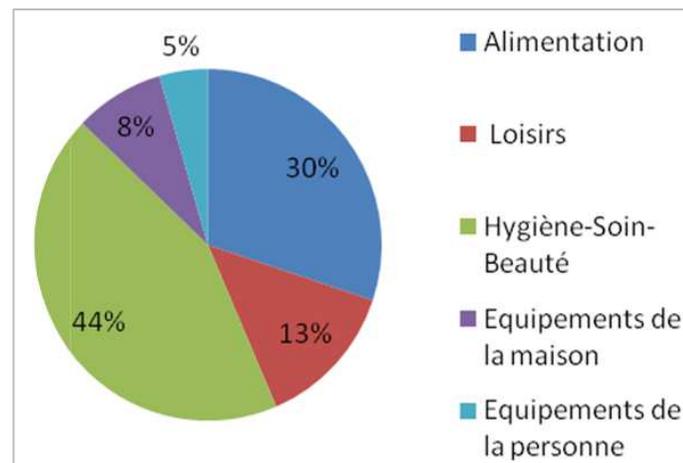
Les entretiens réalisés avec les élus du territoire mettent en évidence que ce commerce de proximité connaît des difficultés de maintien dans beaucoup de communes, voire un déclin, se caractérisant souvent par la disparition de commerces et l'apparition d'un certain nombre de services (banques, agences immobilières...). Le maintien de ces activités constitue pourtant un enjeu à plusieurs titres :

- conserver une desserte des populations la plus fine possible sur des besoins de première nécessité,
- contribuer à l'animation des cœurs de village à travers le maintien de ces activités marchandes.

### Comparaison de la densité commerciale de l'Eure et du Pays du Roumois par secteurs commerciaux en 2009



### Répartition des commerces traditionnels par secteur sur le Pays du Roumois en 2009



## FICHE ÉCONOMIE

### Une offre inégalement répartie sur le territoire

Bien que la population soit répartie de façon équilibrée entre les trois Communautés de Communes (CC), il n'en est pas de même pour la répartition des équipements commerciaux et des services. La CC du Roumois Nord se trouve bien mieux équipée que les deux autres, on observe même une différence très nette entre la CC du Roumois Nord et les deux autres intercommunalités. C'est la CC d'Amfreville-la-Campagne qui bénéficie de l'offre commerciale la plus faible sur le territoire. La CC de Bourgtheroulde-Infreville joue quant à elle le rôle de territoire intermédiaire, de transition entre deux CC aux positions extrêmes.

L'offre commerciale de la CC du Roumois Nord est non seulement la plus importante mais également la plus complète. En effet, quelque soit la forme de vente (grandes surfaces alimentaires, commerces traditionnels, services aux particuliers) cette CC possède au moins un établissement pour chaque secteur d'étude retenu et le nombre de ces établissements est le plus important pour chacun de ces secteurs, excepté celui de l'hygiène-soin-beauté. C'est pour les services aux particuliers que la différence avec les autres CC est la plus marquée, la CC du Roumois Nord possède deux fois plus de services aux particuliers que celle d'Amfreville-la-Campagne. C'est également dans le secteur de l'équipement de la personne et de la maison que l'offre commerciale du Roumois Nord est beaucoup plus complète (8 commerces pour le secteur de l'équipement de la maison et 4 commerces pour le secteur de l'équipement à la personne dans la CC du Roumois Nord contre 4 et 2 établissements dans celle de Bourgtheroulde-Infreville et 1 établissement dans chacun des deux secteurs pour celle d'Amfreville-la-Campagne).

A contrario, la CC d'Amfreville-la-Campagne possède l'offre commerciale la plus limitée du territoire. Elle comprend près de deux fois moins d'équipements que la CC du Roumois Nord et près d'un tiers d'équipements en moins que la CC de Bourgtheroulde-Infreville (105 établissements pour la CC d'Amfreville-la-Campagne contre 224 pour celle du Roumois Nord et 147 pour celle de Bourgtheroulde-Infreville). Cette différence est particulièrement marquante concernant l'offre en grande surface alimentaire, équipement majeur en terme d'attraction commerciale. En effet, il n'existe que deux grandes surfaces alimentaires, un supermarché et une supérette, alors que les deux autres intercommunalités possèdent au minimum quatre grandes surfaces alimentaires de type supermarché et une surface de vente, au minimum deux fois plus importante pour chacune. Cependant cette carence est compensée par une offre en alimentation générale correcte vis-à-vis des autres CC. Enfin cette carence n'est pas uniquement alimentaire, elle se retrouve dans le secteur de l'équipement de la maison, de l'équipement de la personne et des services aux particuliers. Cette offre limitée peut s'expliquer par la proximité immédiate de la ville d'Elbeuf, et ses grands centres commerciaux, la ville d'Elbeuf présentant une densité de 17,1 commerces pour 1000 habitants contre 5,3 pour la CC d'Amfreville-la-Campagne.

Quant à la CC de Bourgtheroulde-Infreville, celle-ci se situe à une position intermédiaire, jouissant d'une offre plus importante que celle d'Amfreville-la-Campagne mais relativement moins importante que celle du Roumois Nord. Il est à noter que la CC de Bourgtheroulde-Infreville possède une offre plus importante dans le secteur de l'hygiène-soin-beauté.

## FICHE ÉCONOMIE

**Hiérarchisation des fonctions commerciales du Pays du Roumois**

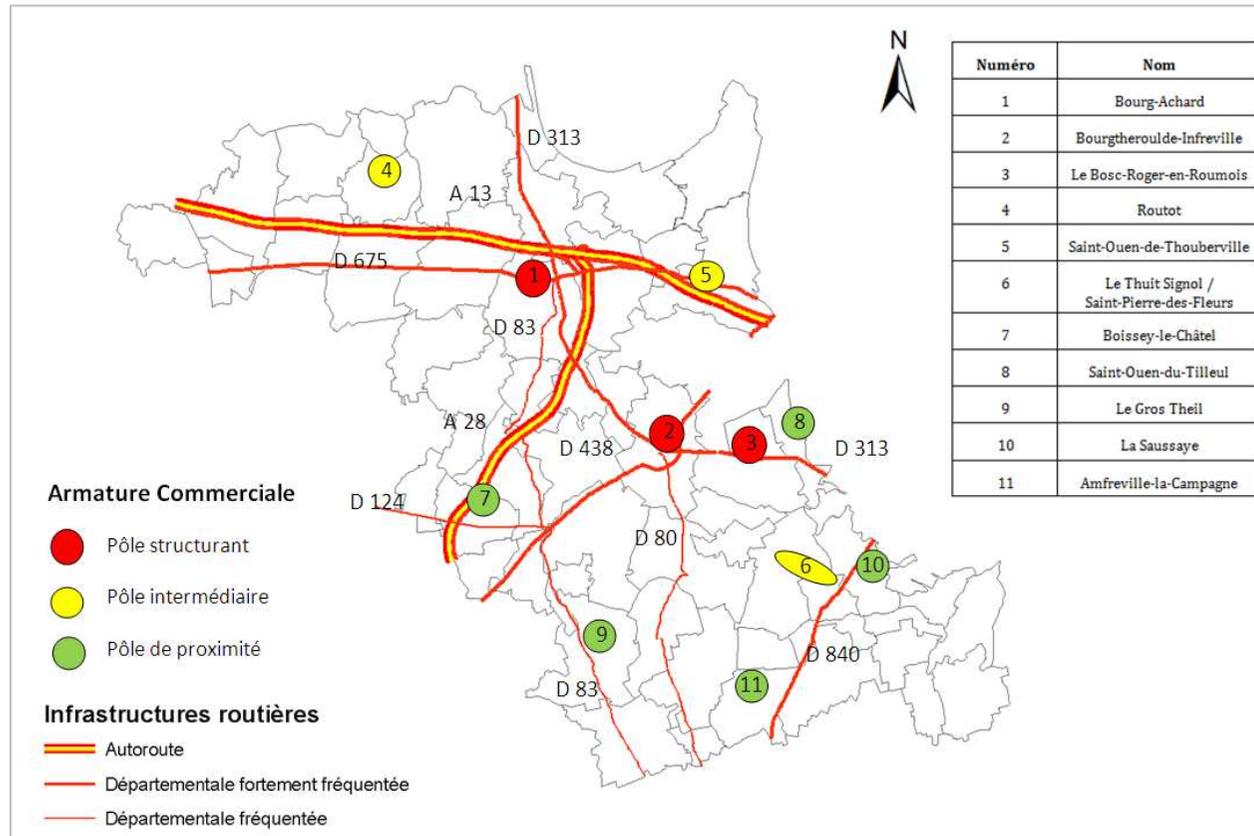
Trois niveaux de fonction commerciale ont été définis sur le Pays du Roumois. Ces niveaux ont été définis au regard des caractéristiques de l'offre commerciale, de la catégorie de besoins satisfaits sur la polarité et de la taille de la zone d'influence des pôles (zone de chalandise). Ces critères sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Fonction	Offre commerciale en grande surface	Offre commerciale traditionnelle	Offre relative aux services aux particuliers	Accessibilité	Fréquence d'achat	Zone de chalandise
<b>Structurante</b>	Présence au minimum d'une grande surface alimentaire	Présence minimale d'un commerce par secteur défini	Une offre en services « courants » et « non courants » importante	Nœud autoroutier, routier, ou départementale fortement fréquenté	Hebdomadaire à occasionnel	Infra-communautaire (<15 min)
<b>Intermédiaire</b>	Présence au minimum d'une grande surface alimentaire	Présence minimale d'un commerce dans le secteur de l'alimentation, de la beauté et des loisirs	Une offre en services « courants » importante	Départementale fortement fréquentée ou à proximité	Hebdomadaire	Intercommunale (<10 min)
<b>Proximité</b>	Pas de grandes surfaces	Présence minimale d'une épicerie ou d'une boucherie et d'une boulangerie Présence minimale d'un commerce dans le secteur de l'hygiène	Une offre en services « courants » existante	Départementale fréquentée	Quotidien	Communale (<5 min)

Chaque polarité commerciale du Pays du Roumois a ensuite été classifiée dans un de ces niveaux.

## FICHE ÉCONOMIE

## Hiérarchie des fonctions commerciales du Pays du Roumois



Parmi les pôles structurants, il est à noter que Bourg-Achard se distingue comme pôle commercial principal, de par la densité de son offre commerciale, notamment en grandes surfaces, et la diversité de cette offre (présence de grandes surfaces non alimentaires). Les pôles de Bourgtheroulde-Infreville et Le Bosc-Roger-en-Roumois (notamment les activités situées dans la zone d'activités Route de Bourgtheroulde) ont par ailleurs un fonctionnement très lié, et pourraient être considérées comme une seule et même polarité commerciale.

- **Les pôles structurants :**

Toutes les communes définies comme pôles structurants bénéficient d'une offre commerciale complète et diverse que ce soit pour les commerces traditionnels ou pour les services « moins courants ». Ces commerces se situent généralement au sein d'un centre-bourg très commerçant organisé autour d'une rue principale ou d'un croisement de rues. Cette offre commerciale est complétée par la présence d'une ou de plusieurs grandes surfaces alimentaires, voire même de grandes surfaces non alimentaires. Cette grande surface se situe en centre-bourg ou en périphérie au sein d'une zone d'activité commerciale. Enfin ces communes présentent une accessibilité importante permettant une desserte plus facile de ces commerces. Elles se situent soit à proximité d'un nœud autoroutier, d'un nœud routier ou sont traversées par une départementale dont la fréquentation est importante à l'échelle du Pays. L'ensemble de ces critères font que ces pôles structurants ont une zone de chalandise infra-communautaire avec une fréquence d'achat hebdomadaire, voire occasionnelle pour les commerces les plus spécialisés.

## FICHE ÉCONOMIE

- **Les pôles intermédiaires :**

Toutes les communes définies comme pôles intermédiaires possèdent une offre commerciale diverse mais non complète. Cette offre se base principalement sur les secteurs de l'alimentation, des loisirs et de l'hygiène-soin-beauté, secteurs commerciaux majeurs du Pays du Roumois. Concernant l'offre en services marchands aux particuliers, ces communes connaissent la présence des services les plus courants, c'est-à-dire garages automobiles et agricoles, restauration, agences immobilières. Ces commerces se situent dans un centre-bourg commerçant ou le long d'un axe routier fréquenté, l'offre en services est à quant à elle organisée d'une façon plus diffuse sur la commune. Tout comme les pôles structurants, les pôles intermédiaires sont équipés au minimum d'une grande surface alimentaire située en centre bourg ou en périphérie. Ces communes possèdent une accessibilité moindre que les pôles structurants, mais néanmoins relativement importante. Cette accessibilité se traduit par la présence sur la commune ou à proximité d'une départementale fortement fréquentée. La zone de chalandise correspondante est de l'ordre de l'intercommunalité pour une fréquence d'achat hebdomadaire.

- **Les pôles de proximité :**

Toutes les communes définies comme pôle de proximité possèdent une offre commerciale de base. Elles se composent d'une épicerie ou de deux commerces de bouche, en l'occurrence boucherie et boulangerie et d'un ou de plusieurs commerces dans le secteur de l'hygiène-soin-beauté. Ces commerces se retrouvent généralement regroupés en centre-bourg. Ce même principe est appliqué aux services aux particuliers, où ces communes possèdent un ou deux établissements de services dits « courants » (garages, restaurants). Contrairement aux autres pôles, ces communes ne possèdent aucune grande surface, ce qui fait que leur zone de chalandise s'avère beaucoup plus restreinte et est plutôt de l'ordre de la commune. La fréquence d'achat est alors plus quotidienne. Pour que cette offre commerciale subsiste, ces communes se doivent d'être relativement accessibles ce qui se traduit par la présence d'une départementale assez fréquentée.

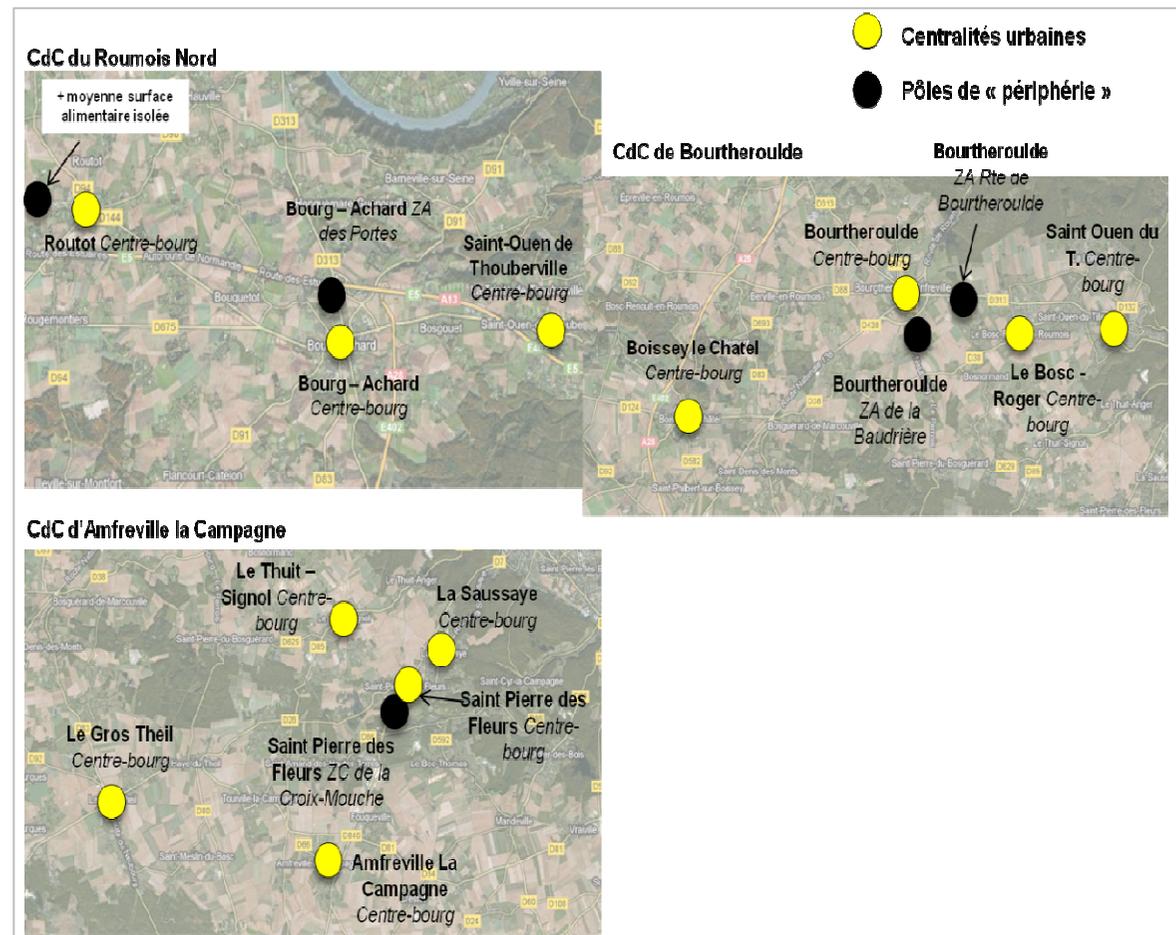
## FICHE ÉCONOMIE

Analyse spatiale et qualitative de l'offre commerciale

Les commerces du Pays du Roumois sont localisés dans deux types de localisation :

- **Les centralités urbaines** : Les centralités, urbaines ou villageoises, correspondent aux secteurs centraux caractérisés par un tissu dense et polarisant une diversité des fonctions urbaines : fonction d'habitat, fonctions économiques (commerces, services) et fonctions d'équipements publics et collectifs (administratives, culturelles, loisirs...) etc. La centralité d'un lieu lui confère une attractivité vis-à-vis de son environnement plus ou moins grande (flux de personnes qui se rendent dans ce lieu...). Elles correspondent aux centres-bourgs et centres de quartiers des communes du périmètre d'étude (une commune peut comprendre plusieurs centralités urbaines).
- **Les secteurs périphériques** : Les localisations périphériques sont des pôles composés d'une ou plusieurs grandes surfaces commerciales, localisés à l'extérieur des centralités urbaines/villageoises et des quartiers péricentraux. Ces zones sont majoritairement situées en limite de l'enveloppe urbaine ou en bord d'axes routiers structurants et ont un fonctionnement spécifique.

## Localisation des pôles commerciaux du Pays du Roumois



L'organisation spatiale des commerces du Pays du Roumois fait apparaître :

- Une concentration des commerces de proximité, principalement au cœur des densités urbaines, dans les centralités. Ces commerces contribuent tout particulièrement à l'animation des centres-bourgs. Ils sont également associés à des enjeux de proximité par rapport aux densités urbaines, dans la mesure où ils répondent à des achats effectués quotidiennement pour la plupart, ou très fréquemment. La localisation de ces commerces en centralité favorise la proximité vis-à-vis des lieux d'habitat et de vie, et l'accessibilité multimodale aux commerces (notamment en modes doux). Seule la commune de Saint Pierre des Fleurs, ne possédant pas de véritable centralité marchande, accueille une polarité commerciale de proximité en secteur de périphérie, à proximité immédiate du supermarché (Zone de la Croix-Mouche).

## FICHE ÉCONOMIE

- Des grandes et moyennes surfaces alimentaires plus moins intégrées au tissu urbain, et connectées à l'armature de proximité :
  - Sur certaines polarités, des locomotives alimentaires implantées en centre-bourg, à proximité des commerces traditionnels, favorisant les synergies entre commerces : *Exemple de Saint Ouen de Thouberville, Le Thuit-Signol, Le Bosc-Roger centre, Bourg-Achard (Carrefour Market) ...*
  - ...**mais sur d'autres communes, des locomotives alimentaires plus excentrées**, créant un point d'attractivité extérieur au centre-bourg, et induisant des risques de fragilisation / délocalisation des commerces traditionnels à l'extérieur du centre-bourg : *Exemple de Saint Pierre des Fleurs, Routot, Bourgtheroulde (Carrefour Contact), Le Bosc-Roger ZA...*

Ces surfaces alimentaires répondant également à des besoins relativement courants (fréquence hebdomadaire), il s'agit de garantir une accessibilité multimodale à ces commerces. Les implantations en centralité ou dans des secteurs proches garantissent plus facilement les possibilités d'accès sécurisé notamment en modes doux à ces équipements. Dans le cas d'implantations périphériques, la recherche de connexions douces avec les secteurs d'habitat proches représente une priorité. Les constats réalisés sur les équipements existants démontrent que ces connexions ne sont pas toujours assurées (exemple de Routot, Le Bosc-Roger (Simply Market, Aldi), Bourgtheroulde (Carrefour Contact)...).

Outre la localisation des équipements, le SCoT permet d'agir sur la qualité et la fonctionnalité des aménagements commerciaux pour répondre à plusieurs objectifs :

- **Réduire la consommation foncière liée aux commerces :**

- o **Mettre en place une organisation marchande cohérente** : mutualisation des accès et des stationnements entre plusieurs commerces, s'inscrire davantage dans des logiques de profondeur que de linéarité...
- o **Favoriser la densité d'aménagement** : intégrer tout ou partie du stationnement en rez-de-chaussée, toiture ou ouvrage, favoriser la réalisation de bâtiments commerciaux sur plusieurs niveaux...

### Exemples d'organisations marchandes



## FICHE ÉCONOMIE

Afin de contribuer à atteindre cet objectif, le SCoT peut agir sur plusieurs leviers :

- **Délimitation de ZACOM** (identification des secteurs marchands, mise en place de logiques de profondeur...),
  - **Conditionner les développements à la mise en place d'un projet d'aménagement d'ensemble à l'échelle d'une ZACOM** (secteurs peu ou pas urbanisés),
  - **Mettre en place un objectif de densité dans les ZACOM** (exemple : ratio entre la surface de plancher et le foncier consommé...).
- **Favoriser une bonne intégration paysagère des équipements :**
- o **Favoriser une meilleure insertion paysagère des équipements à travers :**
    - o La qualité du bâti,
    - o La végétalisation,
    - o Le traitement des limites,
    - o Le traitement paysager des infrastructures dédiées aux modes doux,
  - o **Soigner la qualité des entrées de ville.**

Le SCoT peut pour cela conditionner l'implantation / l'extension des commerces au respect de normes en la matière.

### Exemples de bonnes pratiques



## FICHE ÉCONOMIE

- **Favoriser l'accessibilité multimodale aux pôles commerciaux :**
  - o Favoriser la sécurité des déplacements doux au sein des pôles et depuis les principales zones d'habitat proches,
  - o Favoriser les connexions douces entre les pôles commerciaux et le réseau de modes doux existants
  - o Favoriser l'accessibilité par les TC.

Le SCoT possède là aussi plusieurs leviers d'actions pour atteindre cet objectif :

- **Localisation préférentielles / ZACOM : cohérence à mettre en place entre la définition des localisations préférentielles, le réseau de modes doux et de TC**
- **Délimitation des ZACOM : favoriser les courtes distances dans la délimitation** (éviter les logiques de linéarité par exemple),
- **Conditions d'implantation en ZACOM sur la mise en place de ces connexions douces au sein de chaque équipement et entre les commerces.**

## Exemples de bonnes pratiques



## FICHE ÉCONOMIE

**Une satisfaction partielle des besoins de consommation sur le territoire****Une évasion commerciale forte**

L'analyse des flux de consommation (enquête ménages, SDAC, 2012) met en évidence, en cohérence avec les constats réalisés sur l'offre commerciale, que la majeure partie des besoins de consommation satisfaits sur le territoire sont des besoins courants. Concernant les produits alimentaires, 61% des consommations des ménages du Pays du Roumois sont effectuées sur le Pays du Roumois (taux d'emprise). Ce chiffre est relativement satisfaisant au regard des constats sur les flux domicile-travail. En effet, la grande majorité des actifs du Pays travaille à l'extérieur du Pays, notamment sur la CREA (51% des flux domicile-travail). Ces navettes génèrent des consommations sur les lieux d'emplois et trajets domicile-travail, constituant une évasion incompressible. Ces consommations alimentaires correspondent aux achats effectués le plus fréquemment, et présentant par conséquent des enjeux forts de rapprochement des consommations. Le maintien d'un niveau de rétention des dépenses élevé sur cette typologie d'achats constitue un enjeu, notamment dans le but de rationaliser les déplacements pour un motif achat.

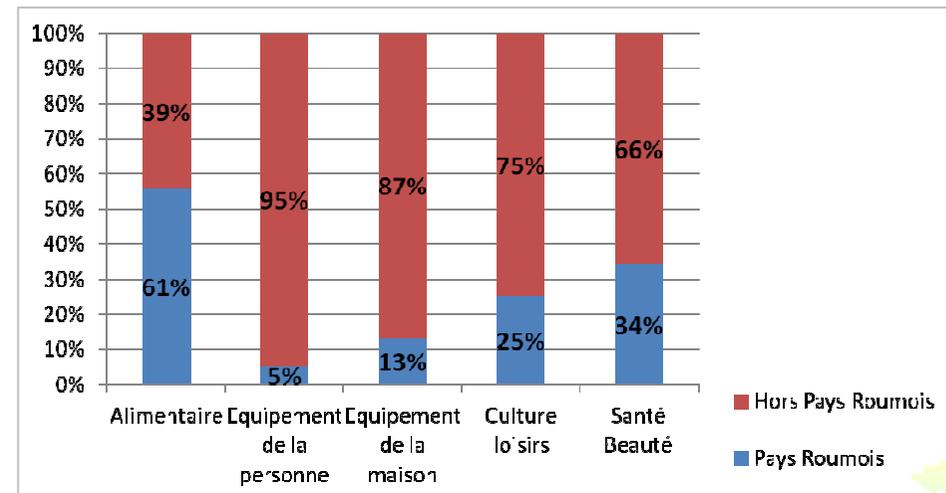
Sur les autres familles de produits, les consommations des ménages du Pays du Roumois s'effectuent en majorité à l'extérieur du Pays. Ces biens de consommation correspondent à des achats plus occasionnels, voire exceptionnels, présentant par conséquent des enjeux moins forts de rapprochement des consommations. Ce sont respectivement 34% et 25% des consommations qui sont effectuées sur le Pays concernant la santé beauté, et le culture-loisirs, qui concernent notamment des activités de proximité telles que la pharmacie, la presse... Seulement 13% des consommations sont effectuées sur le pays pour des biens d'équipement de la maison (avec une rétention qui concerne principalement le bricolage / jardinage (occasionnel lourd), et 5% pour des biens d'équipement de la personne, l'offre étant beaucoup plus limitée.

**Destination des dépenses des ménages du Pays du Roumois**

*Evasion alimentaire : 45 M€, Evasion non alimentaire : 102 M€*

Les principales destinations d'évasion sont les suivantes :

- Agglomération de Rouen : 67% de l'évasion
- Le Neubourg : 11% de l'évasion (18% de l'évasion alimentaire)
- La vente à distance : 7% de l'évasion (2% en alimentaire, 7 à 11% sur les produits non alimentaires)
- Pont-Audemer : 4% de l'évasion.

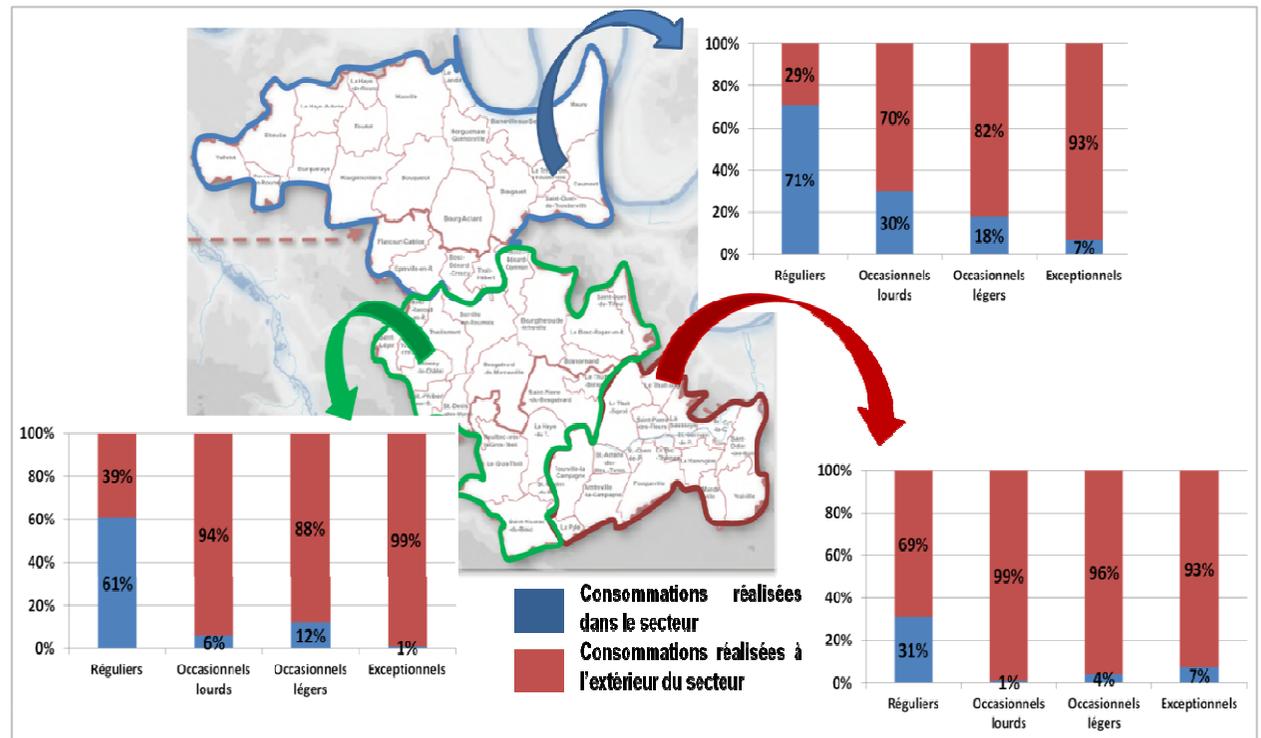


## FICHE ÉCONOMIE

### Une desserte commerciale variable selon les secteurs du territoire

L'enquête ménages réalisée sur le territoire (SDUC, 2012), permet de réaliser une analyse des flux de consommation à l'échelle de chaque secteur enquêté. Le Pays du Roumois a été découpé en 3 secteurs lors de l'enquête, représentés sur la carte ci-dessous. A chaque secteur est associé un graphique, qui met en évidence la part des consommations des ménages du secteur, réalisée dans le secteur et à l'extérieur du secteur. Cette information apparaît pour chaque fréquence d'achats.

### Destinations de consommation par secteur



En cohérence avec les constats réalisés sur l'offre commerciale, la rétention des dépenses est variable selon les secteurs :

- Le secteur de Bourg-Achard, qui présente l'offre commerciale la plus développée et la plus diversifiée, est celui pour lequel la rétention des dépenses est la plus importante, quelle que soit la fréquence d'achats. La rétention sur des achats réguliers est relativement satisfaisante (71%). La rétention sur les achats occasionnels lourds est également significative, même si elle reste partielle (30% des consommations). C'est le seul secteur qui présente une rétention significative des dépenses sur des achats occasionnels.
- Le secteur de Saint Pierre des Fleurs, qui présente l'offre commerciale la moins développée, est celui pour lequel la rétention des dépenses est la plus faible. Cette rétention reste faible y compris sur les achats courants (31% des consommations).
- Le secteur de Bourgheroulde-Infreville présente une rétention relativement satisfaisante sur les achats courants (61% des consommations), et très faible sur les autres fréquences d'achats.

## FICHE ÉCONOMIE

### Synthèse des constats et enjeux induits en matière d'aménagement commercial

Les enjeux de l'aménagement commercial sur le Pays du Roumois peuvent être synthétisés par échelle de réflexion :

#### **L'échelle supra-territoriale :**

Il s'agit de situer les Pays du Roumois vis-à-vis des territoires limitrophe, de déterminer son rôle commercial et les interactions avec les territoires voisins :

#### **Synthèse des constats :**

- *Un rôle commercial de « proximité » du Pays du Roumois :*
  - *Une offre fortement tournée vers l'alimentaire et le commerce de proximité (achats quotidiens),*
  - *Une satisfaction des besoins réguliers (quotidiens / hebdomadaires) sur le territoire,*
  - *Une satisfaction des besoins occasionnels et exceptionnels qui s'effectue principalement sur les pôles concurrentiels (Agglomération Rouennaise, Le Neubourg, Pont-Audemer sur les territoires).*
- *Des marges de manœuvre limitées en termes de diversification de l'offre commerciale du Pays du Roumois, au regard de la densité et de la proximité de l'offre concurrentielle, et de la taille des communes du Pays.*

#### **Les enjeux induits dans le cadre du volet commercial du SCoT :**

- *Déterminer le positionnement commercial du Pays du Roumois, son ambition commerciale et son rôle vis-à-vis de sa population et des territoires voisins,*
- *Déterminer le niveau de réponse commerciale apporté aux habitants du Pays du Roumois*
  - *Satisfaction des besoins réguliers uniquement?*
  - *Satisfaction des besoins occasionnels?*
- *Mettre en avant les facteurs de différenciation du Pays du Roumois par rapport aux pôles concurrentiels?*

#### **L'échelle territoriale :**

Il s'agit de mettre en évidence l'armature commerciale actuelle du Pays du Roumois, et l'organisation de la desserte du territoire sur les différentes catégories de besoins.

#### **Synthèse des constats :**

- *Une offre commerciale tournée vers la proximité et la réponse aux besoins réguliers,*
- *Une densité commerciale relativement faible, en commerces de proximité et grandes et moyennes surfaces,*

## FICHE ÉCONOMIE

- Une desserte relativement satisfaisante des secteurs de Bourg Achard et de Bourtheroulde (Bosc-Roger) sur les besoins réguliers, plus partielle sur le secteur de la Saussaye
- Un rôle de Bourg-Achard sur les besoins occasionnels lourds (30% de consommations sur place) et légers (18% de consommations sur place),
- Un rôle moins affirmé sur le secteur de Bourtheroulde sur ces achats (respectivement 6% et 12% de rétention sur les achats occasionnels lourds et légers).

### **Les enjeux induits dans le cadre du volet commercial du SCoT :**

- Déterminer l'évolution du rôle commercial des différentes polarités, dans l'objectif d'organiser la desserte du territoire sur les différentes catégories de besoins :
  - Achats réguliers uniquement?
  - Diversification du les achats occasionnels?
- Maintenir voire développer un maillage satisfaisant de l'offre de proximité,
- Affirmer une armature commerciale cohérence avec l'armature urbaine définie dans le SCoT et les logiques d'accueil de populations.

### **L'échelle polarité :**

#### **Synthèse des constats**

- Des centralités urbaines plus ou moins diversifiées et dynamiques en termes d'offre commerciale...et des entretiens avec les élus mettant en évidence des difficultés de maintien de l'offre commerciale dans certaines centralités urbaines (phénomènes de mutation vers les services, délocalisation de l'offre vers des emplacements plus attractifs...)
- Des moyennes surfaces alimentaires pouvant fonctionner en synergie avec les commerces de proximité (dimensionnement et localisations adaptées)...ou au contraire, situées dans des localisations peu intégrées au tissu urbain (créant des points d'attractivité externes aux centralités, et rendant difficile l'utilisation de modes d'accès mixtes depuis les principaux secteurs d'habitats).
- Une offre de proximité (<300 m<sup>2</sup>) et alimentaire contribuant particulièrement au dynamisme des centralités, et associée à des enjeux forts de rapprochement des densités urbaines (déplacements très fréquents, accès à un certain nombre de services pour les populations captives...)

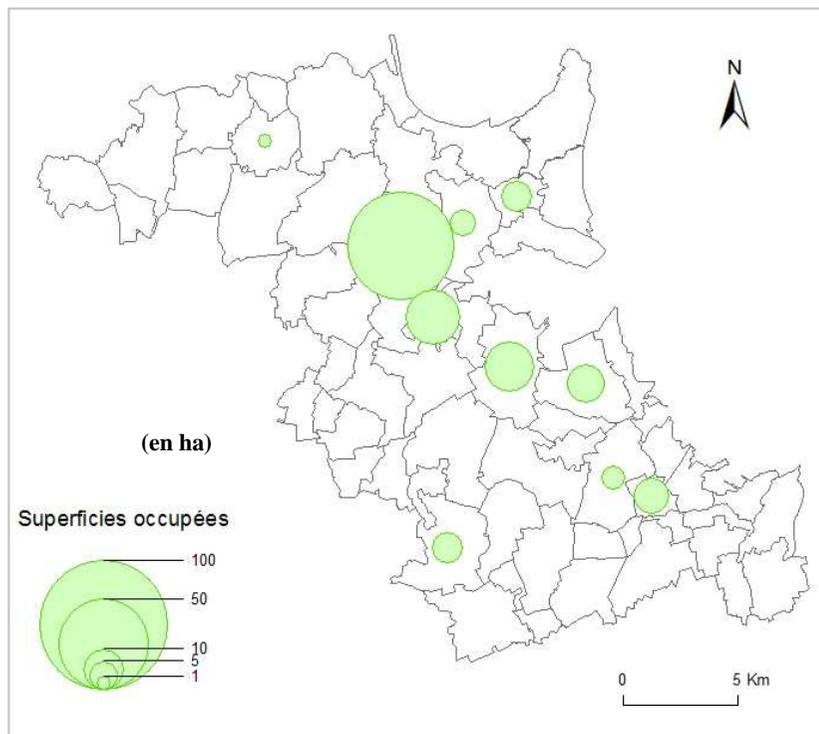
#### **Les enjeux induits dans le cadre de la stratégie :**

- Déterminer le degré de priorité accordé au renforcement des centralités urbaines ?
- Favoriser les complémentarités entre centralités urbaines et localisations périphériques, en tenant compte des enjeux d'accessibilité multimodale,

Définir les logiques d'implantation à privilégier sur les polarités, pour répondre à des enjeux d'économie d'espace et de réduction des déplacements motorisés :  
 Quid des implantations diffuses? Orientations sur la polarisation de l'offre commerciale? Localisations des implantations par rapport au tissu urbain ?

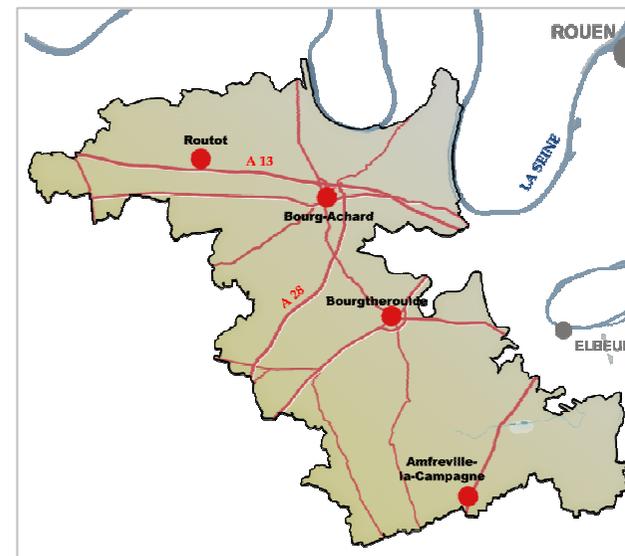
## ▣ Les zones d'activités économiques

La douzaine de zones d'activités du Pays du Roumois se situe principalement sur la frange Est, à proximité de l'agglomération rouennaise. Ces zones s'étendent principalement sur l'axe Bourg-Achard / Le Bosc-Roger-en-Roumois. Cet axe correspond notamment à l'axe routier de la D313. Il est à noter que les zones d'activités se développent également à proximité d'Elbeuf, notamment sur Le Thuit-Signol et prochainement sur Le Thuit-Anger.



Localisation et superficies disponibles des zones d'activités  
Source : SYDAR

Le territoire est traversé par **deux autoroutes**, l'A28 et l'A13 qui positionnent certaines communes à un **endroit stratégique de développement économique**. C'est particulièrement le cas de Bourg-Achard qui se situe à l'intersection des deux autoroutes avec un échangeur autoroutier. Ceci représente un atout majeur, notamment dans l'implantation des entreprises de logistique.

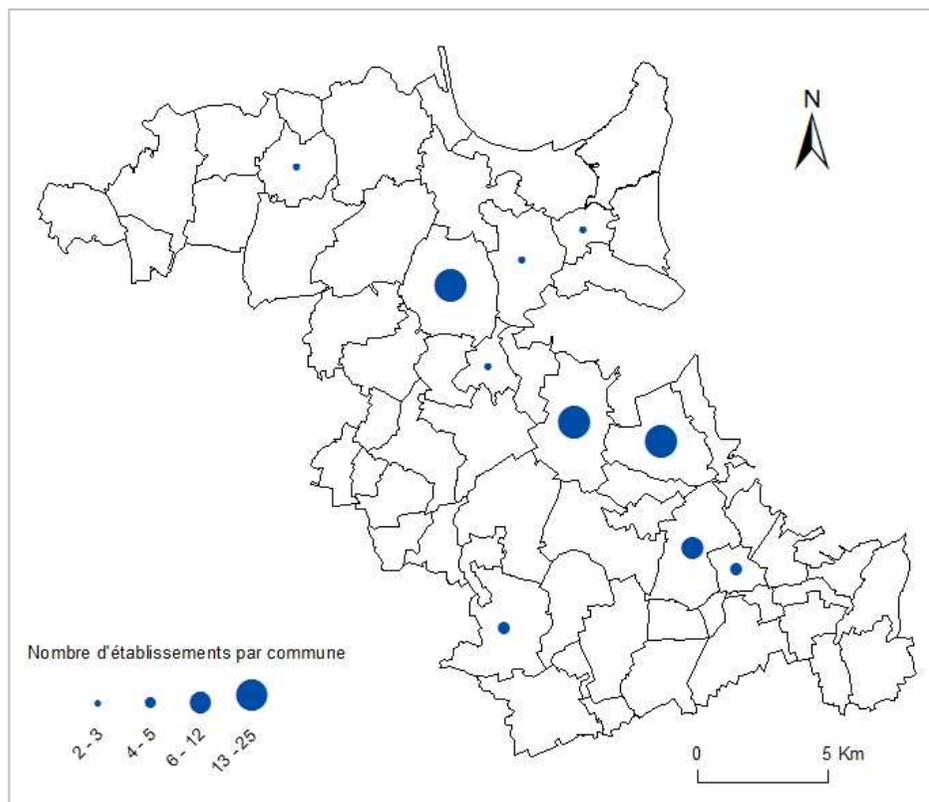


Axes routiers et autoroutiers sur le Pays du Roumois  
Source : SYDAR

## FICHE ÉCONOMIE

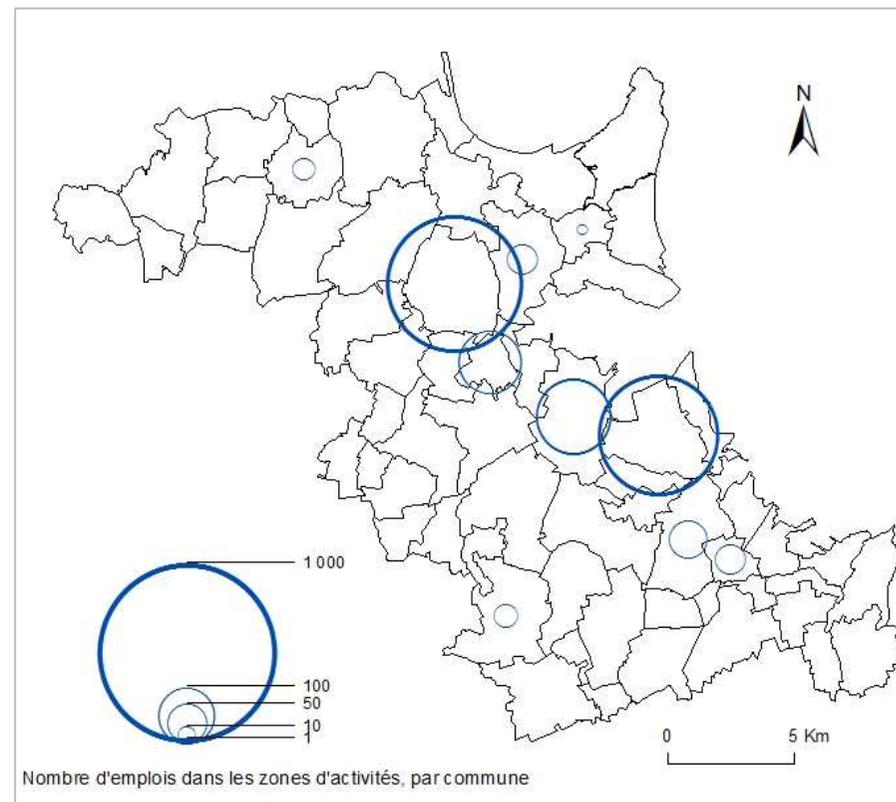
### Emplois et établissements présents dans les zones d'activités

Le territoire du Pays du Roumois accueille **98 établissements** et **1481 emplois** dans les zones d'activités.



Localisation et nombre d'établissements dans les zones d'activités en 2010

Source : SYDAR



Localisation et nombre d'emplois dans les zones d'activités en 2010

Source : SYDAR

## FICHE ÉCONOMIE

**Bourg-Achard est la commune sur laquelle se trouve le plus grand nombre à la fois d'établissements et d'emplois**, et où les zones d'activités économiques sont les plus développées. La commune du Bosc-Roger-en-Roumois est en seconde position avec un nombre d'établissements et d'emplois relativement important par rapport à l'ensemble du territoire. Les communes qui suivent sont d'ampleur plus limitée, leurs zones d'activités possédant moins d'établissements et d'emplois.

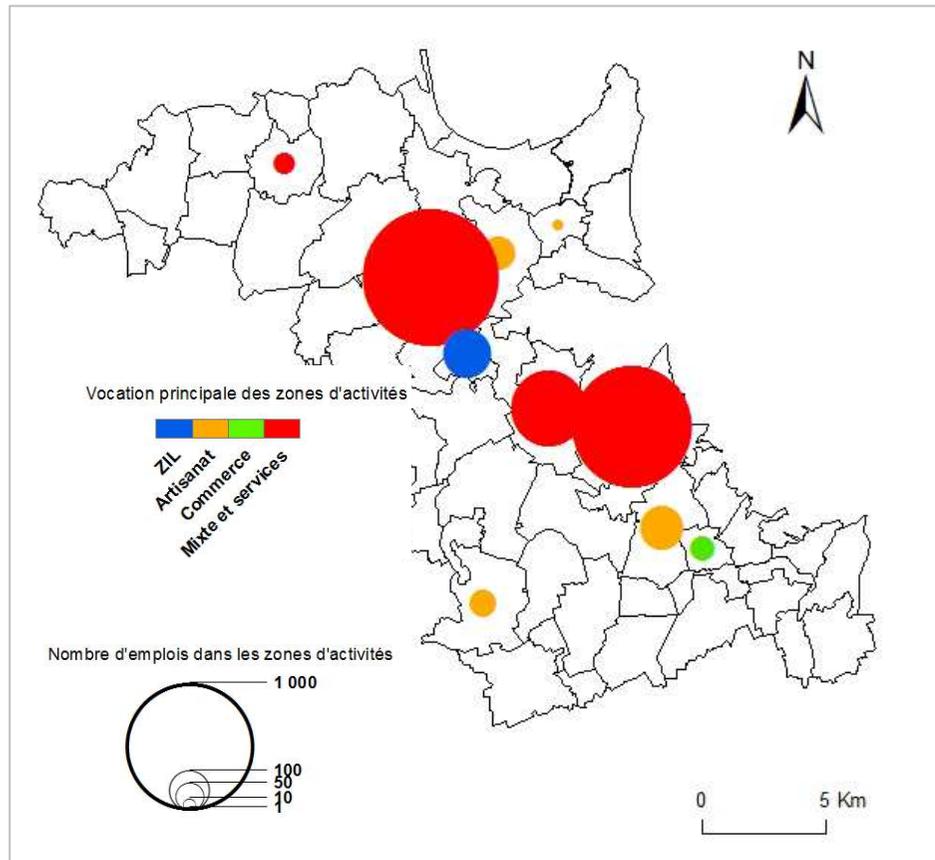
Communes	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois	Nombre d'emplois par établissement
Bourg-Achard	25	587	23,48
Le Bosc-Roger-en-Roumois	21	452	21,52
Bourgtheroulde-Infreville	19	178	9,37
Thuit-Hébert	3	125	41,67
Le Thuit Signol	12	46	3,83
Bosgouet	3	29	9,67
Saint-Pierre-des-Fleurs	5	28	5,60
Le Gros Theil	5	18	3,60
Routot	2	15	7,50
La Trinité de Thouberville	3	3	1,00
Total	98	1481	15,12

Répartition du nombre d'emplois et d'établissements dans les zones d'activités en 2010

Source : SYDAR

## Vocations des zones d'activités économiques

Il faut préciser que sont comptabilisées dans les zones d'activités mixtes toutes les zones pour lesquelles il y a au moins deux vocations différentes.



Vocation principale et nombre d'emplois des zones d'activités en 2010

Source : SYDAR

Les **zones d'activités mixtes et de services** sont les plus nombreuses sur le territoire. Elles s'étendent sur une superficie totale de 94.4 ha et comptent 67 établissements pour 1217 emplois. Ce sont également ces zones qui ont la densité d'emplois à l'hectare la plus grande.

L'**artisanat** est la deuxième vocation la plus représentée en zones d'activités. Elle est présente sur 39 ha et possède aujourd'hui 28 établissements. Cependant le nombre d'emplois créés est plus faible, 138 emplois, ce qui a pour influence de faire chuter la densité d'emplois par hectare.

Les **zones d'activités à vocations industrielles et logistiques** (ZIL) sont de grandes consommatrices d'espaces. Toutefois, il n'est pas possible d'effectuer des généralités concernant les densités d'emplois à l'hectare car cela varie selon les établissements.

Quant aux **commerces**, étant situés dans les zones d'activités, ce sont principalement de grandes surfaces qui consomment là aussi beaucoup d'espace sans créer énormément d'emplois.

## FICHE ÉCONOMIE

Communes	Zone d'activité	Vocation de la zone	Surface des ZA (En ha)	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois	Nombre d'emplois par rapport à la surface	Nombre d'emplois par établissement
Bosc-Roger-en-Roumois	Rte de Bourgtheroulde	Mixte et services	9	21	452	50,2	21,5
Bosgouet	Le Petit Noel	Artisanat	2,2	3	29	13,2	9,7
Bosgouet	PA du Roumois ilot 5	Mixte et services	6,6	0	0	0	0
Bourg-Achard	Les Vergers de Quicangrogne	Mixte et services	36	19	499	13,9	26,3
Bourg-Achard	Parc des portes	Commerce	18	0	0	0	0
Bourg-Achard	PA du Roumois ilot 2	Mixte et services	4,5	0	0	0	0
Bourg-Achard	PA du Roumois ilot 3	Mixte et services	1,9	0	0	0	0
Bourg-Achard	ZA des portes	Mixte et services	2,3	1	46	20	46
Bourg-Achard	PA du Roumois ilot 1	ZIL	22	0	0	0	0
Bourg-Achard	Pa du Roumois ilot 4	Artisanat	15,4	5	42	2,7	8,4
Bourgtheroulde	Baudrière 1	Mixte et services	15	18	177	11,8	9,8
Bourgtheroulde	Baudrière 2	Mixte et services	-	1	1	-	1
La Trinité de Thouberville	Zone artisanale du Petit Noel	Artisanat	6	3	3	0,5	1
Le Gros Theil	Zone artisanale du Gros Theil	Artisanat	6	5	18	3	3,6
Le Thuit Signol	La Mare Bataille	Artisanat	3,4	12	46	13,5	3,8

## FICHE ÉCONOMIE

Routot	Les Tasseaux	Mixte et services	1	2	15	-	7,5
Saint-Ouen-de-Thouberville	La Mare Caillemare	Artisanat	6	0	0	0	0
Saint-Pierre-des-Fleurs	Centre commercial de la Croix Mouche	Commerce	7,6	5	28	3,7	5,6
Thuit-Hébert	Zone logistique	ZIL	17,6	3	125	7,1	41,7

Zones d'activités du Pays du Roumois  
Source : SYDAR

Au regard de ces données, le constat peut être fait que **le nombre d'établissements et d'emplois est plus important dans les zones d'activités mixtes et de services**. Dans ces zones d'activités mixtes, il y a des entreprises avec un nombre d'employés supérieur aux autres. Ce sont des **établissements de logistique ou de fabrication de produits pharmaceutiques ou d'hygiène**.

**Les entreprises de logistique se sont implantées sur le territoire en priorité pour sa situation géographique**. En effet, la **proximité de grandes agglomérations** comme Rouen-Elbeuf, Le Havre, Caen, Paris, etc., fait du Pays du Roumois un lieu stratégique de développement. Ceci est renforcé par la **bonne desserte en axes routiers et autoroutiers**. **Créateur d'emplois, le secteur de la logistique est recherché par certaines communes** qui souhaitent se développer. C'est notamment le cas de la commune de Valletot. Ce sont des établissements dont le rayonnement est régional.

**A l'échelle communale ou intercommunale, les zones d'activités accueillent plutôt de l'artisanat, des services et du commerce**. Ces activités correspondent plus à une offre locale, propre au territoire. Elles regroupent des artisans, souvent déjà implantés sur le territoire et qui s'installent dans les zones d'activités afin de disposer de locaux autres que leur domicile.



Etablissement de logistique sur Bourg-Achard  
Source : SYDAR



Etablissement de service sur Bourg-Achard  
Source : SYDAR

## FICHE ÉCONOMIE

## Armature actuelle des zones d'activités

Le SCoT distingue trois types de zones d'activités sur le territoire du Roumois, au regard de leur vocation, de leur taille ou encore de leur potentiel de développement.

– **Les zones d'activités stratégiques :**

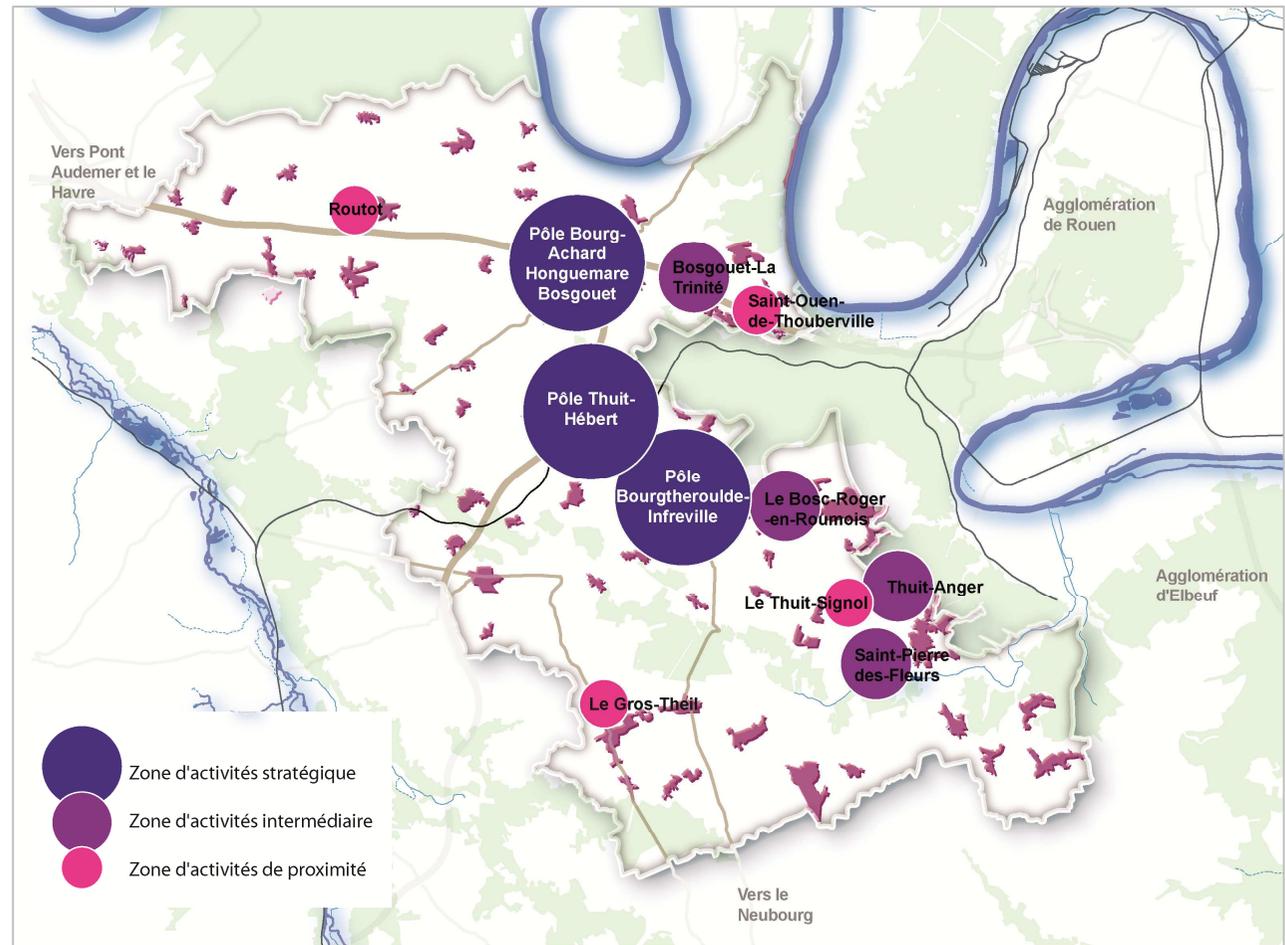
Ces sites sont qualifiés de stratégiques compte tenu de l'intérêt intercommunal qu'ils présentent. Formant un ensemble aménagé de plus de 15 Ha en 2010, ils accueillent des activités à dominante logistique et industrielle, et peuvent se développer autour d'un tissu de PME/PMI.

Ces zones sont nécessairement implantées dans le secteur rural et bénéficient d'une accessibilité favorable au regard de la proximité d'un échangeur autoroutier ou d'une halte ferroviaire (distance maximale de 5km), et de l'accessibilité potentielle en transports collectifs.

Concernant ces zones d'activités stratégiques, la notion de « Pôle » permet de dépasser la logique stricto-communale, pour envisager des sites d'activités structurants pouvant dépasser ces frontières.

**Les zones d'activités existantes reconnues stratégiques par le SCoT sont les suivantes :**

- Pôle de Bourg-Achard-Honguemare-Bosgouet
- Pôle de Thuit-Hébert
- Pôle de Bourgtheroulde-Infreville



## FICHE ÉCONOMIE

### – Les zones d'activités intermédiaires :

Il s'agit de sites présentant principalement un intérêt intercommunal. Formant un ensemble aménagé de l'ordre de 6 à 15 Ha en 2010, ils accueillent en majorité des activités mixtes et/ou artisanales.

#### **Les zones d'activités intermédiaires existantes sont les suivantes:**

- Thuit-Anger
- Bosc-Roger-en-Roumois
- Bosgouet – La Trinité de Thouberville
- Saint Pierre des Fleurs

### – Les zones d'activités de proximité :

Ces sites présentent principalement un intérêt communal, local. Formant un ensemble aménagé de moins de 6 Ha en 2010, ils sont voués à accueillir des activités à dominante artisanales et/ou commerciales, difficilement compatibles avec les fonctions résidentielles des bourgs et qui s'implantent en réponse à des besoins de proximité.

#### **Les zones d'activités de proximité existantes du SCoT sont les suivantes :**

- Le Gros-Theil
- Thuit-Signol
- Saint-Ouen-de-Thouberville
- Routot

#### **Approche des rythmes de commercialisation / CCI Eure :**

La CCI estime à environ 48 Ha le foncier vendu sur le Roumois entre 2005 et 2011, soit un rythme de commercialisation de l'ordre de 8Ha / an.

## FICHE ÉCONOMIE

## Projets de zones d'activités économiques

Les projets des communautés de communes représentent 267 Ha de réserves foncières. Après y avoir appliqué un coefficient de rétention foncière, on peut considérer que 138 Ha de foncier sont effectivement mobilisables pour de l'activité (cf tableaux ci-après).

Projets d'extension* et de création de zones d'activités		
<b>Zones d'activités stratégiques</b> <i>Environ 148 Ha</i>	<i>Bourg-Achard-Honguemare-Bosgouet / Parc d'activités du Roumois*</i>	67 Ha (37 en cours +30 Ha extension)
	<i>Bourg-Achard / Zone des Portes*</i>	15 Ha
	<i>Thuit-Hébert / Zone industrielle et logistique*</i>	60 ha
	<i>Bosgouet / terrains entre ilot 5 et 28</i>	6 Ha
<b>Zones d'activités intermédiaires</b> <i>Environ 87 Ha</i>	<i>Thuit-Anger / Zone artisanale</i>	24 Ha (9 en cours +15 Ha extension)
	<i>Bourgtheroulde / Zone d'activités de la Baudrière *</i>	22 Ha
	<i>Bosc-Roger-en-Roumois / Zone d'activités des Grands Clos*</i>	12 Ha
	<i>Bosgouet – La Trinité de Thouberville / Zone d'activités du Petit Noël*</i>	7 Ha
	<i>Etreville-Valletot / Extension de la ZA de Bourneville</i>	12 Ha
	<i>Saint-Ouen-de-Thouberville / Maison Brûlée</i>	10 Ha
<b>Zones d'activités de proximité</b> <i>Environ 32 Ha</i>	<i>Saint-Ouen-de-Thouberville / Zone d'activités de la Mare Caillemare*</i>	6 Ha
	<i>Routot / Zone des Tasseaux*</i>	2 ha
	<i>Bourg-Achard / terrains en propriété actuelle d'Intermarché</i>	6 Ha
	<i>Epreville / Plate-forme multifilières</i>	3 ha
	<i>La Trinité de Thouberville / Projet Nord NAZ</i>	6 Ha
	<i>La Trinité de Thouberville / Projet NA</i>	5 ha
	<i>Routot / Projet commercial*</i>	1 Ha
<i>Bourgtheroulde / Réserve foncière</i>	3 Ha	

## FICHE ÉCONOMIE

	<i>Réserves foncières (ha)</i>							
	CCRN		CCBI		CCAC		TOTAL	
	<i>Surface totale</i>	<i>mobilisable*</i>	<i>Surface totale</i>	<i>mobilisable*</i>	<i>Surface totale</i>	<i>mobilisable*</i>	<i>Surface totale</i>	<i>mobilisable*</i>
<b>Court terme 2010-2015</b>	58	58	0	0	9	9	67	67
<b>Moyen terme 2015-2020</b>	12	5	18	15	0	0	30	20
<b>Long terme &amp; très long terme 2020-2030</b>	73	22	82	25	15	5	170	51
<b>TOTAL</b>	<b>143</b>	<b>84</b>	<b>100</b>	<b>40</b>	<b>24</b>	<b>14</b>	<b>267</b>	<b>138</b>

## L'agriculture

L'espace du territoire du Pays du Roumois se présente, avant tout, comme un espace agricole. En 2000, près de 26 000 des 37 000 hectares du Pays du Roumois, soit 68,6%<sup>3</sup> étaient utilisés par les exploitations agricoles. Cette proportion varie de 64% à 77% selon les secteurs du territoire. Les évolutions liées à l'urbanisation du territoire, au-delà des seules questions en rapport avec sa ruralité, mettent donc en cause un certain nombre de questions liées à son caractère agricole, très profondément marqué.

Cette double caractéristique de l'agriculture (agent économique et « tenant » du territoire, des sols et des paysages) est à la base de son analyse dans un diagnostic de SCOT, les deux éléments étant très importants pour la compréhension du fonctionnement du territoire.

Le territoire du SCoT se présente comme l'un des territoires de la zone de transition entre les grandes plaines céréalières du bassin parisien et le bocage de l'ouest de la France. Dans le Roumois, cette transition prend le visage du contraste entre le sud du Pays, placé dans la continuité du Neubourg et le nord, partie prenante du Lieuvin. Les exploitations se partagent entre des systèmes liés à l'élevage, principalement de vaches laitières, et la grande culture céréalière.

Comme sur d'autres territoires, l'agriculture du Roumois a été affectée par des facteurs puissants de bouleversements au cours des 30 dernières années :

- la diminution des surfaces affectées à l'agriculture : le territoire du SCoT a connu de 1979 à 2000 une baisse de la surface agricole utile (SAU) des exploitations de l'ordre de 3%.

Cette évolution n'est pas linéaire, et elle n'est pas constatée de la même façon sur tous les points du territoire. Par endroits, des réductions de SAU sont suivies de reconstitution de cette surface, probablement du fait de reclassements internes avec d'autres espaces, notamment les espaces boisés.

Globalement, la SAU a diminué d'un peu plus de 800 hectares sur la période. Les pertes nettes les plus importantes en fin de période se situent dans le Roumois-nord (- 1 100 ha), la zone de Bourgtheroulde (+ 500 ha) ayant plus que reconstitué les surfaces qui avaient été consommées dans une première phase allant de 1979 à 1988.

Ces évolutions heurtées ne sont pas imputables directement à un type précis d'activités agricoles, mais elles témoignent d'une instabilité générale dans l'utilisation des terres, liée autant à des modifications importantes dans les processus de production qu'à l'urbanisation ;

3 Les chiffres du présent chapitre sont essentiellement issus du recensement agricole réalisé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (AGRESTE). Le dernier recensement agricole a eu lieu en 2000, les recensements antérieurs datant de 1988 et 1979. Les catégories du recensement agricole sont des catégories spécifiques, qu'il n'est pas aisé de rapprocher de celles de l'INSEE, indépendamment même des dates qui ne sont pas identiques. Toutefois, pour ce qui est de surfaces et des productions agricoles, le recensement agricole reste le principal outil de connaissance, car il autorise des comparaisons valides entre périodes intercensitaires en raison du caractère homogène et suivi de sa méthodologie. Les résultats, cependant, peuvent être altérés par l'application du secret statistique dans les cas (nombreux pour les communes rurales) où le nombre d'exploitations agricoles est faible (moins de 10) : dans ce cas, les résultats ne sont pas communiqués et l'addition de ces cases blanches peut modifier à la marge les résultats de l'ensemble du territoire. Les présents développements s'appuient également sur les données issues du pré-diagnostic agricole réalisé par le Sydar en 2006.

## FICHE ÉCONOMIE

- La structure de l'économie a été très profondément modifiée par la diminution du nombre des exploitations, et par l'accroissement important de la surface moyenne des exploitations. 12% de l'ensemble des exploitations et 30% de celles de plus de 20 ha ont disparu entre 1988 et 2000. Simultanément, la surface moyenne par exploitation, toutes exploitations confondues a augmenté de 16%, et celle des exploitations de plus de 20 ha de plus de 51%.

## Nombre d'exploitations

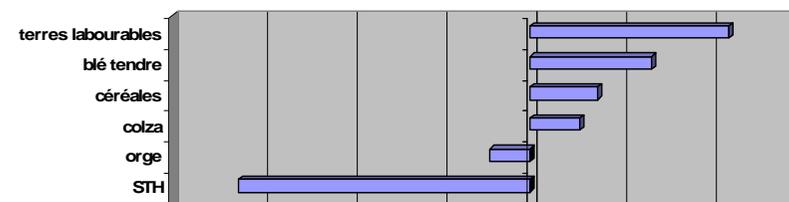
Cantons	Toutes exploitations		Exploitations > 20 ha		Evolution (en % sur 12 ans expl. > 20 ha)
	1988	2000	1988	2000	
Amfreville (24 communes)	252	215	109	83	- 24 %
Bourgheroulde (18 communes)	301	258	106	79	-25 %
Routot (18 communes)	481	434	170	109	- 36 %
<i>Total</i>	<i>1034</i>	<i>907</i>	<i>385</i>	<i>271</i>	<i>- 30 %</i>

## Surface des exploitations

Cantons	Toutes exploitations		Exploitations > 20 ha		Evolution (en % sur 12 ans expl. > 20 ha)
	1988	2000	1988	2000	
Amfreville (24 communes)	29	36	61 ha	86 ha	+ 41 %
Bourgheroulde (18 communes)	25	33	62 ha	100 ha	+ 61 %
Routot (18 communes)	23	24	58 ha	85 ha	+ 46 %
<i>Total</i>	<i>25</i>	<i>29</i>	<i>59</i>	<i>89</i>	<i>+ 51 %</i>

Dans le même temps, l'emploi agricole a diminué de 30% de 1990 à 2006, mais il représente encore près de 9% du total des emplois du territoire en 2006. Il a cessé de régresser depuis 2000. Parallèlement, la productivité de l'agriculture a cessé de progresser au cours des années les plus récentes.

- Les terres ont subi un très important reclassement interne à l'agriculture, avec une forte réduction des surfaces en herbe (qui ont perdu près de 50% de leur étendue de 1979 à 2000), ainsi que des fourrages (perte de 40% de leur surface de 1979), et avec une progression des terres labourables, au bénéfice des cultures céréalières, mais aussi du colza. En termes de productions animales, les bovins ont connu une régression importante et leur effectif a baissé de 36% sur la période 1979-2000.

Evolution des principales productions 1979/2000  
(unité : hectare)

## FICHE ÉCONOMIE

### Le Recensement agricole de 2010 confirme ces tendances à la régression des espaces agricoles :

En 2010:

- 25 417 Ha de SAU, soit 72% de la surface du Pays
- 422 exploitations agricoles, pour une SAU moyenne de 60 ha/ exploitation

Entre 2000 et 2010:

- La SAU a diminué de 1 269 ha, soit l'équivalent de 21 exploitations
- Le nombre d'exploitations agricoles a été divisé par 2
- La SAU moyenne par exploitation a doublé
- La surface en herbe a diminué d'un tiers, elle représente 19% de la SAU

Trois questions ayant leur place dans des réflexions de SCoT émergent de ce tableau contrasté :

- la détermination des nouveaux équilibres économiques, en tenant compte non seulement des tendances lourdes signalées plus haut, mais aussi des conditions de marché qui prévaudront tendanciellement pour les diverses productions, au cours des vingt années à venir ;
- les conséquences qu'il faudra en tirer sur la poursuite ou sur l'inflexion de la tendance avérée au recul de l'élevage et des systèmes de production qui lui sont associés, surtout des prairies, avec divers enjeux autour de la ressource en eau (pollutions et ruissellements) ou des paysages (recul du bocage) ;
- la maîtrise des effets de l'urbanisation sous ses diverses formes (surfaces économiques, infrastructures de transport, logement, prix du foncier, conflits d'usage) sur les conditions d'exploitation agricole.

## ▣ L'activité touristique

### Un potentiel touristique intéressant...

#### **Un patrimoine rural reconnu et varié:**

Terre de seigneurs et arrière pays de Rouen, le Roumois a conservé de nombreux témoins de son histoire. Le patrimoine est une composante importante de l'identité du Pays à faire connaître. Le Pays est parsemé de châteaux, de villégiatures, d'églises et corps de ferme qui composent la grande partie de son patrimoine bâti. De nombreux sites et monuments sont inscrits ou classés au titre des Monuments Historiques (la liste détaillée figure dans l'Etat Initial de l'Environnement).

On peut principalement distinguer 2 pôles touristiques sur le Pays du Roumois cumulant chacun du patrimoine culturel et du patrimoine naturel :

- L'un aux abords du PNR des Boucles de la Seine Normande où se concentrent les 4 sites de l'Ecomusée de la Basse Seine
- L'autre sur la vallée de l'Oison avec le Moulin Amour et la Maison de l'Eau

#### **Les écomusées du Roumois:**

Les caractéristiques patrimoniales du Pays ont entraîné la création de musée de société, dédié aux traditions et aux savoirs faire des hommes notamment sur la culture de la terre. Porté par des associations, 2 structures de type écomusée ont été créées sur le Pays :

L'écomusée de la Basse Seine regroupe 4 sites au nord du Roumois :

- Le musée du Sabot et le four à pain à la Haye Routot
- La maison du lin à Routot
- Le moulin à vent à Hauville

Le Moulin Amour, écomusée de la meunerie, se situe sur la vallée de l'Oison.

#### **La Maison de l'eau :**

Inaugurée en octobre 2009, la Maison de l'eau n'est pas un musée mais un site d'éducation à l'environnement et à la préservation de l'eau.

## FICHE ÉCONOMIE

### Rando-parc :

Ouvert il ya 5 ans, Randoparc est un parc d'activités et de loisirs nature unique en son genre dans l'Eure, qui propose 6 parcours d'accrobranche ainsi que qu'une activité découverte spéléologie. Situé sur un parc d'1 hectare, à côté du centre équestre de Caumont, le site reçoit des groupes toute l'année ainsi que des individuels le weekend. A l'année, ils reçoivent environ 1000 personnes (pour les groupes).

### Equitation :

On recense sur le Pays 11 structures qui proposent des activités équestres ainsi que 2 associations hippiques (regroupement de cavaliers) :

- 1 gîte équestre à Hauville (Les Crins d'Or)
- 6 centres équestres (poneys et chevaux)
- 2 prestataires d'activités asiniennes
- 2 prestataires pour propriétaires de chevaux (pension et dressage)

Peu de ces structures se dirigent vers une activité de tourisme équestre.

### Randonnée :

On dénombre 10 associations de randonnées sur le Pays. Certaines sont plus actives que d'autres, leur pratique de la randonnée étant différente. On distingue 2 types de pratique : la randonnée sportive et la randonnée de découverte touristique.

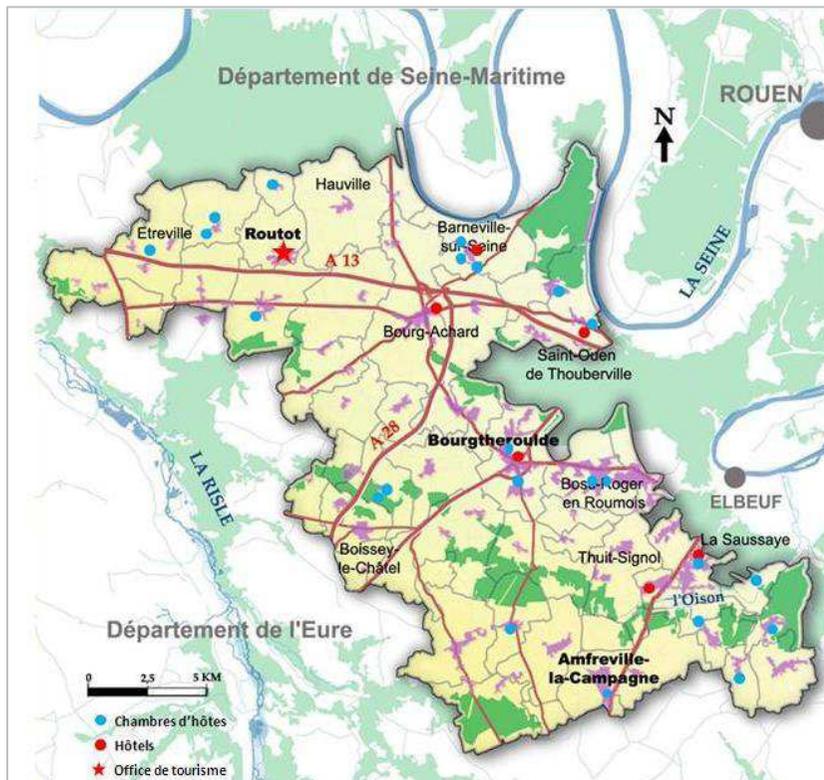
En 2004, 12 circuits de petite randonnée ont été identifiés par le Pays du Roumois présentés sous 5 cartes distribuées aux différents relais touristiques.

Cette activité s'inscrit pleinement dans un contexte propice au tourisme vert.

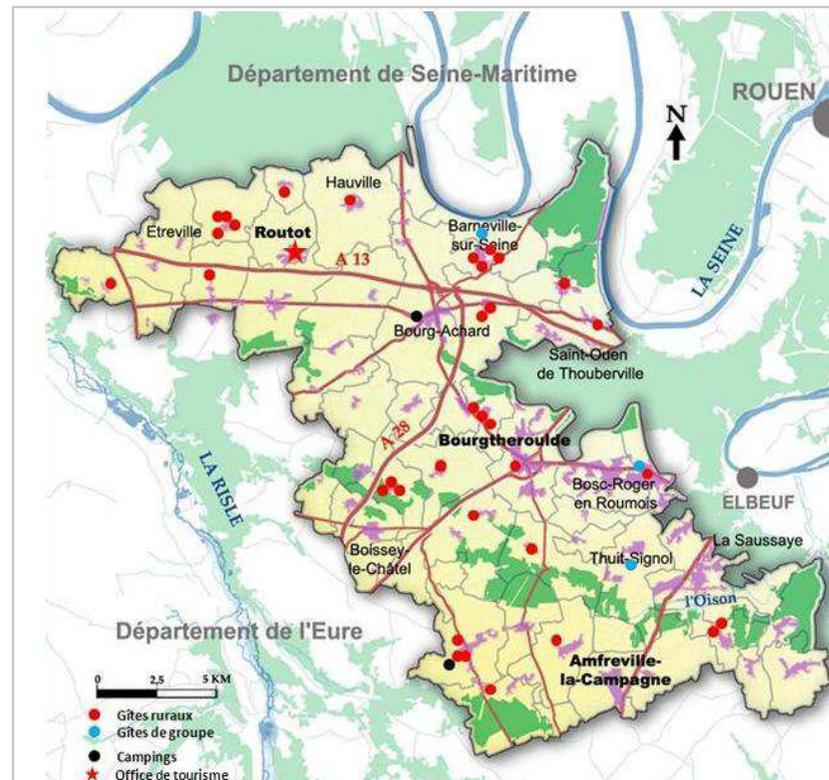
## FICHE ÉCONOMIE

### L'offre en hébergement :

#### Répartition des hôtels et des chambres d'hôtes sur le Roumois pour l'année 2010 :



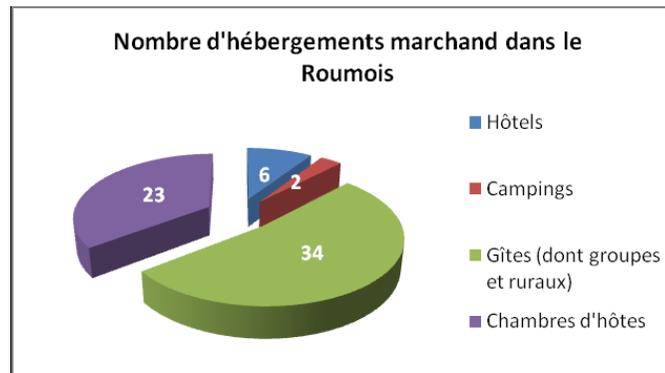
#### Répartition des gîtes et campings sur le Roumois pour l'année 2010 :



Le Pays du Roumois est relativement bien doté en gîtes et chambres d'hôtes, par rapport à l'Eure.

L'hébergement chez l'habitant est également un atout pour le Pays du Roumois. Néanmoins, le parc de résidences secondaires reste sous-représenté par rapport au Département.

**Le parc d'hébergement marchand dans l'Eure et dans le Roumois, en nombre d'établissements (source : Données du CDT / bilan 2008 Observatoire du Tourisme de l'Eure et du SYDAR) :**



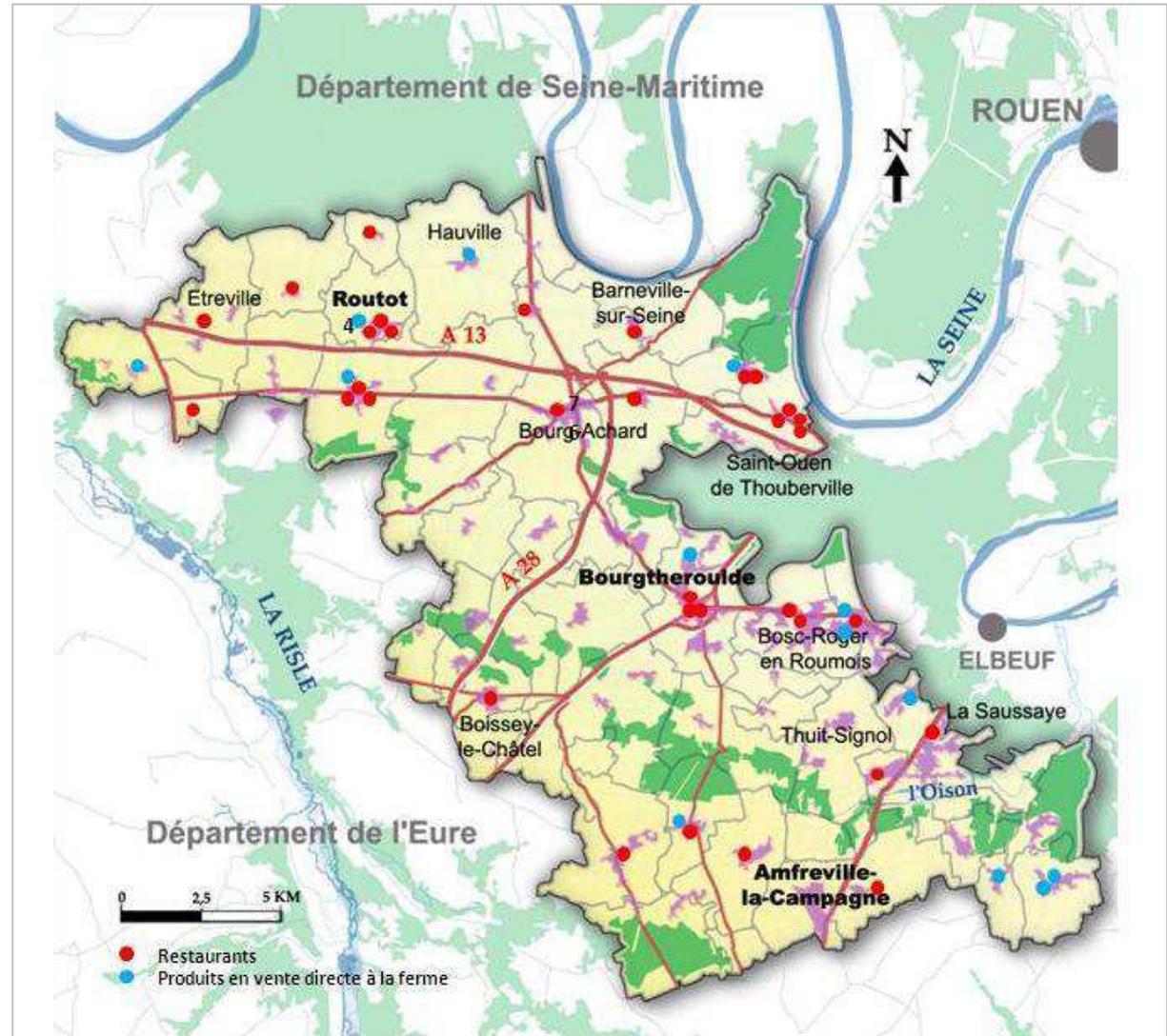
## FICHE ÉCONOMIE

Répartition des restaurateurs et des producteurs locaux sur le Pays du Roumois :

**Producteurs locaux et restaurateurs :**

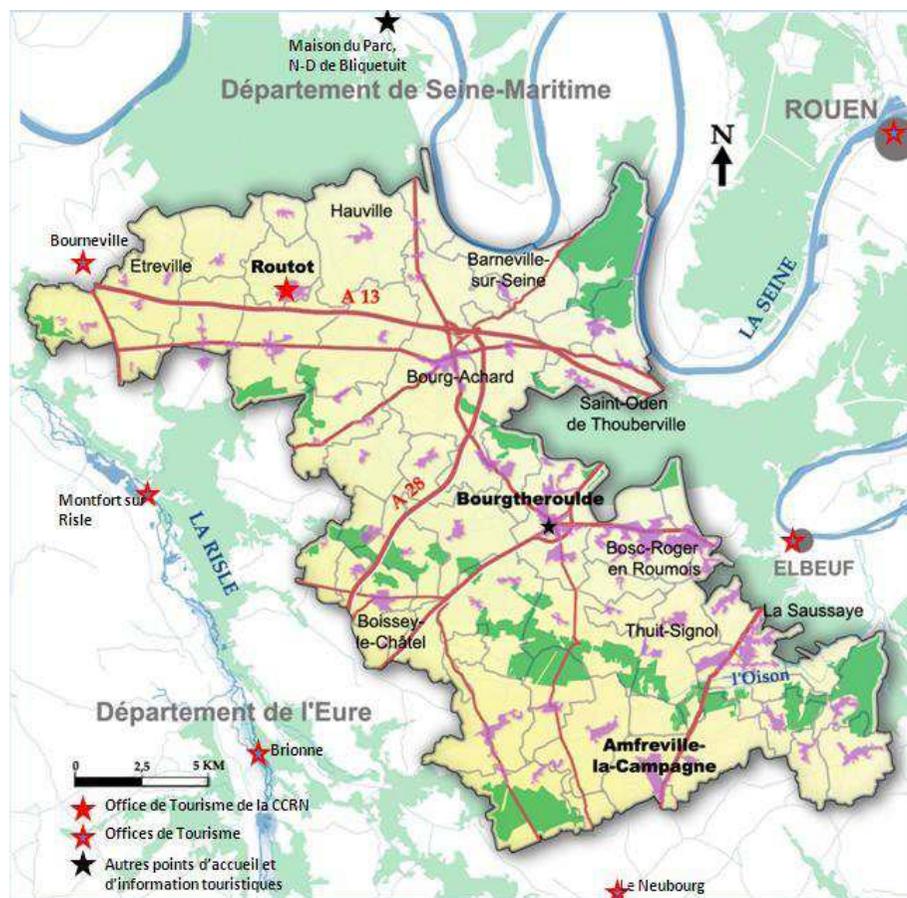
On dénombre 40 restaurateurs (en comptant les hôtels restaurants) dont 5 labellisés Normandie Qualité Tourisme sur le Pays.

En 2010, 16 producteurs locaux commercialisent en direct leurs produits et ce, de manière variable, certains ayant aménagé une véritable boutique et défini des périodes d'ouverture au public tandis que d'autres accueillent des acheteurs sur RDV. Six font partis du réseau « Bienvenue à la Ferme » et un est labellisé « Accueil Paysan ».



**Evènementiel :**

Plusieurs manifestations représentatives du territoire, et d'initiative privée ou publique, sont organisées sur le territoire (fêtes de Pays, etc.). Elles présentent un vrai potentiel en termes de rayonnement local, d'animation, de développement et d'attraction.

**Localisation des offices de tourisme sur le Pays du Roumois et à proximité:****Office du tourisme :**

Un office du tourisme a été créé à Rouot en 2009, à proximité des sites touristiques principaux.

## FICHE ÉCONOMIE

... mais un manque de structuration et de reconnaissance de l'activité touristique comme secteur de développement économique

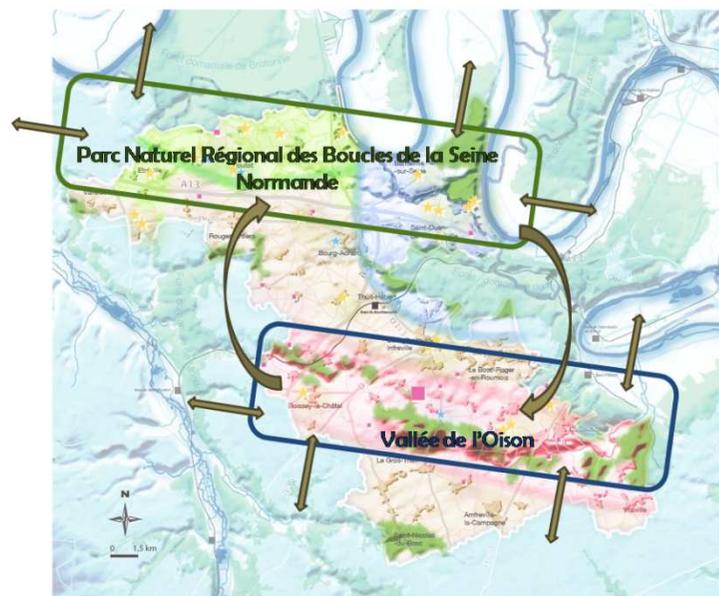
Le Pays dispose d'atouts non négligeables en matière d'offre touristique:

- un patrimoine rural reconnu (naturel et bâti), bien réparti sur le territoire, socle de l'identité du Roumois
- un positionnement géographique favorable au développement touristique (proximité des grandes agglomérations, clientèle francilienne, axes autoroutiers sur le territoire)
- des sites touristiques identifiés aux extrémités du Pays
- un réseau d'hébergeurs et de restaurateurs bien réparti sur le territoire

Néanmoins, cette offre reste limitée, mais surtout peu valorisée et insuffisamment communiquée. Il existe peu de partenariats entre les différents sites. Ces faiblesses résultent principalement d'un manque de cohérence et de clarté de l'action touristique. C'est ce manque de structuration de l'activité touristique qui handicape la définition d'une offre propre au Roumois.

## FICHE ÉCONOMIE

## Un développement touristique reposant sur deux pôles majeurs



Les sites d'intérêt touristique se regroupent principalement autour de deux pôles :

- L'un au Nord du Territoire, correspondant au Parc Naturel Régional des Boucles de Seine Normande ;
- L'autre au niveau de la Vallée de l'Oison.

Ces deux sites sont remarquables à plusieurs titres. En plus de révéler les paysages les plus marquants du Pays du Roumois, ils accueillent un patrimoine culturel et bâti de qualité. Ils représentent également un vivier intéressant en matière d'animation (événementiels, dynamique associative, ...).



**Le territoire du Parc Naturel** est bordé par des espaces emblématiques que sont la forêt de Brotonne et la Vallée de la Seine. Ces espaces constituent une « vitrine naturelle attractive » pour le Pays du Roumois. Par ailleurs, des perspectives visuelles se succèdent en direction et de la Vallée et de la Boucle de Jumièges, notamment à Barneville. Les quatre sites correspondant à l'ancien Ecomusée de la Basse Seine sont concentrés sur ce territoire et sont investis par plusieurs associations, qui y développent de nombreuses animations. Le Parc Naturel abrite, à Hauville, le seul moulin à vent encore en état de fonctionner de Normandie.

## FICHE ÉCONOMIE

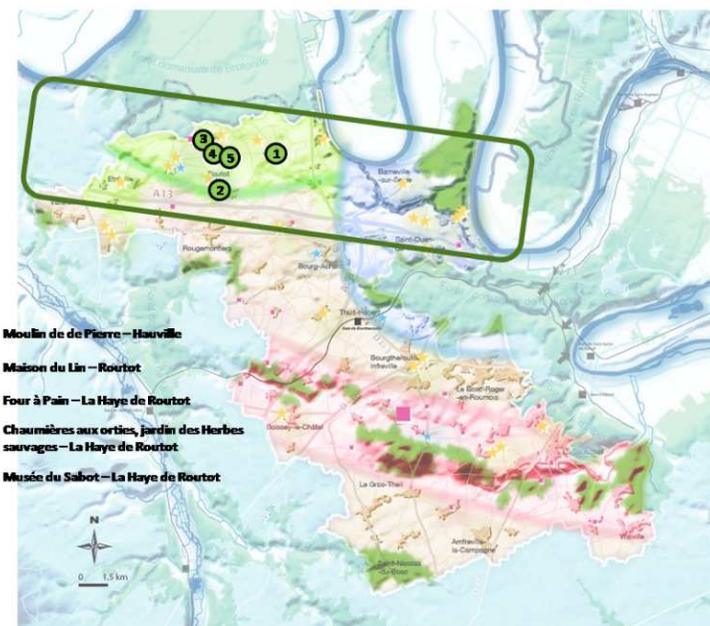


**La Vallée de l'Oison** offre en son sein des perspectives et points de vue intéressants. Le relief complexe et les pentes peu propices à l'agriculture ont permis le développement de la forêt. Cet ensemble est le support d'une végétation très riche (haies, alignements, têtards, parcs, ...) et recèle d'un patrimoine bâti vernaculaire de caractère (fermes, maisons à colombages, châteaux, ...). La vallée de l'Oison a compté de nombreux moulins, en lien avec l'activité textile des agglomérations voisines; à Saint-Ouen de Pontcheuil, le Moulin Amour est l'un des rares à avoir été préservé de la destruction et restauré.



Il est aujourd'hui géré et entretenu par l'Association pour la Valorisation du Patrimoine Normand. Equipé d'une roue à augets, il est le seul moulin à blé connu de ce type en fonctionnement dans le département. Il regroupe plusieurs thèmes de visites : le sentier (1 km de découverte de flore et faune locale), le jardin (potager pédagogique, présentation des méthodes de culture favorisant la biodiversité et la renaissance de légumes régionaux), et la meunerie (découverte du

fonctionnement du moulin et des machines nécessaires à la fabrication de farine biologique). Il est également le lieu de manifestations culturelles et artisanales.



**Ces deux pôles touristiques sont porteurs d'une grande partie de l'attractivité du Pays. L'effort touristique devra particulièrement porter sur le renforcement de l'offre des deux sites, dans une logique de durabilité, en conciliant développement économique et respect de l'environnement, du paysage et du patrimoine culturel. La nécessaire structuration de l'activité touristique s'appuiera ainsi, à plusieurs échelles, sur :**

- **Le renforcement de l'offre touristique et la professionnalisation autour des deux ensembles.**
- **La mise en réseau des éléments patrimoniaux du Pays, intégrant une mise en lien des deux polarités.**
- **La formalisation de liens forts avec les territoires voisins (CREA, PnrBSN, CC de Caux Vallée de Seine, Risle Estuaire, le Neubourg, ...), et plus globalement une inscription régionale de la stratégie touristique, s'appuyant sur les deux sites.** Sur le territoire du Parc, le projet « Terres Vivantes, savoirs faire d'hier, d'aujourd'hui et de demain » a pour objectif d'insuffler une nouvelle dynamique aux quatre antennes éco-muséales.

Dans ce cadre, le développement de dynamiques partenariales entre les différents acteurs du tourisme est source d'intérêt pour aboutir à un développement touristique durable.

## CONCLUSION

La bonne progression de la population active du territoire a été soutenue par des taux d'activité en progression, liés à un bon niveau d'emploi féminin et, surtout, à une structure par âges encore favorable, les classes d'âge les plus fournies du Pays étant aussi celles qui sont par nature les plus actives. La question de la pérennité de ce bon positionnement se trouve toutefois posée, ainsi donc que celle du renouvellement de l'attractivité du territoire pour les jeunes générations, en termes de cadre de vie, de services et d'emplois.

L'économie du Roumois est caractérisée par une très forte dépendance de ses actifs à l'égard des emplois situés à l'extérieur du territoire. Le Roumois est un territoire résidentiel.

Comme beaucoup de territoires qui se sont développés à partir des flux migratoires correspondant à la péri-urbanisation intense des années 60 aux années 80, les composantes de son économie liées aux activités présentes, c'est-à-dire les services à la population, le commerce, et dans une moindre mesure, le BTP, sont relativement peu développées au regard du potentiel existant.

Les points forts de l'économie du territoire, qui est peu industriel, et qui apparaissent surtout dans les services et dans le commerce, concernent en fait surtout des activités tournées vers les flux inter-entreprises, particulièrement les activités logistiques, qui trouvent dans le positionnement géographique du Roumois un environnement favorable.

Simultanément, cette orientation du territoire vers les flux inter-entreprises se présente encore comme relativement étroite, certains champs tels que les services opérationnels paraissant relativement peu mis en valeur.

Mais c'est aussi dans le champ des services à la population et du commerce que le potentiel de développement des emplois du territoire paraît très important. Ce développement potentiel est à mettre en rapport avec la faible autonomie du Roumois, qui semble présenter, à cet égard, deux visages différents : une zone à l'est du territoire, qui porte la quasi-totalité de l'enrichissement en emplois de l'économie du territoire, par opposition à une zone plus périphérique par rapport à l'agglomération d'Elbeuf, au sud, et aux échangeurs autoroutiers de l'A13 et de l'A 28 plus au nord. Le potentiel de développement des activités liées à l'économie présente paraît manquer à cette partie du territoire, marquée par une évolution défensive et qui ne crée pas assez d'activité pour répondre à la croissance de sa population active.

Le territoire reste un territoire à forte consonance agricole, mais la structure même de l'économie a été très profondément modifiée par la diminution du nombre des exploitations, et par l'accroissement important de la surface moyenne des exploitations ces dernières années. Ces points positifs en matière de qualité et de cadre de vie sont propices au développement du tourisme, qui peine aujourd'hui à se structurer.

Le Pays dispose d'atouts non négligeables en matière d'offre touristique, mais qui reste peu valorisée et insuffisamment communiquée. Au regard de ses atouts, le tourisme représente un axe de développement pour le Pays du Roumois, qui pourrait s'inscrire dans la voie du tourisme vert et rural.